L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1447 - VENDREDI 20 OCTOBRE 2017 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232





États généraux de l'alimentation en Bourgogne-Franche-Comté

À l'écoute des nouvelles tendances alimentaires

La Préfète de Région, en lien avec la Chambre régionale d'agriculture et le Conseil régional, a organisé le 17 octobre dernier à Dijon, un séminaire régional dans le cadre des États généraux de l'alimentation (Égalim). Comment faire coïncider les attentes et les besoins des producteurs d'un côté et des consommateurs de l'autre ? La société évolue rapidement avec des modes d'alimentation diversifiés, de fortes attentes en termes de praticité, rapidité d'élaboration, sophistication des produits, sécurité, santé... et prix bas ! Résoudre ces contradictions ne sera pas chose facile. Pour cette seconde étape d'Égalim, les acteurs de l'agriculture, professionnels en tête et les représentants de la société civile se sont emparés du dossier. A suivre dans les semaines qui viennent... *Page 16*

Côte d'Or

› Tournesol et soja

Sur de bons rails



Nièvre

› Volaille

Une journée pour découvrir la filière



Yonne

› Filière chanvre

Des produits de paillage 100 % naturels «Made in Yonne»



États généraux de l'alimentation

Emmanuel Macron prévoit une loi au 1er semestre 2018

Livrant les premières conclusions des États généraux de l'alimentation, le Président de la République a annoncé la mise en place d'une contractualisation rénovée, ainsi que sa volonté de relever le seuil de revente à perte et d'encadrer les promotions, à condition que les filières s'engagent dans des plans de restructuration. *Page 18*

Encart: Catalogue Sureau Agriculture (sur certains cantons).

Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert - Autun
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr
G. BUCHEZ



VOTRE ASSUREUR AGRICOLE PROCHE DE CHEZ VOUS !
Tarifs compétitifs - Disponibilité importante
Suivi et proximité
Julien LOMBAERT
1 avenue Joffre
21400 CHATILLON SUR SEINE
Tél.: 03.80.91.19.15
Fax : 03.80.91.06.95
Mail : chatillon-theatre@gan.fr
Orias n°14 007 262
gan ASSURANCES

Sommaire

Côte d'Or
04 • Charolais: L'Auxois Sud, c'est la semaine prochaine
05 • Viticulture: Un pas de plus pour l'environnement
06 • Groupe de développement: Ils musclent leurs compétences
07 • Éleveur & Engagé ou comment recréer de la valeur autour de la viande

Nièvre
08 • Filière volaille: Une journée de promotion auprès des producteurs nivernais
09 • Des stagiaires chiliens dans des exploitations nivernaises
10 • Action syndicale à Paris: Le juste prix

Yonne
11 • Filière chanvre: Des produits de paillage 100% naturels «Made in Yonne»
12 • Marché de la rue de Chine: Bientôt une édition printanière
13 • FDSEA 89: Rencontre gouvernementale
14 • Viticulture: Cherche stagiaires désespérément…

Bourgogne et ailleurs
15 • Notre Agriculture demain: La Région relève le défi
16 • Égalim en Bourgogne-Franche-Comté: Un séminaire régional pour voir plus loin
17 • Herd Book Charolais: Une année déterminante en ligne de mire
18 • États généraux de l'alimentation: Emmanuel Macron prévoit une loi au 1er semestre 2018

Filières
19 • Élevage Bâtiments: Une bonne ventilation pour des vaches plus productives

Infos Services
20 • Vie pratique
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Marchés
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

en bref

Commerce extérieur L'excédent agroalimentaire français renoue avec la croissance

En août 2017, l'excédent des échanges agroalimentaires français a atteint 544 millions d'euros (M€), en hausse de 261 millions par rapport à août 2016, indique le service de statistique du ministère de l'Agriculture, dans une note mensuelle. C'est *«la première fois depuis décembre 2015»* que le solde *«progresse sur un an»*, commente-t-il. Déficitaire depuis mars 2017, «le solde des produits agricoles bruts redevient excédentaire en août 2017» à près de 141 M€. Il progresse de 195 M€ par rapport à août 2016, *«grâce à la reprise des exportations de céréales»*. Les céréales ont vu la valeur de leurs exportations augmenter de 113 M€ sur un an. Les volumes exportés ont augmenté d'un demi-million de tonnes de blé tendre, principalement à destination de l'Algérie, pays *«qui avait largement délaissé l'origine française suite à la récolte 2016»*. L'export céréalier a bénéficié des achats de la Belgique et des Pays-Bas, de la péninsule ibérique, et de 200 000 tonnes d'orges pour l'Arabie Saoudite, premier acheteur mondial d'orge. Le solde des produits transformés augmente de 66 M€ sur un an du fait de la hausse des exportations de vins et de produits laitiers. Les exportations de vins et Champagne ont fortement progressé vers les États-Unis et la Chine et à un degré moindre vers le Japon et Singapour, sans oublier l'Allemagne et le Royaume-Uni.

PAC Stéphane Travert annonce le versement de 6,3 Mrd€ d'ATR

Conformément à ce qu'il avait annoncé, le ministre de l'Agriculture annonce, au 16 octobre, le versement de 6,3 milliards d'euros d'apports de trésorerie remboursable (ATR) pour l'année 2017, ce qui représente *«environ 88% du montant total de l'ATR»* qui sera effectivement payé. Ces ATR concernent les paiements directs découplés, les aides bovins lait et allaitants, l'ICHN, les MAEC et les aides à l'agriculture biologique.

Nicolas Hulot *«Nous en savons assez pour dire qu'il faut sortir du glyphosate»*

Interrogé sur une possible interdiction avant la fin du quinquennat, dans un entretien au JDD, Nicolas Hulot a indiqué : *«Si je ne prenais en compte que la situation immédiate des agriculteurs, je ne ferais rien car parfois ils ne peuvent pas se passer de ce produit. Si je m'inscris sur une échelle de temps plus longue et si je considère la santé des citoyens, la sagesse voudrait que je l'interdise tout de suite. C'est un équilibre à trouver».* Nicolas Hulot a indiqué qu'avec Agnès Buzyn, ministre de la Santé, il allait demander des évaluations indépendantes *«pour que nos décisions soient incontestables. Mais nous en savons assez pour dire qu'il faut sortir du glyphosate»*. L'objectif est *«d'y parvenir le plus vite possible en développant des solutions de substitution». «Sachez une chose : je ne recule jamais ; parfois, je patiente un peu»*, a-t-il assuré.

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez-vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'État).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55

Nièvre Le Point Accueil Transmission

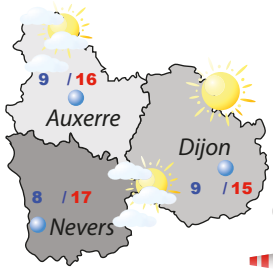
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 20 octobre au 29 octobre 2017

Vendredi 20 Octobre

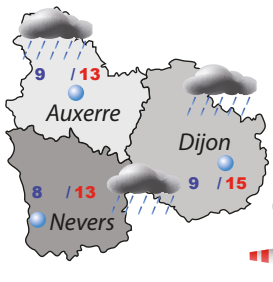


Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 30 km/h

Ste Adeline
Soleil : 08:13 - 18:50
Lune : 08:34 - 19:37

Samedi 21 Octobre



Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux s'annonce. Les températures seront en baisse l'après-midi.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 14 à 16 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

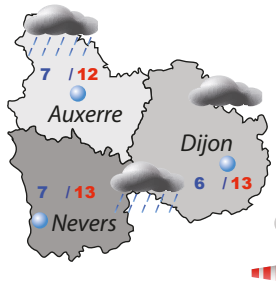
Ste Céline
Soleil : 08:14 - 18:48
Lune : 09:38 - 20:06

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 22 Octobre



Perturbé
Les précipitations persisteront tout au long de la journée. Les vents seront modérés.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Ste Elodie
Soleil : 08:16 - 18:46
Lune : 10:40 - 20:38

Prévisions à 7 jours

Lundi 23 au Mercredi 25 Octobre :

Un temps nuageux à couvert s'annonce.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 8 à 15 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Jeudi 26 au Dimanche 29 Octobre :

Quelques passages nuageux et de belles éclaircies en perspective.

Vents : Nord-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 6 à 15 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Gestion des risques

Jeunes Agriculteurs lancent un pavé dans la mare

C'est un pavé, parce que le document est conséquent et bien renseigné, mais c'en est un aussi parce que certaines propositions d'évolution dans la conception de la gestion des risques et sa gouvernance, en France comme en Europe, pourraient en décoiffer plus d'un. Explication de texte autour d'une volonté de rénovation bien assumée.



Julie Royer, rédactrice du rapport, Baptiste Gatouillat, en charge du thème pour JA national et Guillaume Gauthier, président de JA BFC.

La gestion des risques, c'était le temps fort du dernier congrès Jeunes Agriculteurs, organisé début juin à Dunkerque. Mais c'est aussi une préoccupation constante depuis plusieurs années, tant il est vrai qu'un jeune installé, quelle que soit sa situation, est encore plus sensible aux risques que n'importe quel autre exploitant. La viabilité d'une exploitation dépend de nombreux facteurs et, parmi ceux-ci, la gestion des risques occupe une place à part. Sous l'effet de la mondialisation, de la financiarisation des marchés, des échanges bi-latéraux et multi-latéraux, de l'évolution climatique... Certains risquent s'amplifient, d'autres émergent. Les facteurs de risques se multiplient et leur gestion est désormais au cœur de bien des réflexions stratégiques, en France et au sein des filières, mais en Europe aussi. Comment trouver les moyens et les outils permettant d'améliorer la résilience des exploitations et de contribuer à la sécurisation du revenu ? Pour JA c'est une question essentielle qui revient à relever positivement le défi représenté par le renouvellement des générations. Dans un monde de plus en plus exposé aux risques, la prévention s'impose, tout comme la construction de nouveaux outils, mieux adaptés à la situation actuelle et plus efficaces. C'est tout l'objet du dernier rapport d'orientation de JA «*Anticipons aujourd'hui pour gérer les risques de demain*».

Rénovation à tous les étages

Dans sa présentation aux partenaires agricoles régionaux Baptiste Gatouillat, en charge du dossier chez JA et dans son introduction Guillaume Gauthier, président de JA BFC, ont rappelé que le thème de ce rapport avait été décidé lors de Terres de Jim en juin 2016 et que le projet s'était construit à la suite d'une grande enquête réseau, permettant de définir les contours des risques en agriculture. JA a donc identifié différents leviers d'amélioration. En premier lieu, il faut être au clair sur la prise de conscience de l'existence de risques et leur identification, afin de les prévenir et de se doter des moyens nécessaires pour en compenser les effets négatifs. Ensuite, il s'agit de bien connaître les freins et les limites des outils existants (OMC, accords commerciaux, PAC, budgets, organisation des institutions européennes, outils assurantiels, etc.). Le tout doit contribuer à la construction d'un nouveau système de gestion des risques, au travers des nombreuses propositions formulées par Jeunes Agriculteurs. Des propositions en forme de programme qui s'articulent autour du principe de rénovation : rénovation de la gouvernance européenne, rénovation de la gouvernance française de la gestion des risques, rénovation du système assurantiel privé actuel... A l'échelle de l'exploitation cela s'exprimera aussi dans une nouvelle approche de la gestion des risques individuels et la reconnaissance des investissements de prévention.

Une gouvernance européenne rénovée suppose que l'on passe du manque de visibilité et de lisibilité des politiques actuelles à une orientation stratégique à 10 ans, «*claire, applicable sur tout le territoire européen*». La région ou la collectivité en charge de la compétence économique étant «*l'échelon de mise en cohérence des stratégies agricoles française et européenne sur le territoire*». Avec pour passages obligés, la politique de l'eau, la stratégie numérique, l'installation...

Pour une Paac (Politique agricole et alimentaire européenne commune) ?

Pas de politique ambitieuse sans budget. JA propose donc que la règle de l'annualité du budget de la PAC soit revue, afin de mieux s'ajuster aux fluctuations des marchés et dans le cadre d'un budget revu à la hausse. L'outil communautaire a tout à gagner, selon Jeunes Agriculteurs, à la création d'une politique agricole et alimentaire européenne commune (PAAC), sur fond de préférence communautaire totalement assumée. S'inspirant d'exemples de politiques de soutiens à l'agriculture aux USA et au Canada notamment, ce projet souhaite l'instauration d'une garantie de prix rémunérateurs pour l'agriculteur européen, avec un système de sécurisation des prix qui s'articule autour d'un prix d'équilibre et d'une compensation spécifique en fonction des fluctuations de ce prix de référence. D'autres propositions introduisent de nouveaux éléments de gestion communautaire concernant la gestion des volumes, les contractualisations tri-partites, des pénalités en cas de retard de versement des aides, etc.

Des propositions innovantes conduisent à la rénovation de la gouvernance française de la gestion des risques. Le rapport souhaite le renforcement du rôle du Comité de rénovation des normes en agriculture (Corena) et la création d'un Groupement pour une assurance mutualiste agricole (Gama), association pouvant émettre des appels d'offres et assurant un rôle de conseil et d'audit auprès des exploitants. Il propose aussi la création d'un Conseil supérieur d'orientation sur la gestion des risques, ayant vocation à remplacer l'ensemble des outils de gestion des risques actuels, «*une rénovation du fonds calamités pour plus de cohérence et de lisibilité*», une révision de la fiscalité, la prise en compte des investissements dans le cadre d'une gestion des risques maîtrisée, l'intégration de la gestion des risques dans la formation initiale (sous tous ses angles, humain, personnel, médiatique, sociétal, économique, etc). A beaucoup d'égards, la vision présentée là confronte les «*anciens*» comme les «*modernes*» à l'opportunité d'un vrai changement de modèle et pas seulement sur le papier.

AMK

► *Brèves*

Premier versement des ATR 2017 le 16 octobre

«*6,3 milliards d'euros ont été versés à ce jour sur les comptes des exploitations agricoles françaises*», a indiqué le ministère de l'Agriculture dans un communiqué daté du 16 octobre. Il s'agit du premier versement de l'ATR 2017 (apport de trésorerie remboursable). 88 % du montant total de l'ATR (7,2 milliards d'euros) seront ainsi payé. Cette disposition avait été annoncée lors de l'ouverture de la télédéclaration, ce montant correspond au versement de l'ATR aux agriculteurs qui ont déposé leurs demandes avant le 20 septembre. Pour les demandes ayant été déposées entre le 20 septembre et le 15 octobre versement des ATR se fera dans les prochaines semaines. D'après le ministère de l'Agriculture plus de trois-quarts des agriculteurs, bénéficiant des aides PAC, ont déposé une demande d'ATR et sont concernés par ces versements. Une avance représentant 50 % des aides ovines et caprines 2017 est également versée depuis le 16 octobre. Ces aides retrouvent ainsi leur calendrier habituel de paiement et témoignant «*du respect par le gouvernement des engagements pris le 21 juin sur les calendriers de paiement et leur retour à la normale*».

► *Agenda*

28/10 - Foire aux veaux charolais à Issy-l'Evêque

Le samedi 28 octobre de 8 h00 à 16 h00, se tiendra à Issy-L'Evêque la Foire aux veaux reproducteurs charolais avec l'attribution des supers prix d'honneur des foires non reconnues de Saône-et-Loire. En soirée, repas sur réservation. Renseignement au 06.87.57.81.81





Charolais

L'Auxois Sud, c'est la semaine prochaine

Le comice agricole de Pouilly-en-Auxois prépare son concours de reproducteurs.

Le comice agricole de Pouilly-en-Auxois prépare son concours de reproducteurs. Le concours de l'Auxois Sud approche à grands pas et se déroulera samedi 28 octobre en matinée au pôle agricole de Créancey.
L'évènement fêtera cette année sa dixième édition, les organisateurs reconduiront les mêmes prix spéciaux ayant contribué à l'évolution et à la réussite du concours depuis sa création. «*Le trophée viande, le prix du public, le trophée vêlage facile, le prix de la ville et celui de la communauté de communes, en plus des traditionnels prix d'honneur et prix d'ensemble, sont très appréciés et seront bien entendu remis en jeu la semaine prochaine*» indique Éric Bize, le président du comice.


Sébastien Tursin, ici aux côtés d'Éric Bize, emmènera quatre veaux à Créancey.

Dessine-moi une vache

Le rendez-vous sera placé une nouvelle fois sous le signe de la convivialité avec une ouverture au grand public.

Le responsable de l'organisation annonce d'ailleurs une nouveauté: «*en plus du déjeuner proposé avec tournedos charolais et plus de 300 couverts disponibles, nous avons entrepris un travail avec des écoles du secteur de Pouilly. Sept classes se sont inscrites à un concours de dessin relatif aux bovins et chacune exposera ses créations le jour de notre concours. Comme les animaux, les dessins seront évalués en matinée au pôle agricole. Un atelier tenu par les Jeunes agriculteurs permettra également aux plus jeunes de dessiner sur place. Notre volonté est de multiplier les échanges avec le grand public et de communiquer positivement sur le métier d'éleveur*».

Dix animaux supplémentaires

Le contexte de l'élevage, encore morose pour cette édition 2017, n'empêche pas une participation en hausse avec dix animaux et deux éleveurs supplémentaires, comme l'annonce Éric Bize : «*la conjoncture est délicate. S'il y a eu du mieux du côté des broutards, ce n'est pas le cas pour les animaux de boucherie. Cela dit, le 28 octobre, nous allons remonter à 80 bovins, pour une quinzaine d'éleveurs, ce qui est plutôt bien. Nous espérons que les acheteurs en feront tout autant et viendront à Créancey pour acquérir le plus d'animaux possibles. L'actuel bon déroulé des semis devrait permettre à beaucoup de monde de se libérer. Le concours de l'Auxois Sud est l'une des dernières grandes sorties des éleveurs avant l'hiver : il est le bienvenu pour sortir, passer un bon moment et échanger tous ensemble*».

«Important d'être là»

Sébastien Tursin, du village de Villargoix près de Saulieu, participera à sa cinquième édition de l'Auxois Sud. Pour la première fois, l'éleveur de 35 ans proposera un lot d'ensemble de quatre veaux de dix mois : «*l'occasion s'y est prêtée cette année. D'ordinaire, je ne fais le déplacement qu'avec un, voire deux bovins au maximum*». L'objectif du Côte-d'orien, à l'image de tous les autres participants, sera de valoriser au mieux les animaux : «*le fait d'être présent sur une foire comme celle-ci ne peut être que bénéfique. Je l'ai bien vu à la dernière Fête du bœuf cette année, toujours à Créancey : j'ai fait connaissance avec plusieurs personnes et trois de mes animaux ont été vendus les jours qui ont suivi. Les attitudes des acheteurs changent, il faut faire avec : ils retardent de plus en plus leurs achats de reproducteurs. Avant, les éleveurs vendaient davantage sur place, le jour des concours. Aujourd'hui, les acheteurs viennent principalement repérer. Il faut donc emmener nos animaux dans ce genre d'évènement et montrer que nous existons encore !*» L'heure est actuellement à la préparation des veaux du côté du hameau de Goix : «*il faut dresser au mieux les veaux pour les emmener sur le ring. Ce n'est pas toujours facile mais il faut passer par là pour participer à un concours !*».

AURÉLIEN GENEST

Au programme

Opération du jury et classement des animaux de 8 h00 à 11h30, repas avec tournedos charolais à 13 h00. Après-midi : exposition-vente, concours de dessins organisé en partenariat avec les écoles, 15h30 : remise des prix. Entrée libre et animations diverses.
Renseignements à la Fédération Charolaise au 03 80 90 68 80.
Réservation pour le repas auprès de Jean-Pierre Laprée (Velard, 21320 Pouilly-en-Auxois, 03 80 90 72 43) ou Éric Bize (Dionne, 21320 Chatellenot, 06 24 69 61 13).

États généraux de l'alimentation

«Nous savons tous comment cela va finir»
Interrogé sur un grand point d'actualité, en l'occurrence les États généraux de l'alimentation, Sébastien Tursin reconnaît les suivre *«un petit peu mais sans réelle conviction»* : «*J'écoute leur avancée de loin. Ce qu'il se dit va dans le bon sens. Que les éleveurs réalisent eux-mêmes leurs factures, c'est bien la première fois que nous entendons cela. C'est une très bonne intention mais malheureusement, nous savons tous comment cela va finir : la grande distribution aura une nouvelle fois le dernier mot ! En attendant, l'agriculture ne va pas bien: il y a toujours plus de charges et de travail, le tout pour tenter d'avoir le même résultat. Nous avons un manque de lisibilité certain. Dans nos fermes, nous tentons de nous adapter en achetant le minimum d'intrants. Nous sommes aujourd'hui à la limite du bio.*».

CRAI Energies
Le photovoltaïque à portée de main
Étude - Installation - Maintenance - Nettoyage
Particulier & professionnel
Benoît CHAUDRON
À l'écoute de vos projets !
03.80.97.17.70
Entreprise locale
Zone d'activités
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
crai.energies@gmail.com


▸ Formations

24/10/, 9/11/et 20/11/17 à Bretenière Cap Création :
Jauger et calibrer mon projet d'installation en création d'activité
Elise Bartoletti, CA21 - 03 80 68 66 42
elise.bartoletti@cote-dor.chambagri.fr

26/10 et 2/11/, 27/10 et 3/11/, 27/11 et 4/12/ou 28/11 et 5/12/ à Bretenière Maîtres d'apprentissage : renforcer ses capacités d'accueil et d'encadrement de l'apprenti
Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28
formation@cote-dor.chambagri.fr

23/11/2017 (Agriculteurs), **1/02/2018** (Viticulteurs)
Etre autonome pour vérifier ses engins de levage
Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28
formation@cote-dor.chambagri.fr

Viticulture

Un pas de plus pour l'environnement

Deux nouvelles plateformes de lavage ont été inaugurées à Nuits-Saint-Georges et Savigny-lès-Beaune.



Lors de l'inauguration de l'aire de Savigny-lès-Beaune

Les aires de lavage collectives se multiplient dans le département. En attendant celles de Meloisey/Saint-Romain et Marsannay-la-Côte, probablement opérationnelles l'an prochain, deux nouvelles structures ont été inaugurées ce 11 octobre. «*Le nombre d'aires de lavage collectif en Côte-d'Or est désormais de dix unités. Il y a dix ans, nous inaugurions la toute première structure de ce type, c'était à Meursault*» a indiqué Albert Jaffelin, élu viticulteur à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or à l'heure des discours. Ces dix aires de lavage mobilisent près de 500 viticulteurs adhérents : «*de nombreux effluents viticoles ne regagneront pas le milieu naturel. Ces dispositifs sont essentiels pour le traitement des pollutions viticoles et la préservation de la qualité des eaux. Ces aires procurent également un plus grand confort de travail pour les professionnels, ce n'est pas négligeable. C'est une grande fierté, pour la Chambre d'agriculture, d'accompagner ce type de projets du début jusqu'à la fin*».

Remerciements unanimes

Denis Bazart, président du syndicat de l'aire de Nuits-Saint-Georges, a présenté les différentes caractéristiques du bâtiment accueillant aujourd'hui 47 viticulteurs et 12 agriculteurs : «*Notre structure est la première dans le département qui accepte ces deux catégories de professionnels. Nous pouvons encore accueillir du monde, environ quinze places sont disponibles. Le bilan de la première année d'utilisation est en cours : il devrait être très positif car tout s'est très bien passé. Le projet a mis du temps à prendre forme mais nous y sommes arrivés. Cela n'a pas été très facile entre la recherche d'un terrain et les contraintes du voisinage. Merci à tous pour la réalisation de ce bel outil de travail et notamment à : l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, les fonds Feader, le Conseil départemental pour leurs soutiens financiers, mais également la ville de Nuits-Saint-Georges, la Chambre d'agriculture, Dijon Céréales, les architectes et les entrepreneurs*».

Une prise de conscience

À Savigny-lès-Beaune, Jean-Baptiste Lebreuil a également remercié ces mêmes financeurs en informant que la structure était opérationnelle depuis deux campagnes et bénéficiait à une soixantaine de viticulteurs de Savigny, Beaune et Chorey. Le Côte-d'Orien a salué l'implication permanente de la Chambre d'agriculture dans les démarches administratives et l'appui technique du projet. Le matin même de l'inauguration, le président du syndicat avait reçu 110 élèves de l'école de Savigny-lès-Beaune, afin de leur présenter l'aire de lavage dans le cadre d'un projet éducatif s'intéressant aux réserves en eau et à l'environnement : «*beaucoup de questions m'ont été posées. Plusieurs jeunes m'ont demandé pourquoi nous n'avions pas ce type de dispositif avant… Cela démontre que la protection de l'environnement est une notion naturelle chez la nouvelle génération. Pour nous, il s'agit d'une réelle prise de conscience, rien n'est figé*».

Données économiques : l'investissement s'élève à 500 000 euros à Nuits-Saint-Georges et 430 000 euros à Savigny-lès-Beaune (montants hors taxes).

AURÉLIEN GENEST

Une démarche écologique

Le fonctionnement des deux aires est identique et basé sur la récupération d'eau de pluie. Chaque adhérent accède au site par une carte électronique et demeure autonome dans son action de lavage. Une fois utilisées, les eaux sont traitées par un filtre charbon actif disposé sur le site de la société Véolia basée à Beaune.



L'aire de Nuits profite également aux agriculteurs.

Moissons

Sur de bons rails

Les premiers résultats des récoltes de tournesol et soja sont connus.



Lors de l'inauguration de l'aire de Savigny-lès-Beaune

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or mène une enquête moisson comme à chaque récolte. Cet été, les agriculteurs ont transmis leurs résultats pour une surface supérieure à 14 000 ha, assez représentative pour tirer divers enseignements selon les espèces, leurs variétés, la profondeur des sols, la date de semis ou encore la fertilisation. La campagne 2017 se poursuit avec les récolte des tournesol et de soja, pour lesquelles sortent de premières tendances, particulièrement positives. Pour le tournesol, 17 agriculteurs ont transmis leurs résultats à la Chambre d'agriculture, pour un total de 26 parcelles et une surface globale de 327 ha. Les rendements moyens sont les suivants : 22,7q/ha en terre superficielle, 29,7q/ha en terres moyennes et 33,6q/ha en terres profondes. Le rendement départemental atteint ainsi 29q/ha, soit près de deux fois plus que lors de la campagne désastreuse de 2016 (15q/ha). Ces premières tendances de 2017 paraissent également meilleures que celles de 2015 (25q/ha) et 2014 (22q/ha) mais légèrement moins bien que celle 2013 (31q/ha). Pour le soja, huit exploitants ont transmis leurs résultats à la Chambre d'agriculture. Onze parcelles sont concernées, pour une surface de 390 ha. Le rendement moyen s'élève à 34,2 q/ha (31q/ha dans les sols moyens et 37,5 q/ha dans les sols profonds). Cette moyenne est pour l'instant la meilleure enregistrée ces cinq dernières années (32q/ha en 2013, 34q/ha en 2014, 22q/ha en 2015 et 29q/ha l'an passé).

AURÉLIEN GENEST

▸ Formations

24/11/et 01/12/2017 - à Breteniere
Lire et comprendre son bilan comptable pour améliorer la gestion de mon exploitation Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28 - formation@cote-dor.chambagri.fr

24/11/, 12/12/et 16/01/18 - à Breteniere
ACTE : Agir pour ma Cessation et la Transmission de mon Exploitation
Elise Bartoletti, CA21 - 03 80 68 66 42 - elise.bartoletti@cote-dor.chambagri.fr

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

▸ Agenda

28-10 - Concours de l'Auxois Sud

La Fédération Charolaise de Côte-d'Or et le comice agricole de Pouilly-en-Auxois organisent pour la dixième année, le concours de l'Auxois-Sud samedi 28 octobre. Ce rendez-vous rassemblera des reproducteurs et reproductrices de race Charolaise. Programme de la journée : opération des jurys et classement des animaux de 8 h à 11h30, repas avec tournedos Charolais à 13 h, après-midi : exposition-vente, concours de dessins organisé en partenariat avec les écoles, 15h30 : remise des prix. Entrée libre et animations diverses. Tous les éleveurs intéressés par l'achat de reproducteurs de qualité sont invités. Renseignements à la Fédération Charolaise au 03 80 90 68 80. Réservation pour le repas auprès de Jean-Pierre Laprée (Velard, 21320 Pouilly-en-Auxois, 03 80 90 72 43) ou Éric Bize (Dionne, 21320 Chatellenot, 06 24 69 61 13).

31-10 - Valorisation des fourrages à Quemigny

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or organise une journée technique au Gaec de la Combe (Quemignerot – 21510 Quemigny-sur-Seine) mardi 31 octobre dès 9h45. Deux ateliers sont au programme : foins 2017 (caractéristiques et valorisation dans les rations du cheptel allaitant) et valorisation de l'ensilage de maïs dans les rations pour bovins. Contact : Florent Gavard, florent.gavard@cote-dor.chambagri.fr, 06 49 81 32 38

Du 04 au 07-11 Ferme Côte-d'Or

La nouvelle édition de la Ferme Côte-d'Or se tiendra du 4 au 7 novembre de 10 heures à 18h30 pendant la Foire gastronomique de Dijon. Les productions végétales annuelles seront à l'honneur cette année. Un concours de jugement de bétail sera organisé lundi 6 novembre, une soirée anniversaire est prévue le 7 novembre.



Zone d'Activités
21360 Pont d'Ouche
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
SARL
F. GERBET
CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - SERRURERIE
ISOLATION
Bâtiments agricoles
Bâtiments vini-viticole - Cuverie

Groupe de développement

Ils musclent leurs compétences

Trente-huit jeunes installés optent pour un accompagnement sur-mesure (Pack 5 ans) proposé par la Chambre d'agriculture.



La dernière formation en date s'est déroulée le 10 octobre à Bretenière sous la thématique : *«Établir un budget prévisionnel de trésorerie pour mieux piloter son entreprise».*

Un bon démarrage est déterminant pour la réussite d'une installation. À ce titre, un groupe de développement de jeunes installés s'est constitué l'été 2016 en Côte-d'Or. Nommé Génér'action, ce groupement compte près de quarante producteurs et permet à chacun de bénéficier d'un accompagnement spécifique (Pack 5 ans) pendant leurs cinq premières années d'installation. Des formations, journées thématiques, informations pratiques et échanges sont proposés aux adhérents qui rencontrent des problématiques communes. Chloé Ribet, du pôle *«Formation Installation Transmission Emploi»* de la Chambre d'agriculture, souligne l'intérêt de cet accompagnement : *«L'objectif est de donner les moyens aux nouveaux installés de devenir de bons gestionnaires, de se professionnaliser et de gagner en autonomie dans le pilotage de leur entreprise. Des formations abordent notamment la question des coûts de production. Il est possible de comparer ses résultats économiques à ceux de l'étude prévisionnelle d'installation ainsi qu'à des références locales. Les adhérents ont aussi la possibilité d'affiner leur budget de trésorerie mensuel, de simuler la viabilité de nouveaux projets et investissements… les sujets ne manquent pas»*.

En individuel, aussi

En plus des formations proposées, les adhérents bénéficient d'un accompagnement individuel avec leur conseiller installation. Un rendez-vous intitulé *«Bien démarrer ses productions»* est proposé avec un conseiller technique. Chaque adhérent est également destinataire d'alertes *«pense-bêtes»* pour ne rien oublier (info réglementaires, Pac, dégrèvement TFNB, barèmes d'entraide, fermages). Les adhérents bénéficient d'un avoir de 500 euros hors taxes à consommer sur des prestations de développement de la Chambre d'agriculture. Après le rendez-vous du 10 octobre dédié à la bonne gestion de la trésorerie, la prochaine formation s'intéressera début décembre à la compréhension et à l'analyse des résultats technico-économiques.

L'accompagnement Pack 5 ans est aussi proposé par les Chambres d'agriculture de Saône-et-Loire, Nièvre et Yonne. Renseignements en Côte-d'Or : Chloé Ribet, 03 80 68 66 38 ou generaction@cote-dor.chambagri.fr

AURÉLIEN GENEST

Traits Auxois

Rendez-vous demain à Saulieu

Un concours de poulains se déroule pour la quatrième fois à l'espace Jean-Bertin.

L'Union nationale du cheval de Trait Auxois organise son dernier rendez-vous de l'année ce samedi 21 octobre à Saulieu, avec un concours annuel de poulains qui se tiendra de 10 heures à 16 heures à l'espace Jean-Bertin. L'an passé, 61 poulains issus de vingt élevages avaient fait le déplacement. *«Nous en attendons au moins autant pour cette quatrième édition»* confie Jean-Paul Bureau, président de l'Union, rappelant la bonne dynamique initiée à Saulieu en 2014. Ce rendez-vous, centre d'un concours modèles et allures, sera l'occasion de valoriser de jeunes animaux. *«Si les ventes ne se réalisent pas toujours directement sur place, un certain nombre de personnes profitent de ce concours pour venir repérer des animaux prometteurs. Je suis plutôt confiant car plusieurs mâles ont été vendus le mois dernier à Semur-en-Auxois»* poursuit Jean-Paul Bureau. Ce concours de poulains sera l'ultime rendez-vous pour aborder le prochain Salon international de l'agriculture, avec notamment la sélection des attelages qui iront représenter la race à la Porte de Versailles. Les animaux qui prendront part au concours général agricole sont pour leur part quasiment connus. Les juments de Florian Renon et Florian Bizouard, respectivement championne adulte et championne jeune du dernier Spécial Trait Auxois, sont aujourd'hui les mieux placées pour effectuer le déplacement à Paris.



AURÉLIEN GENEST

Éleveur & Engagé

Ou comment recréer de la valeur autour de la viande

Depuis plusieurs années, le prix de la viande payé aux éleveurs ne cesse de reculer. Bien souvent, il ne couvre plus les coûts de production, pourtant incompressibles. Depuis 2016, la FNB via l'ensemble du réseau des FDSEA, lance Éleveur & Engagé. Par cette démarche, les éleveurs ont voulu répondre à un double enjeu : satisfaire les attentes et besoins du consommateur tout en percevant un revenu décent pour le travail qu'ils fournissent quotidiennement.

Aujourd'hui, Éleveur & Engagé, un dispositif de co-création de valeur

Éleveur & Engagé marque une nouvelle étape dans les relations entre distributeurs et éleveurs qui construisent un partenariat équitable. La démarche vise un double objectif: rémunérer équitablement les éleveurs et garantir aux consommateurs des produits de qualité, facile à reconnaitre en rayon, grâce au logo du même nom.

Pour y parvenir, des critères stricts pour chacune des parties ont été mis en place :

- Du coté des éleveurs :
 - Un pré-requis : l'adhésion à la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage,
 - La qualité des animaux comprenant leur âge, leur état d'engraissement et le poids de leur carcasse,
- Du coté des distributeurs :
 - Le respect d'un délai de maturation de la viande d'au moins 10 jours,
 - Les volumes doivent représenter 50 % minimum du rayon boucherie,
 - Le prix doit impérativement prendre en compte les coûts de production
 - La mise en place d'un suivi pour assurer le retour de la valeur à l'éleveur

Ce n'est que lorsque toutes ces conditions sont respectées que l'enseigne peut utiliser le logo Eleveur & Engagé pour communiquer auprès de ses clients.

Neuf millions d'euros de plus pour les éleveurs !

À ce jour, Eleveur & Engagé est déjà à 25 % des objectifs de volume fixés lors du lancement de la démarche il y a un an. Après l'engagement des différentes enseignes entre juin 2016 et janvier 2017 dans la démarche, Éleveur & Engagé récolte les premiers fruits de sa mise en place sur le terrain.

Et, ce premier bilan est positif !

Sur le premier semestre 2017, à l'échelle nationale, Éleveur & Engagé représente en moyenne 5 000 animaux par mois et ceci après seulement une année de fonctionnement. Dans la majorité des cas, les éleveurs valorisant leurs animaux dans la démarche, ont perçu en moyenne 300€ par animal. Sur la base de ces chiffres, le bilan que l'on peut dresser de la démarche Éleveur & Engagé sur les six premiers mois de l'année 2017 est clair : il s'agit de 9 millions d'euros que les éleveurs ont directement perçus !

Continuons à développer la démarche Éleveur & Engagé, démarche équitable qui sortira l'élevage de la crise !

FDSEA 21

ÉLEVEUR & ENGAGÉ
QUALITÉ GARANTIE, ÉLEVEURS RÉMUNÉRÉS

Point de vue



Nous sommes évidemment très contents de voir que cette démarche prend de l'ampleur, que notre mobilisation auprès des GMS porte ses fruits et qu'enfin, nous puissions espérer un avenir plus serein pour nos exploitations d'élevage. Nous savons que nous sommes sur la bonne voie et que c'est par des initiatives de ce type que nous sortirons enfin de cette crise. Ce n'est pas par hasard qu'Éleveur & Engagé a été cité en référence par Emmanuel Macron lors de son discours dans le cadre des EGA.

Cependant, le travail n'est pas terminé, loin de là. En Côte d'Or, il reste beaucoup à faire et nous sommes trop peu à nous mobiliser au quotidien sur ce sujet. Nous sommes une poignée à rencontrer les GMS pour les faire adhérer à la démarche, à vérifier qu'elles respectent les engagements Eleveur & Engagé et à nous assurer que la valeur retourne bien aux producteurs. Pourtant c'est à notre portée à tous d'aller à la rencontre des magasins de notre canton pour les inciter à entrer dans le dispositif, à demander à nos acheteurs, à nos coopératives, de développer ce partenariat auprès de leurs clients, à exiger un retour de la valeur. Plus nous seront nombreux à nous mobiliser sur le terrain, plus vite nous verrons le résultat sur nos trésoreries !

Nous bénéficions d'un "capital confiance" du consommateur malgré certaines idéologies minoritaires. Nous devons nous battre pour que nos bêtes, produites de façon naturelle et respectueuse, soient commercialisées de la même façon et que les marges soient réparties équitablement, condition indispensable à la survie de nos campagnes.

Martial Gros, président de la commission Bovins Viande de la FDSEA 21

Chambre d'agriculture

Pôle Élevage : la saison de formations 2017-2018 est lancée !

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or a développé son offre de formations à destination des éleveurs.

Aujourd'hui, l'élevage doit faire face à de nombreux défis. Les crises économique et structurelle qui frappent le monde agricole ces dernières années fragilisent fortement les exploitations. En parallèle, la réglementation ne cesse d'évoluer. Afin de pérenniser leur activité, les éleveurs doivent donc plus que jamais s'adapter et faire évoluer leurs pratiques. Pour les accompagner dans cette démarche, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a développé son offre de formations.

Des formations accessibles à tous

Les formations organisées par la CA21 sont finançables par les fonds de formations, notamment Vivea (chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, aides familiaux et personnes en démarche installation) et le Fafsea (salariés agricoles).

Des formations pour répondre aux besoins des éleveurs

La CA21 est un organisme de formation à destinations des agriculteurs et salariés agricoles. Elle est à l'écoute des agriculteurs afin de tenter de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de ces derniers et ainsi faire évoluer l'offre de formations proposées. Si vous êtes agriculteurs, n'hésitez pas à contacter votre Chambre d'Agriculture afin de faire connaître vos éventuels besoins de formation.

Des thématiques variées

Les formations proposées par le Pôle Élevage ont toutes pour objectifs de permettre aux éleveurs de gagner en autonomie et d'optimiser les performances de leur exploitation. La CA21 développe des formations sur des thèmes variés : gagner en technicité, notamment via une meilleure conduite alimentaire ou la gestion de la reproduction du troupeau ; faire évoluer ses pratiques en modifiant sa conduite d'élevage ou en soignant ses animaux grâce aux pratiques alternatives ; améliorer son revenu grâce à l'analyse de la marge brute ou des coûts de production ; travailler efficacement et en sécurité avec un chien de troupeau ou en faisant le point sur la contention sur son exploitation...

Un lieu d'échanges privilégiés

Si l'objectif principal des éleveurs qui viennent en formation est de renforcer et/ou d'acquérir de nouvelles compétences, nombreux sont ceux qui également soulignent l'importance de ces moments où ils peuvent échanger avec d'autres agriculteurs. La formation permet aussi de tisser du lien social dans un milieu où l'on peut parfois se sentir isolé.

Le Pôle Élevage

Informations pratiques

Le catalogue des formations est disponible sur le site Internet www.cote-dor.chambagri.fr et sur demande auprès de Marie-Claude Guerrier au 03 80 90 68 76.
Suivez toute l'actualité des formations sur Facebook



Votre priorité : rentabiliser votre activité.
L'avantage de la NewAg : une machine ultra-confortable qui optimise le temps passé dans votre chariot télescopique. Un accès cabine unique, une visibilité totale et une insonorisation cabine optimale (73 dB seulement) pour un confort maximal.

Manitou, le choix gagnant pour votre journée de travail!
newag.manitou.com

MANITOU
HANDLING YOUR WORLD

RICHARD manutention

Village Auto - 16, rue des Ardennes - 21000 DIJON
Tél. 03 80 72 93 50
www.richardmanutention.fr

Découverte de la filière volaille

Une journée pour promouvoir la filière auprès des producteurs nivernais

C'est à l'initiative des organisations professionnelles membres du CAF du département que cette journée s'est tenue à Luzy. Avec au programme, une présentation du groupe LDC et une visite sur le terrain d'un éleveur ayant franchi le pas de la diversification.



Journée de promotion : les professionnels ont montré de l'intérêt à l'exposé de la filière volaille.

Pour les OPA, dans un contexte économique tendu dans les filières traditionnellement implantées dans la Nièvre, la diversification vers l'élevage de volailles peut être une opportunité à saisir. Elles ont donc organisé la venue de la société Bressane de production qui gère en amont la volaille pour la firme LDC. Une quinzaine d'inscrits sont venus écouter à la fois la présentation du groupe, sa stratégie économique et commerciale - dans un modèle de proximité et valorisant le bien-être animal - ainsi que les propositions de développement possibles pour ceux qui voudraient se lancer dans l'aventure. Dans les faits, la consommation de volaille a doublé en trente ans. C'est une viande diverse, bon marché, nutritive, qui sera sans doute la plus vendue dans le monde d'ici 2030. Les représentants de la Bressane de production ont mis en avant également plusieurs arguments. Le fait que le prix de la volaille est contractualisé avec LDC et que les éleveurs ne subissent pas les fluctuations du marché mais aussi que le système interne est tel que ce qui est dans un élevage est déjà vendu. Donc aucun risque de ne pas pouvoir vendre les animaux élevés. Mais attention, se diversifier en volaille n'est pas un «*bouche-trou*» et s'adresse à des éleveurs ayant une capacité d'investissement, qui pouvent gérer une charge supplémentaire de travail ou bien à des jeunes démarrant leur activité. Malgré tout, ce choix ne nécessite pas de grosses surfaces agricoles et valorise les issues de céréales. Il se fait toujours en mix (poulet/dinde ; dinde/canard ; canard/poulet) en fonction de la position géographique des abattoirs.

Des exemples chiffrés

Les explications et les chiffres, ensuite, ont été au cœur du partenariat possible avec le groupe qui propose ses propres formations et son expertise technique afin de monter de manière collégiale un projet de A à Z. Du côté de l'assistance, beaucoup de questions et d'inquiétudes quant à la rémunération, aux charges supplémentaires, au coût de l'investissement, d'autant que la filière volaille ne bénéficie pas de l'aide Pac. En l'occurrence, les propos se veulent rassurants. Le contrat avec LCD courant sur la durée du prêt nécessaire à la création du bâtiment, cela garantit à l'éleveur un débouché constant. De plus, le groupe donne trente euros d'aide du m^2. Un coup de pouce non remboursable. Il a aussi le rôle d'accompagnateur dans le choix des devis, dans les démarches à mener et il se porte caution simple à hauteur de 30% du prêt nécessaire. Trois exemples chiffrés ont été présentés en production de poulets, de dindes et de canards, afin d'avoir une idée globale de la rentabilité possible. Ainsi pour le poulet et un bâtiment de 1 350 m^2 ayant un coût de 330 000 euros, la firme s'engage à acheter sept lots de 29 700 animaux par an. Ce qui représenterait une marge nette annuelle (avant impôt et MSA) de 25 667 euros. Pour la dinde - qui demande moins de travail - cette marge serait de 21 041 euros et pour le canard, elle attendrait les 22 316 euros. Et comme le souligne Eric Bertrand, la volaille «*ne sauvera peut-être pas la Nièvre, elle mais est une solution de diversification qui peut créer des emplois*» de manière certaine.



EARL «*La blondelette*» à Maltat (71) : un exemple de diversification qui porte ses fruits.

Des témoignages concrets

Cette matinée de démonstration a aussi été l'occasion d'entendre des témoignages concrets d'exploitants. Ainsi Anthony Guillebaud, installé en individuel sur Saint-Ennemond depuis 2013. Il gère environ 130 000 canards à l'année. Et s'il a opté pour le canard - plutôt que le poulet ou la dinde - c'est parce que cela correspondait complètement à la demande de LDC lorsqu'il a décidé de développer son activité. Il a démarré avec 1 000m^2 et 15 000 canards par bande. Puis, début 2016, il a ajouté 1 500 m^2 supplémentaires, soit 22 500 canards par bande. Tous élevés et engraissés sur caillebotis. Lui ne fait pas du mixe, mais dans l'absolu, pourrait faire du poulet ou de la dinde. Totalement satisfait de son choix, Anthony Guillebaud souligne malgré tout que le canard impose un travail très prenant, plus important que le poulet. Ainsi, il est dans l'obligation de s'en occuper «*un par un*» pour un certain nombre de traitements comme par exemple la vaccination. Le nettoyage étant aussi une charge lourde lorsque l'on choisit ce type de volaille et des bâtiments d'élevage en caillebotis. Cependant, pour lui, c'était la bonne option à prendre, soulignant qu'il aime son métier et qu'il tire correctement son épingle du jeu. Il parle même de s'agrandir mais – cette fois - en développant sans doute le paillage des bâtiments. Olivier Bailly, quant à lui installé à Maltat, a pu également détailler son parcours. C'est d'ailleurs sur son exploitation que s'est poursuivie sur le terrain cette journée de promotion. L'homme ayant démarré son activité sous la houlette de LDC il y a deux ans.

FABIENNE DESSEUX

S.A.S. BAILLY
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS
Dimensions standards ou sur mesures
Conception personnalisée • avec pose ou kit • photovoltaïque
18240 Savigny en Sancerre
Tel. 02 48 72 12 93 - www.baillysa.fr - mail@baillysa.fr

À noter

Informations pratiques

- Pour le prochain concours bovins de Luzy qui se tiendra le 17 novembre, attention aux nouvelles dispositions du réglement sanitaire ! Le comité des foires et concours de Luzy a décidé de demander la garantie «*Bovins non IPI*» pour les bovins participants. Cette dernière s'ajoute donc au règlement sanitaire IBR que le comité avait validé et qui est paru dans Terres de Bourgogne n°1442.

- A compter du 1er novembre, la sous-préfecture de Château-Chinon sera ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et également les lundi et mercredi de 13h30 à17h.

Coopération Conseil régional et région de Maule au Chili

Des stagiaires chiliens dans des exploitations nivernaises

L'histoire commence en 2009. Le ministère de l'Agriculture signe alors un accord de coopération avec son homologue chilien. Ici, le Conseil régional s'engageait avec Maule. Deux ans plus tard, l'Eplefpa du Morvan et celui de Fontaine mettaient en place des échanges d'étudiants et de stagiaires.



Franco, Catalina, Marcel Cottin, Nicolas Rojas et Mireille Coquelard Gallois.

Depuis cet accord de coopération, ce partenariat permet à des étudiants français en BTS aquaculture du Lycée d'enseignement général et technique (LEGT) du Morvan et des adultes stagiaires du CFPPA de se rendre au Lycée agricole de Duao au Chili. À l'inverse, de jeunes chiliens en formation à San José dans cette ville – à un niveau équivalent à une terminale d'un lycée agricole – viennent en immersion sur des exploitations. Leur séjour dure un mois dont deux semaines sur le terrain. Catalina et Franco, âgés de dix-huit ans, viennent tout juste de redécoller vers leur pays natal afin de terminer la validation de leur diplôme dont les filières d'enseignement principal sont le maraîchage, l'équestre et l'élevage. Cette session de septembre 2017 avait vu l'arrivée de six stagiaires, deux filles et quatre garçons. Une partie était accueillie en Saône-et-Loire, les autres à Lormes ou Savigny-Poil-Fol tandis que Catalina et Franco s'installaient chez Catherine et Marcel Cottin à Isenay. Pour ces derniers, rien de plus naturel que de recevoir ces stagiaires du bout du monde. Maître de stage à Agrosup Dijon, Marcel Cottin a hébergé nombre de jeunes de toutes nationalités au fil des années. Angleterre, Sénégal, Ukraine, Congo... L'exploitation est depuis longtemps l'auberge espagnole des jeunes venus découvrir l'agriculture de nos territoires : «*Catalina et Franco font de tout ici, ils ont une participation active. Ce que j'ai remarqué, c'est qu'ils ont une capacité d'observation que nos jeunes français n'ont pas*». Sans doute, explique Mireille Coquelard Gallois, directrice-adjointe au CFPPA du Morvan, «*parce que le système d'apprentissage est plus basé sur la pratique au Chili alors qu'il est plus théorique ici.*»

«Partout où je peux les emmener, je les emmène»

La famille Cottin a sa façon bien à elle de s'occuper de ses stagiaires de passage… «*Partout où je peux les emmener, je les emmène*», explique Marcel Cottin, «*je cherche ce qui les intéresse et mon objectif professionnel est de trouver un interlocuteur précis. Puis il n'y pas de tableau des horaires. On se cale sur la vie de famille. On va bosser, on va se promener, on fait comme avec nos gamins*». Seul souci, la barrière de la langue. Là encore les solutions sont nombreuses. Tout d'abord le rôle de Nicolas Rojas, service civique chilien arrivé en mars, qui permet de faire le premier lien. Mais au quotidien, la débrouille est de mise. Dictionnaire et téléphone pour des traductions en temps réel, tout est bon pour communiquer même si cela peut générer des frustrations. Et lorsque les échanges viennent sur les méthodes et les différences entre nos deux pays, l'atlas est toujours à portée de main. Car l'intérêt de la famille Cottin n'est pas de circonstance, creusant les interrogations, cherchant des réponses et faisant faire le maximum de travaux au sein de l'exploitation comme «*donner la farine aux vaches à l'engraissement et même commencer à conduire le tracteur*». Une méthode que tous les patrons de structures n'appliquent pas, les Cottin allant au-delà de la demande de l'Eplefpa. Comme le souligne Mireille Coquelard Gallois : «*Ici on peut faire ce genre de choses. Ce n'est pas partout comme ça*». Mais parfois, pas besoin de chercher très loin pour proposer aux stagiaires des découvertes agricoles inédites. Catalina et Franco ayant vu pour la première fois... un poulailler.

Une aventure humaine

Pour Catalina et Franco, les débuts ont pu être un peu difficiles. Car aucun des deux n'avaient jamais quitté le sol chilien. Et même pour quelques semaines, le déracinement a pu se faire sentir. Heureusement, l'accueil familial et global des Cottin les a mis à l'aise, de même que la présence de leur homologue, Nicolas Rojas. Lorsqu'on interroge Catalina, elle dit souhaiter dans l'avenir se tourner vers une carrière vétérinaire. Ainsi, après son diplôme, cinq ou six ans d'études universitaires l'attendent. Venir ici est pour elle une belle opportunité pour apprendre à connaître une autre culture. Franco, de son côté, souhaite travailler dans le domaine équin. Sa famille possédant une exploitation de chevaux mais aussi de brebis et de vaches. Lui aussi est content de ce voyage et des découvertes professionnelles qu'il y a fait. Et si ces échanges franco-chiliens ne sont pas une obligation pour valider les diplômes des stagiaires, ils constituent avant tout une véritable aventure humaine. À la fois pour les jeunes mais aussi pour ceux qui les reçoivent. Une manière d'appréhender la mondialisation à travers ce qu'elle peut avoir d'humain, de proche et de riche.

Transmettre pour se comprendre. Mireille Coquelard Gallois est, quant à elle, ravie de la qualité de ces échanges et souhaite que de nombreux exploitants ouvrent ainsi leur porte à ces étudiants chiliens. Car il est parfois difficile de trouver des professionnels pour les accueillir, les maîtres de stage étant parfois compliqués à trouver. Cette année, une petite dizaine de jeunes chiliens ont foulé le sol français et rapporteront leur expérience à Duao où - sans aucun doute - ils aiguiseront la curiosité des promotions à venir.

FABIENNE DESSEUX

Focus

Cela fait huit ans que les échanges entre le Maule et la Bourgogne sont actés. Pas tout à fait un hasard lorsque l'on sait que Michelle Bachelet – présidente du Chili – avait des ancêtres en Côte-d'Or. Venue le 30 mai 2009 à Chassagne-Montrachet, là où ils avaient vécu, elle y rencontre François Patriat alors président du Conseil régional et signe avec lui cet accord décentralisé. Dans la foulée, la Bourgogne ouvre un bureau de représentation à Santiago du Chili dans le but de renforcer sa présence économique. De nombreuse actions sont mises en place afin de valoriser les savoir-faire et enrichir les compétences des étudiants bourguignons favorisant ainsi l'employabilité. Ce partenariat Bourgogne-Maule possède cinq axes principaux : la formation professionnelle agricole, le développement économique et commercial, la santé, la jeunesse et la culture. Depuis 2011, la coopération entre le CFPPA du Morvan, le lycée agricole de Fontaines et le lycée de Duao est basée sur stages en aquaculture, agriculture biologique, élevage et analyse et conduite des systèmes d'exploitation. Depuis 2012 des accueils de formateurs ont été mis en place afin d'échanger autour des pratiques pédagogiques.



Marcel et Catherine Cottin. Un rôle au-delà du maître de stage.



▸Agenda

25/10 - Rallye
«Conditions de réussites pour atteindre l'autonomie protéique totale pour les animaux d'élevage du troupeau» au Gaec Goulot, Lieu dit Clinzeau 58120 Saint-léger-de-Fougeret 14h00.

26/10 - Porte ouverte
Porte-ouverte organisée par la Chambre d'agriculture dans le cadre des rallyes économiques : chez Alexandre Barthelat, la ferme de Marçy à Poiseux. 350 brebis – deux races – deux périodes d'agnelages. La situation après quatre ans d'installation.

27/10 - Préparation retraite
Réunion organisée par la Chambre d'agriculture destinée aux exploitants agricoles qui souhaitent préparer leur retraite. De 14h à 17h salle des fêtes de Brassy. Contact Carole Simon ou Sylvie Simonin 03 86 93 40 99

27/10 - Rallye
«fabrication d'aliment à la ferme vecteur d'autonomie énergétique et protéique» au Gaec Laudet Gérard et fils, Lieu dit Chalnots 58170 Chiddes à 14h

28 et 29/10 - Concours Inter-régional Limousin à Saugues (43)
21 départements représentés dont l'Allier et la Nièvre. Le premier avec Olivier Lena et son taureau arrivé 2ème (section 15/19 mois) au Sommet de l'élevage de Clermont-Ferrand. Le second avec Cédric Torcol et son taureau Japelou lui aussi récompensé à ce Sommet. Un duo pour une collaboration à la fois amicale et professionnelle des deux départements du 03 et du 58

08/11 - Soirée Élevage FDSEA
«L'élevage bovin-viande face aux mutations de la consommation: des clés pour comprendre et s'adapter»: rendez vous mercredi 8 novembre à 18h à la salle polyvalente de Chatillon pour la soirée élevage organisée par la FDSEA et ouverte à tous. Venez rencontrer et questionner Bruno Dufayet (Président FNB), Denis Lerouge (Directeur de la communication d'Interbev), et Hugues Pichard (Président Charolais France) pour comprendre les évolutions de la consommation de viande et la stratégie de la FNB

Action syndicale à Paris

Le juste prix

Quelques heures avant les annonces du Président de la République sur la clôture de la première phase des États Généraux de l'Alimentation, la FNSEA et les JA organisaient mercredi 11 octobre à Paris, une vente de produits agricoles.

Action syndicale à valeur pédagogique mercredi 11 octobre à Paris. À l'appel de la FNSEA et des JA, quelques 300 agriculteurs français, venus de toute la France, ont une journée durant fait déguster et vendus les produits issus de l'agriculture de leurs régions.
On était loin, place de la république, de la logique tronquée qui consiste à dire et penser que l'agriculture conventionnelle ne produit pas de qualité.
On était loin, place de la république, de la logique répandue qui voudrait que seuls les producteurs directs pourraient jouir de la confiance du consommateur.
On était loin enfin, du message effarant consistant à considérer que l'agriculture, plurielle et diversifiée telle qu'elle est en France, ne pourrait répondre aux attentes de la société.
Mercredi 11 octobre à Paris, les consommateurs, les journalistes, ont dégusté, consommé, et achetés avec certitude sur la qualité et l'intégrité des producteurs, des produits issus de l'agriculture conventionnelle française et de ses filières.
Mieux que ça pour finir ! Mercredi 11 octobre, les consommateurs ont entendu parler du vrai prix des bonnes choses. Parce que *«votre alimentation à un prix»*, n'ont eu de cesse de répéter les agriculteurs présents sur place.
Oui, mercredi 11 octobre à Paris, quelques 300 agriculteurs français, ont remis l'église au milieu du village. Pour ne pas laisser penser que la hausse des prix agricoles réclamée dans le cadre des EGA, aurait un impact sur les prix à la consommation comme l'a scandaleusement martelé Michel-Edouard Leclerc au cours des dernières semaines. Pour ne pas laisser penser non plus que les prix agricoles bas demeureront, tels une fatalité.
Quelques centimes de plus pour remettre du sens au métier, les consommateurs y sont prêts ! Et sans parler d'une grande distribution prisonnière de sa course folle vers les prix bas, reste aux acteurs de l'aval des filières, quand ils sortent du goudron, à se responsabiliser.
Souhaitons que les annonces du Président de la République, dont la volonté de légiférer par ordonnance traduit la volonté d'aller vite sur ces sujets, y contribueront.

S.L – FDSEA 58



Échange riche avec les consommateurs durant toute cette journée. Ici, Romaric Gobillot, secrétaire général FDSEA, sur ses pratiques d'élevage



Dégustation de viande charolaise et de terrines « Charolais de Bourgogne ».



La nouvelle IGP Charolais de Bourgogne était présente à Paris. Les terrines ont fait fureur !

Fête de l'élevage de Cercy-La-Tour

Une sixième édition sous les meilleurs auspices

Cette nouvelle fête de l'élevage se tiendra le 4 novembre prochain. Avec comme chaque année, une dynamique tournée vers les professionnels et le grand public. Un cap qui commence à faire ses preuves.

L'événement attire chaque fois un peu plus de monde. Qu'il s'agisse des éleveurs ou des amateurs venus profiter d'une journée multi-facettes. Comme l'explique Frédéric Renaud, président du Comité des foires cercycois : *«On s'est développés, on a ajouté des animations supplémentaires d'année en année»*. En plus du traditionnel concours de reproducteurs charolais, 2016 avait déjà vu la mise en place d'une vente aux enchères. Le premier comptait alors environ 120 animaux ; la seconde, une quinzaine. Et 2017 s'annonce encore plus attractive puisque près de 150 reproducteurs sont inscrits au concours et 25 bêtes sont prévues pour les enchères. Une montée en puissance qui a obligé le Comité à trouver une solution afin de satisfaire la demande des professionnels et cette nouvelle édition voit l'instauration d'une vente amiable. Là, sur la vingtaine de veaux présentés – qui seront tous à voir le 4 novembre – onze ont déjà été vendus.

Qualité et accessibilité

La fête de l'élevage gagne ses galons et la notoriété du rendez-vous monte en puissance. Pour Frédéric Renaud, *«Cela fonctionne parce qu'il y a une bonne entente, que chacun y met du sien»* comme cet agriculteur qui met gracieusement son terrain à disposition pour la journée. De plus, au-delà de la qualité des animaux venant de la Nièvre mais aussi de Côte-d'Or ou de Saône-et-Loire, la vente aux enchères propose toujours des mises à prix accessibles et les acheteurs n'ont pas de frais de vente à régler. Lors de cette journée, le public pourra aussi profiter d'une exposition de matériel agricole, d'un marché du terroir et de l'artisanat, d'animations pour les enfants, de balades à dos d'âne, d'une mini-ferme ou d'ateliers autour des plantes. Car l'objectif du rendez-vous est bel et bien de toucher le public le plus large possible. Ce qui est fait avec le concert de Nash qui aura lieu l'après-midi avant un dîner-dansant pour celles et ceux qui souhaiteront prolonger la fête.

Fabienne Desseux

Pratique

Fête de l'élevage, lieu-dit la Croix de Vauilly, Cercy-La-Tour. 8h00 concours. 11h00 vente aux enchères. Concert 14h00. Marché et animation sur toute la journée. Dîner-dansant sur réservation ; réservation à faire avant fin octobre au 03 86 50 51 25



Filière chanvre

Des produits de paillage 100% naturels «Made in Yonne»

Inaugurée en mai 2016, l'usine Géochanvre, implantée sur l'ancien site Lafarge de Lézinnes, dans le Tonnerrois, a redonné vie au secteur, en produisant des géotextiles biodégradables réalisés à partir de fibres de chanvre cultivé en partie dans l'Yonne et en Bourgogne.



Rouleaux de paillage sortis de l'unité de fabrication.


Un paillage qui trouve aussi son utilisation dans les vignes.

Géochanvre

Créée en 2014 et dirigée depuis par Frédéric Roure, agronome et ingénieur écologue de formation, la société Géochanvre s'est spécialisée dans la fabrication de géotextiles biodégradables, à partir de fibres de chanvre. Donnant à un produit artisanal, une échelle industrielle, en s'équipant de machine spécifiques et en occupant les lieux de l'ancienne cimenterie Lafarge, abandonnée depuis 2012.

Son implantation à Frangey, dans le tonnerrois n'est pas le fruit du hasard, comme le rappelait son fondateur, lors de l'inauguration du site, en mai dernier : *«j'ai posé mes valises à Lézinnes en voulant avant tout, reconstruire une aventure humaine. Ici, nous avons tout : l'espace, la ressource en eau, de la paille, à partir de chanvre cultivé localement»*. Ils sont aujourd'hui une dizaine de salariés à travailler sur le site, dans un décor minéral surdimensionné, héritage historique de son activité première de cimenterie.

Un process d'hydroliage, sans aucune colle ni produit chimique

Si le process de fabrication de géotextiles et géofilets, sans liants ni colles ou dérivés plastiques, peut paraître simple, il est le fruit d'un travail de recherche important mené en amont par Frédéric Roure et son équipe et a débouché sur une technologie brevetée aujourd'hui dans 140 pays. Son principe : à partir de chanvre produit notamment sur des zones de captage du Tonnerrois, les balles de paille sont amenées à plat sur un tapis, dépierrées, dépoussiérées, pour être ensuite écrasées, avant qu'un process d'hydroliage ne la transforme en géotextile, par projection de part et d'autre de la nappe de paille, d'une eau compressé à 250 bars.

Le produit étant ensuite séché, découpé ou enroulé. Un dispositif produisant in fine, des matériaux non tissés, biodégradables et certifiés, aux utilisations multiples, aussi naturels qu'un paillage mais avec tout l'avantage d'un géotextile entièrement compatible notamment avec l'agriculture biologique. La société s'approvisionne en paille auprès de différentes coopératives, dont 110 Bourgogne, via Eurochanvre, offrant une opportunité nouvelle pour la culture de chanvre, du fait d'une plus grande souplesse dans l'utilisation des fibres et de la valorisation de co-produits, là où la fabrication de matériaux composites impose des fibres dument calibrées.

Plusieurs fois récompensée

La vocation première de l'entreprise reste la fabrication de paillages, pour des applications multiples : jardin, potager, maraîchage, vignes, arboriculture, parterres… Notamment pour empêcher la pousse d'herbe du fait d'un pouvoir occultant total mais également pour réduire les besoins en arrosage, par une opacité aux UV, ou limiter l'évaporation du sol en fixant l'humidité. Avec l'avantage supplémentaire d'enrichir le sol en humus en se dégradant, au bout d'une période variant en fonction du grammage de produit. D'autres utilisations ont été développées, comme la fabrication de sacs de jardin, de pots végétaux ou encore, de feutre de chanvre rui, un textile naturel idéal pour la confection ou la conception de sacs et pochettes. Frédérique Roure ne compte pas s'arrêter là et envisage demain, en partenariat avec la filière Bleu Blanc Cœur, de récupérer et valoriser les pailles de lin pour en faire également des tissus.

Une démarche qui s'inscrit dans une volonté de circuit vertueux, s'appuyant sur le développement de l'économie locale, qui a valu à la société Géochanvre, d'être récompensée en 2015, par le ministère de l'Écologie dans la catégorie *«écoproduit pour le développement durable»* et plus récemment, à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, par un *«Trophée de l'innovation»*. Autant de reconnaissances qui ont conduit l'entreprise à investir 3 millions € supplémentaires pour son site de Frangey et à se fixer pour objectif, une production annuelle de 2 millions de m² de tissus.

DOMINIQUE BERNERD


Des cathédrales de béton, vestiges de la cimenterie Lafarge, pour entreposer la paille de chanvre.


Prototypes de sacs confectionnés avec du feutre de chanvre roui.



▸Agenda

20 et 21/10 Concours charolais d'Avallon

Le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine charolaise de l'Yonne, organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les : vendredi 20 et samedi 21 octobre, à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon. Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au HBC Livre A. Des sections *«animaux sans cornes»* seront présentés sur el concours. Les opérations du jury se dérouleront vendredi 20 octobre, à partir de13h30.
Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact avec le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise, 9 Avenue du 11 novembre à Avallon. Tél 03 86 34 23 41 (entre 8 et 9 heures)
Mail : c.bonin@yonne.chambagri.fr - Fax : 03 86 31 63 56

21 et 22/10 Fête des vins à Chablis

69e Fête des vins à Chablis, samedi 21 octobre, de 12h30 à 18 h et dimanche 22 octobre, de 9 h 30 à 18 h.
Au programme du samedi: dégustations, restauration avec le Comité St Vincent du Chablisien 2018, exposition de matériel viticole, véhicules, quads et produits régionaux. Animation pour adultes et enfants.
Le dimanche : à 9h30, départ de la randonnée *«Découverte des crus»*. Départ toutes ls 15 mn jusqu'à 11 h. Durée du parcours environ 1 heure. A 11h, ouverture des stnads de dégustation ; 11 h 30, allocutions des personnalités et intronisations par les Piliers chablisiens. Le président de la fête sera cette année le champion cycliste, Bernard Hinault.

21 et 22/10 Fête de la châtaigne à Quarré-les-Tombes

Fête de la châtaigne et marché fermier en Morvan, à Quarré-les-Tombes, samedi 21 et dimanche 22 octobre: 25 producteurs du terroir, engagés dans des démarches ed qalité seront présents. Vente de châtaignes du Morvan et de l'Ardèche, produits dérivés (pain, farine…), boudins, terrines, jus de pommes, châtaignes grillées… Animations diverses, musique buvettes, espace dégustation et repas en salle. Espace jeux pour les enfants. Entrée gratuite de 10 h à 19 h. Sous chapiteau chauffé. Détail de la fête sur :
www.promotion-quarre-morvan.fr

Marché de la rue de Chine

Bientôt une édition printanière

L'édition 2017 du marché de la rue de la Chine s'est déroulée sous un soleil estival et aura été marquée par l'annonce d'une bonne nouvelle : la tenue d'un marché similaire au printemps prochain


FDSEA 89.
Au micro, le président de la FDSEA de l'Yonne, Damien Brayotel, accompagné de Frédérique Calandra, maire de l'arrondissement et Daniel prieur, secrétaire général adjoint de la FNSEA.

Le rendez-vous est devenu traditionnel : ce dimanche 9 octobre, l'Yonne, accompagnée de producteurs d'autres départements, s'est installée une fois de plus pour la journée rue de la Chine à Paris. En partenariat avec la FNSEA, la FDSEA 89 a organisé la 24ème édition du « marché des Terres de France » qui au fil du temps s'est ouvert à quelques producteurs d'autres régions.
Cette année encore, le charme des saveurs de notre beau département a opéré et la convivialité était au rendez-vous, aidé par un magnifique soleil, présent toute la journée. En fin de matinée, Daniel Prieur, secrétaire général adjoint de la FNSEA, Frédérique Calandra, maire du 20ème arrondissement, accompagnée de Weiming SHI, son adjoint chargé du commerce, ont inauguré le marché avec Damien Brayotel, nouveau président de la FDSEA de l'Yonne, et Christine Busson, apicultrice responsable de l'opération.
Madame la Maire a entendu la demande des badauds d'organiser une édition printanière de ce marché… Elle a pu annoncer à l'ensemble des personnes présentes que le prochain rendez-vous se tiendra le 11 mars 2018, en complément de l'édition du mois d'octobre. Nous vous donnons maintenant rendez-vous à la Foire Saint Martin à Auxerre le 6 novembre.

LOÏC LEROUX
FDSEA 89


FDSEA 89.
Comme à l'habitude, beaucoup de monde dans les allées, pour découvrir le terroir de l'Yonne.

FDSEA 89

Au revoir Martine

Après plus de 26 années de bons et loyaux services, Martine Nigon a fait valoir ses droits à la retraite et quitté la FDSEA de l'Yonne.


L'ambiance n'était pas à la mélancolie ce vendredi, dans les couloirs de la FDSEA 89, mais bien à la fête !

L'Histoire retiendra de l'année 1991, qu'elle fut celle de la guerre du Golfe, de la mort de Gainsbourg et Montand, ainsi que de la nomination d'Edith Cresson au poste de 1er Ministre. Ce fut aussi celle de l'arrivée à la FDSEA de l'Yonne de Martine Nigon, au poste de secrétaire de la filière productions animales. Toute relation entre les évènements pré-cités étant nulle et non avenue !

Pour autant la date précise est restée bien ancrée dans la mémoire de la toute nouvelle retraitée : *«je m'en souviens comme si c'était hier : lundi 22 avril 1991…»* Embauchée sous l'ère d'André Thomas, elle aura connu au total six présidents différents et pas moins de huit directeurs ou directrices à la tête de l'instance syndicale agricole départementale. C'est en 1998, qu'en plus de sa mission première, lui fut confiée la tâche d'assistante de la Section des anciens exploitants. Son pire souvenir ? *«Quand j'ai oublié de réserver un car pour leur journée de détente de septembre ! Ils partaient le lundi, je téléphone à l'autocariste le vendredi à 15 h, il n'avait rien d'enregistré, juste la demande de devis qui datait de février. Je pleurais comme une madeleine !»*

Heureusement, le voyage n'était pas très long pour aller jusqu'au Moulin à Tan, à Sens et après quelques coups de téléphone et regroupements dans des voitures particulières, tout le monde est arrivé à bon port…

Et quand on évoque avec elle son meilleur souvenir de toutes ces années passées à la FDSEA de l'Yonne, la réponse fuse sans hésiter : *«le congrès national qui s'est tenu à Auxerre en 2010. Je voudrais bien recommencer. S'il y en a un autre, vous m'appelez !»*
Après une première soirée en septembre pour fêter son départ en retraite, où étaient présents de nombreux salariés, amis et représentants du monde agricole, elle a donné une nouvelle fois rendez-vous à ses collègues, pour un pot d'au revoir, en présence notamment, du président de la FDSEA 89, Damien Brayotel et de son directeur, Loïc Leroux.

Avant de prendre la route de Granville pour y savourer le cadeau collectif offert pour l'occasion : un séjour iodé sous les embruns et les cris des mouettes ! Bonne retraite Martine et à bientôt…

DOMINIQUE BERNERD



FDSEA 89

Rencontre gouvernementale

Ancien parlementaire de l'Yonne, aujourd'hui Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne a rencontré la FDSEA 89 le 6 octobre dernier, pour un tour d'horizon des sujets d'actualité impactant l'agriculture départementale



Une rencontre qui s'est déroulée dans les locaux auxerrois du syndicat agricole départemental

Pas facile de caser un rendez-vous dans l'agenda d'un Secrétaire d'État ! Entre deux déplacements à travers le monde, Jean-Baptiste Lemoyne a néanmoins dégagé un peu de son temps et répondu à l'invitation de la FDSEA de l'Yonne pour une rencontre qui s'est déroulée le 6 octobre dernier dans les locaux auxerrois de l'organisation syndicale agricole. L'occasion de dresser avec le membre du gouvernement la liste des problèmes pesant sur les agriculteurs icaunais, comme : la menace d'interdiction du glyphosate, l'insincérité budgétaire, les accords de libres échanges avec le Canada, ainsi que les ambitions revues à la baisse concernant les biocarburants de première génération.
Sur les conséquences pour la ferme Yonne de l'interdiction du glyphosate, les élus ont été clairs : «*la diversité de son mode d'action est un véritable atout de compétitivité et son retrait sans véritable alternative pourrait entraîner une perte économique de près d'un milliard d'euros pour l'agriculture française. De plus, il impliquerait le retour du labour dans de nombreuses situations, augmentant ainsi le tassement des sols et l'érosion hydrique. Les agriculteurs icaunais qui se sont engagés dans cette voie se verraient contraints de remettre en cause la totalité de leur système de production…*»
Message entendu semble t-il par l'invité du jour, qui part du principe «*qu'interdire quelque chose au niveau français s'il n'y a pas de solution alternative en face et si ce n'est pas interdit ailleurs en Europe, c'est une erreur…*»

Des éléments à faire remonter au plus haut niveau

Également évoqués : les accords de libre échange, que ce soit avec le Canada, via le Ceta, ou l'Amérique du Sud et le Mercosur. Avec cette question pour trame de fond : «*comment peut-on s'assurer de l'innocuité des produits importés sur notre territoire alors qu'il n'y a pas de traçabilité dès la naissance de l'animal et qu'en plus, l'accord du Ceta prévoit des contrôles réduits…?*» Conscient des inquiétudes du terrain, face à ces accords de libres échanges qui vont venir bousculer les règles et fragiliser certains marchés, Jean-Baptiste Lemoyne a néanmoins rappelé qu'en la matière : «*les Canadiens sont parfaitement au courant que rentrer sur le marché européen, comte tenu du différentiel de normes, leur sera extrêmement difficile, sans modifier leurs pratiques…*» Concernant les négociations internationales autour du Mercosur, il s'est montré particulièrement ferme, en déclarant qu'une ligne rouge avait été franchie et qu'il travaillait avec un certain nombre d'homologues européens à revoir à la baisse certaines choses non acceptables aujourd'hui pour les Etats membres.
Au final, un échange qui aura duré près de 2 h 30, dans un climat jugé par tous, comme «*franc et sincère*», avec l'impression d'avoir été écouté et entendu. Reste au Secrétaire d'État à faire remonter au «*patron*» les différents éléments apportés ! Avec ce vœu formulé en guise de conclusion : «*vous êtes le défenseur de notre excellence en dehors de nos frontières, nous attendons de vous la même énergie pour porter nos demandes auprès du gouvernement et de l'Europe…*»

DOMINIQUE BERNERD



Concours Charolais d'Avallon

Un plateau de choix

A défaut de la quantité, la qualité sera une nouvelle fois au rendez-vous du traditionnel concours interdépartemental organisé par le Syndicat d'Elevage de la race bovine charolaise de l'Yonne

Le Syndicat d'Élevage de la race bovine charolaise de l'Yonne, organise son traditionnel concours interdépartemental de bovins reproducteurs charolais cette fin de semaine. Ouvert aux animaux inscrits au HBC livre A, provenant d'élevages qualifiés vis-à-vis de l'IBR, il débutera vendredi 20 octobre, pour se poursuivre le lendemain par une exposition des animaux. Ils seront 80 à concourir pour cette édition 2017, dont 50 veaux mâles de l'année, proposés à la vente et provenant d'élevages de Côte d'Or, Nièvre et Yonne. Un chiffre très légèrement supérieur à celui de l'an passé, mais toujours en retrait par rapport aux éditions antérieures. Une situation qui a tendance à se généraliser pour la majorité des concours, explique Catherine Bonin, de la Chambre d'agriculture de l'Yonne : «*on pensait que l'année dernière, compte tenu d'un climat morose c'était particulier, mais on s'aperçoit au final que la règle est à la baisse. Je sais qu'à Autun, ils n'ont pas fait énormément d'inscriptions non plus. Il faut du temps pour préparer les animaux à un concours et il y a de moins en moins de monde sur les exploitations, de moins en moins de main-d'œuvre disponible. Tout le monde court après le temps et c'est vrai que cela devient de plus en plus compliqué pour les éleveurs…*» À défaut de la quantité, le plateau présenté sera néanmoins de choix, avec la présence des fleurons habituels de l'élevage départemental et régional. Un concours haut de gamme avec cette année un jury entièrement nivernais pour officier à départager les concurrents. Faute de structure «*en dur*», dont le projet semble tombé dans les oubliettes de l'histoire, il se déroulera encore sous un chapiteau dressé pour l'occasion sur le parking de la RD 606, face au cimetière, à l'entrée nord d'Avallon.

Déroulement de la manifestation

Vendredi 20 octobre :
De 13 h 30 à 18 h : jugement des animaux
Samedi 21 octobre :
De 9 h à 16 h 30 : exposition des animaux
De 11 h à 12 h : défilé des animaux primés
À partir de 15 h : visite officielle et remise des prix, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité d'Avallon
De 11 h 45 à 14 h 30 : repas avec dégustation de steak charolais. Viande provenant d'animaux nés, élevés et engraissés dans la région

À noter que pour encourager le commerce au cours de la manifestation, les organisateurs accorderont une prime de 150 € par tranche de 5 ventes conclues pendant le concours.

DOMINIQUE BERNERD



L'an dernier, le «*Grand Pris d'Honneur*» du concours était revenu à Hambourg, de la SCEA Riotte-Schrapfer. Le Gaec Cadoux s'octroyant pas moins de 12 récompenses au total.

▸ Agenda

21 et 22/10 - Foire aux châtaignes à Diges

36ème Foire aux châtaignes, samedi 21 et dimanche 22 octobre, place de la Mairie à Diges. Au programme : vide-greniers de 8 h00 à 18 h00 ; artisanat ; produits du terroir ; châtaignes crues ou grillées sur grilloir géant ; jus de pomme pressé sur place ; boudin cuit sur place ; vin de noix ; de 12 h00 à 18 h00, animations musicales (New-Orléans, musique du centre, majorettes) ; restauration et buvette sur place… Entrée libre

Viticulture

Cherche stagiaires désespérément…

La viticulture peine à séduire les demandeurs d'emploi et les organismes de formation comme le CFPPA d'Auxerre La Brosse ont de plus en plus de difficultés à trouver des candidats pour remplir les sessions mises en place

Formatrice en viticulture au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) d'Auxerre la Brosse, Sophie Dusseau n'en revient toujours pas : *«à peine la moitié des places occupées à quelques jours du début des formations, c'est la première année que je vois ça, même si mes collègues me disent que c'est partout pareil !»* Sur les 12 places financées par le Conseil régional pour le BPA travaux de la vigne et du vin, seules 5 ont trouvé preneur. Pas mieux en ce qui concerne le BPA travaux de conduite et d'entretien des engins viticoles, où 4 places étaient encore disponibles au 17 octobre. Professionnels, prescripteurs, formateurs…, tout le monde se perd en conjonctures sur les raisons d'un tel manque d'intérêt de la part de personnes en recherche d'emploi, pour une filière en quête perpétuelle de nouveaux salariés, face à un turn over important lié au départ en retraite d'une partie de la génération précédente : «*environ 7 000 ha de vignes dans l'Yonne dont près de 6 000 ha dans le chablisien, où une cinquantaine de domaines sont en quête aujourd'hui de salariés, pour remplacer une partie de la génération précédente en retraite ou en passe de l'être…*»

Un impératif : savoir être polyvalent

Ce lundi matin, ils sont cinq sur la douzaine de courriers envoyés, à avoir répondu à la convocation de Pôle Emploi pour une présentation du métier d'ouvrier qualifié viticole. Un bon ratio quand on considère que pour la première réunion, 200 personnes avaient été convoquées et qu'au final, à peine 10 % s'étaient présentées, pour une seule candidature retenue ! La faute à qui..., la faute à quoi…? Problème de communication ? Méconnaissance de la réalité des métiers agricoles ? Manque de mobilité du public concerné ? Une passerelle entre le monde des employeurs et celui des demandeurs d'emploi est-elle encore à créer…? Directeur du CFPPA, Frédéric Bellat s'interroge : *«il y a un réel problème aujourd'hui entre la vacance d'emplois existante au sein d'une entreprise ne parvenant pas à recruter en direct ou en passant par l'outil de formation et les demandeurs d'emploi. Alors même que l'offre d'emploi est existante et bien réelle et pressante et qu'à côté, les demandeurs d'emploi ne se positionnent pas ! C'est un problème à mon avis plus global, de valorisation et d'incitation au travail…»* Les personnes présentes ce matin là à La Brosse ont semble t-il été bien ciblées par Pôle Emploi et certains profils s'affirment : ancien apprenti plombier chauffagiste tenté par un travail en plein air après une expérience de vendangeur, paysagiste en espace vert à la recherche d'une évolution dans un domaine viticole, faute de trouver dans sa filière d'origine, salariée démissionnaire avec plus de vingt ans d'expérience dans les vignes, désireuse d'évoluer dans le métier… Bonne pioche et autant de candidats potentiels pour les deux formations ayant démarré cette semaine. Avec l'avantage, souligne Sophie Dusseau, *«d'une formation diplomante offrant au final une réelle possibilité d'évolution et la possibilité d'encadrer un jour une équipe…»* Les chiffres en témoignent, rappelle Julien Libsig, formateur lui aussi au CFPPA : *«le taux de retour à l'emploi des différentes promos passées ici dépasse les 80%, frisant même parfois les 90%...»* Une condition toutefois, pour espérer progresser dans le métier : la polyvalence. Tout l'enjeu au cours des neuf mois de formation étant de permettre à chaque stagiaire d'acquérir ce précieux sésame, considéré comme indispensable pour la majorité des domaines.



Peu de personnes présentes pour cette réunion d'information, mais de bons candidats potentiels pour autant. Reste à transformer l'essai !

DOMINIQUE BERNERD

Il reste des places…

BPA Travaux de la vigne et du vin
BPA Travaux de conduite et d'entretien des engins viticoles
Deux formations mises en place par le CFPPA d'Auxerre La Brosse, avec le financement du Conseil régional, d'une durée totale de 1 200 heures réparties entre enseignements théoriques et pratiques ainsi que des stages en entreprises.
Conditions d'entrée : être demandeur d'emploi, avoir plus de 18 ans, être mobile et justifier d'une activité professionnelle antérieure d'au moins 12 mois
Début des cours le 16 octobre, pour une fin programmée au 12 juillet prochain
Pour tout renseignement :
Tél 03 86 94 60 20 - cfppa@educagri.fr

► Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :
Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation. Les 9 et 17 novembre à Auxerre. Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Concevoir mon calendrier de traitement : le 15 novembre à Auxerre. Contact : Guillaume Morvan, 03 86 94 28 90

Mes Parcelles : solution internet pour piloter mes cultures. Les 21 et 28 novembre ou les 12 et 19 décembre à Venoy (lycée agricole). Contact : Sandra Martinet, 03 86 94 28 42

Je crée ou j'entre dans une société : je réussis mon projet d'association. Les 21 et 27 novembre à Auxerre. Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Commercialiser mes céréales. Les 30 novembre (matin) et 7 décembre (toute la journée) à Auxerre. Contact : Elodie Joudelat, 03 86 64 64 78

Chien de troupeau : une journée de perfectionnement : courant décembre 2017 à Sainpuits. Contact : Denis Arnoult, 03 86 74 70 94

Aviculture

Formations biosécurité en élevage de volailles

Plusieurs sessions de formation sur la biosécurité en élevage avicole, à destination des éleveurs icaunais, vont être mises en place par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en coordination avec le réseau des Chambres de Bourgogne-Franche-Comté. La première se déroulera le 21 novembre prochain, à Pouilly-en-Auxois



Un arrêté paru en février 2016, rend obligatoire l'application de mesures dites de «*biosécurité*», dans les élevages avicoles.

Dans la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène qui a sévi en France, les éleveurs de volailles sont les premiers concernés par la maîtrise, dans leur élevage, des risques de transmission des agents pathogènes.
À ce titre, l'arrêté ministériel du 8 février 2016 rend obligatoire l'application de mesures dites de biosécurité. Par biosécurité il faut entendre, «*l'ensemble des mesures de gestion et des mesures matérielles destinées à réduire le risque d'introduction, de développement et de propagation des virus au niveau des exploitations*». L'arrêté prévoit donc qu'un plan de biosécurité soit rédigé par l'éleveur et mis en place dans chaque élevage.
Par ailleurs, chaque détenteur professionnel de volailles, ainsi que le personnel permanent qu'il emploie, devra avoir suivi une formation à l'application de cet arrêté avant le 31/12/2017. Des informations complémentaires (fiches techniques) sont disponibles sur le site de l'Itavi (http://influenza.itavi.asso.fr/).
Afin d'aider les éleveurs de l'Yonne à mettre en place ces mesures, la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en coordination avec les Chambres départementales et régionale de Bourgogne-Franche-Comté, propose des sessions de formation ***«La biosécurité en élevage avicole»***, conformes aux exigences de l'arrêté du 8 février 2016. Différentes sessions sont planifiées selon les publics. Une prochaine session va être mise en place à destination des éleveurs(-euses) de volailles de ferme commercialisant en circuits courts :

Le 21 novembre 2017 à Pouilly-en-Auxois

Si toutefois vous étiez en système intégré, n'hésitez pas à contacter Ophélie Payardelle au service formation de la Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 82 93 ou à l'adresse mail suivante : o.payardelle@yonne.chambagri.fr.
Durant cette formation d'une journée, Julie Alcaraz, conseillère diversification à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, vous fera :
• Échanger sur la prévention de l'Influenza aviaire et les risques liés à la propagation du virus ;
• Travailler sur la conception et la gestion d'un plan de biosécurité puis sur la mise en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène sur votre exploitation. Lors de cette étape, vous réaliserez un auto-diagnostic qui vous permettra d'adapter votre plan de biosécurité à la réalité de votre exploitation.

À l'issue de la formation, vous aurez rédigé la trame de votre plan de biosécurité.
Pour toute demande d'information, contactez Alice Demolder-Bilhot, conseillère agri-tourisme, diversification, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél : 03 86 94 26 33
a.demolder@yonne.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE 89

Notre Agriculture demain

La Région relève le défi

Le Plan régional pour le développement agricole 2017-2022 (PRDA)vient d'être soumis au vote des élus lors de la dernière session du Conseil régional. Il s'articule autour de trois axes majeurs : la structuration des filières sur fond d'adaptation et de partage de la valeur ajoutée, La valorisation des métiers et l'accompagnement des jeunes, et le développement des circuits courts.


Photo: ©DavidCesbron

La présidente de Région, Marie-Guite Dufay entend ne pas ménager ses forces «*pour que cesse les faux procès faits à l'encontre des agriculteurs, dont nous devons être fiers*».

Près de 300 acteurs du monde agricole ont participé à son élaboration, le PRDA (Plan régional de développement agricole) qui vient d'être voté lors de la dernière session du Conseil régional, est déjà connu dans ses grandes lignes. Il avait été finalisé le 3 octobre dernier en présence des élus de la Chambre régionale d'agriculture et de la FRSEA. Ce PRDA complète et met en cohérence un ensemble de mesures déjà effectives, notamment celles destinées à pallier les graves difficultés que le secteur agricole connaît actuellement et les effets de la Loi Notre. A ce titre, la Région a repris l'ensemble des aides agricoles que les départements ne pouvaient plus verser, du fait d'une nouvelle répartition des compétences entre Département et Région. Mais ce PRDA 2017-2022, trace aussi à grands traits la vision de ce que pourrait être l'agriculture régionale Bourgogne-Franche-Comté demain. Le premier défi consiste à créer et partager la valeur ajoutée en adaptant les filières et les systèmes d'exploitation individuels, le second à former et renouveler les générations d'agriculteurs et le troisième, à relier l'agriculture au tourisme, à l'environnement et de développer l'energie solaire et la méthanisation.

Une «task force» public/privé pour développer les circuits courts

C'est un budget ambitieux, puisque les crédits alloués à l'agriculture sont en augmentation de 5 millions d'euros, pour atteindre 15 millions d'euros. Certaines mesures sont déjà déployées sur le terrain, elles concernent : le soutien à la compétitivité des exploitations et des filières, l'aide à l'installation, l'appui aux appellations protégées, aux signes de qualité, l'accompagnement à l'exportation des produits du terroir et le développement des circuits courts, notamment dans les cantines des lycées. Ce dernier objectif est clarifié : la Région entend que 50% des produits servis dans ses cantines soient produits localement et que 20% de ces produits soient bio. Pour y parvenir la présidente de Région Marie-Guite Dufay met la pression, elle souhaite *«mobiliser tout notre territoire sur cette question»* et mettre en place *«une task force»* public/privé réunissant tous les niveaux de collectivités : Département, Agglomérations, Communes. Seul moyen selon elle *«de changer d'échelle pour rapprocher l'offre des produits achetés par les consommateurs»* en s'appuyant notamment sur *«les acteurs privés de la transformation qui savent organiser la logistique»*.

Marie-Guite Dufay a aussi rappelé que le soutien de la Région à son agriculture s'était traduit par plusieurs campagnes de communication, au travers de spots à la télévision et des réseaux sociaux. La Région, par la voix de sa présidente, fait sienne la défense *«d'une agriculture familiale, solidaire et coopérative, rémunératrice pour chacun, une agriculture en lien avec les enjeux que traversent notre société sur la qualité de l'alimentation, sur la protection de l'environnement, une agriculture inscrite dans une réalité vivante»*.

La présidente de Région a aussi insisté sur le fait que l'agriculture et la politique agricole s'intègrent dans un plus vaste ensemble : celui d'une *«stratégie globale de défense et de promotion des territoires ruraux vivants et dynamiques»*, avec le financement des Maisons de santé, du très haut débit dans les campagnes, avec la priorité accordée aux territoires ruraux dans la politique d'aménagement du territoire.

Formation Bio Bourgogne

Engraisser ses bovins pour la filière bio ?

Mardi 14 et 28 novembre de 9h à 17h30 à Rouy (58) - salle de la Mairie.
Cette formation s'adresse aux éleveurs de bovins bio ou en projet de conversion se posant la question de l'engraissement ou souhaitant développer ou optimiser leur atelier d'engraissement.
La majorité des bovins bio sont commercialisés maigres en conventionnel. Ce n'est pas satisfaisant, ni pour vous, en tant qu'éleveurs, ni pour la filière. C'est pour cela que Bio Bourgogne souhaite vous propose cette formation en partenariat avec Éleveurs Bio de Bourgogne. A l'issue de cette formation, vous connaîtrez les besoins de la filière viande bio et serez capables d'évaluer si l'engraissement de vos bovins pour cette filière est une plus-value pour votre exploitation (rentabilité économique, temps de travail, satisfaction personnelle...).
Vous aurez revu les bases techniques vous permettant de faire évoluer votre système vers plus d'autonomie et d'efficacité économique.
Au programme: Les besoins de la filière viande bio (marché, attentes des filières en termes de qualité et de quantité) ; Auto-diagnostic de votre système d'élevage actuel : points forts, points faibles et pistes d'amélioration dans l'optique de développer l'engraissement ; Comment engraisser ses animaux en bio ? Valorisation de l'herbe et de la pâture. Faire mieux avec moins de concentrés. Modifier son assolement pour améliorer son autonomie (fourrages et concentrés) ; Chiffrage de l'impact technico-économique de la mise en place (ou du développement) de l'engraissement dans votre élevage.
Informations pratiques : Intervenants : Aurélie Billon (Bio Bourgogne) et conseillers techniques et commercialisation d'Éleveurs Bio de Bourgogne. Le repas sera pris en commun au restaurant. Frais à la charge des participants. Formation gratuite.
Inscription auprès d'Aurélie Billon avant le 31 octobre : 06 80 43 16 97, aurelie.billon@biobourgogne.org



Égalim en Bourgogne-Franche-Comté

Un séminaire régional pour voir plus loin

La Préfète de région, en lien avec la Chambre régionale d'agriculture et le Conseil régional, a organisé le 17 octobre dernier un séminaire régional dans le cadre des États généraux de l'alimentation (Égalim), sur le thème : *«Innovations et alimentation de demain - Comment répondre aux besoins des producteurs et aux attentes des citoyens»*.



Christiane Barret, préfète de Bourgogne-Franche-Comté a introduit les débats en les replaçant dans le contexte des Etats généraux de l'alimentation en cours.

L'ouverture du second chantier des Etats généraux de l'Alimentation vient de se concrétiser en région Bourgogne-Franche-Comté, par la tenue d'un séminaire organisé par la Préfecture de Région, en collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture et le Conseil régional. Acteurs de l'agriculture et représentants de la société civile ont été invités largement à ce *«temps de réflexion partagée et de construction collective de solutions nouvelles»*, sur l'articulation entre alimentation et enjeux sociétaux (sanitaires, environnementaux, sociaux). Pourquoi la Bourgogne-Franche-Comté s'investit-elle la première dans cette réflexion ? Parce que dans notre région l'agriculture et l'agro-alimentaire constituent un atout économique majeur. Point important aussi, la Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'universités, de pôles et d'instituts qui sont autant d'éléments moteurs en matière de recherche, de développement et d'innovation pour toute la chaîne alimentaire. Christiane Barret, Préfète de Région, n'a pas manqué de rappeler qu'il ne s'agissait pas d'opposer des modèles agricoles mais au contraire d'en assurer la complémentarité. L'évolution rapide de la société, ses contradictions, les comportements divers et changeants des consommateurs et des modes de consommation, tout milite pour ces moment de réflexion partagée et ce travail collectif qui consiste à formuler des propositions constructives sur la base *«de compromis solides et acceptés»*.

L'objectif final étant bien de *«repenser une nouvelle France agricole»*, les systèmes actuels montrant leurs limites et certains se trouvant englués dans *«des modèles insoutenables»*. Toutes les contributions seront remontées au niveau national à la fin du mois d'octobre.

«On mange comme on vit»...

Mais comment définir de nouveaux modèles innovants, satisfaisants pour les producteurs comme les consommateurs sans en savoir plus sur les comportements alimentaires de demain ? Le Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a présenté une étude, en préalable aux travaux de groupes organisés ce 17 octobre. Une étude qui a permis d'éclairer les réflexions tout en montrant toute la complexité des comportements alimentaires d'aujourd'hui à demain, en 2025. Conséquence d'une urbanisation croissante, *«on mange déjà comme on vit»* ; aujourd'hui et demain l'alimentation sera encore plus *«fonctionnelle, intercalaire, pratique, flexible»* et... pas chère. *«La valeur économique de l'alimentation baisse»* et, en France comme ailleurs dans le monde, ce sont les couches moyennes qui tirent les comportements alimentaires. L'alimentation accompagne le mode de vie et certaines valeurs et tendances se trouvent partagées sur tous les continents ou presque. Les régimes alimentaires se ressemblent de plus en plus, avec la même exigence de santé et de sécurité. Au point que *«le bon sanitaire devient souvent plus important que le bon goût»*. L'étude observe que l'on *«n'a jamais consacré aussi peu d'argent pour se nourrir aussi bien»*. Si la consommation de viande baisse dans les pays développés, la grande masse que constituent les pays émergents et leurs populations en forte croissance imposeront pendant encore longtemps (40 ans au moins) leur faim de viandes.



Bruno Hérault, chef du centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation a présenté une étude décoiffante sur les comportements alimentaires de demain et les tendances à 2025.

Paradoxe et contradictions

Quatre grandes tendances ont été identifiées par l'étude :

- La santé, le bien-être, la naturalité

C'est l'assiette thérapeutique, sûre, traçable... qui correspond aussi à l'émergence de nouvelles identités alimentaires. On est ce que l'on mange, ou tout au moins c'est l'image que l'on veut donner...

- Les nouvelles pratiques d'achat et de consommation

Elles sont fortement influencées (pas toujours avec raison, voire avec une certaine démesure) par les réseaux sociaux et ses prescripteurs souvent en manque de légitimité. On se nourrit sur un mode nomade, avec une tendance à la simplification, à la fragmentation et à l'uniformisation des repas. Ce qui compte c'est la praticité : prêt à manger, vite réchauffé. Cela marque de la fin des modèles alimentaires traditionnels. Seul le repas du soir conserve une certaine constance. *«Gain de temps et prix bas»* en sont la marque distinctive.

- La mondialisation et l'antimondialisation

Là ce sont d'autres valeurs qui s'expriment : les comportements équitables et *«éthiquables»* ; le local et la proximité, l'acceptation d'une meilleure rémunération pour les producteurs, un fond d'exotisme avec l'émergence de nouvelles cultures alimentaires qui se combinent. Le mondial et le local ne s'excluent pas dans ces schémas, mais au contraire se renforcent. La France fait figure là encore d'exception, avec une vraie culture de la proximité, du manger local et des circuits courts. Le local résiste d'autant mieux que la peur du risque tenaille souvent le consommateur, qui veut donc *«remettre la main sur son assiette»*.

- La quête de sens

La peur du risque, est bien présente, dans l'alimentation comme dans le reste des activités sociales, collectives et individuelles. Cette défiance se traduit par une attente de transparence, d'information sur les pratiques agricoles, de consommations plus collaboratives.

En révélant les différents ressorts des comportements alimentaires, cette étude met le doigt sur les contradictions flagrantes d'une société où le *«vite et pas cher»* doit aussi être *«sain et riche de sens»*. Dans ce contexte, celui qui captera la valeur maîtrisera aussi les services alimentaires et la production de valeur. Les systèmes alimentaires et les ressorts sociologiques sont de plus en plus complexes. Les traditions perdurent cependant, *«mais parce qu'elles se renouvellent constamment»*, comme la société, elles ne peuvent pas rester figer sous peine de disparaître. *«Le monde mange de mieux en mieux»* c'est un fait, mais il reste aux producteurs à trouver leurs places dans ce monde globalisé, entre niches et grands circuits de transformation et de distribution, qui captent la valeur parce qu'ils ont la main sur l'ensemble du process commercial.

AMK

Plusieurs points de consensus

Après cette présentation *«coup de poing»* particulièrement éclairante, les acteurs de la réflexion collective se sont partagés en quatre ateliers sur différents thèmes intégrant création de valeur et éthique, rémunération du travail au juste prix pour les agriculteurs, adaptation des modèles de production aux attentes des consommateurs et enfin, sécurité, santé et durabilité de l'alimentation. Stimulés par la présentation de l'étude sur les comportements alimentaires à 2025, les groupes ont bien travaillé et leurs présentations seront bientôt consultables sur le site de la Draaf BFC. Quelques grandes propositions émergent cependant, comme celle de développer la production de protéines végétales, destinées à l'alimentation animale comme à l'alimentation humaine. Avec l'enjeu de pouvoir capitaliser sur l'image d'un *«soja de pays»*, sur fond de contractualisation rassurante pour les producteurs et d'assurance santé et sécurité pour le consommateur. Autre piste, amener les collectivités locales et territoriales à plus d'exemplarité dans leurs comportements d'achats et à passer du discours aux actes, y compris en ce qui concerne les circuits éducatifs. Proposition innovante : celle d'un flash-code, permettant d'avoir toutes les informations sur un produit, de sa production à la distribution. Une manière de renforcer la transparence et de mieux impliquer le consommateur dans ses choix. A l'heure de la conclusion, partagée entre Daniel Prieur et Sophie Fonquernie, le consensus s'est établit sur la nécessité de redonner de la valeur au produit et de créer les outils opérationnels qui permettent là aussi de passer du discours aux actes. Consensus également sur la reconnaissance d'une rupture entre l'agriculture et l'alimentation et l'obligation de recréer du lien entre le consommateur et le producteur. Des opérations comme *«C'est qui le patron»* tracent une voie possible. Souvent dérouté par ses propres contradictions, le consommateur a besoin d'images fortes mais simples pour comprendre quelques enjeux majeurs pour l'agriculture et faire évoluer son comportement. Des actions de communication/commercialisation dans ce sens ne peuvent être que bénéfiques quand elles intègrent réellement le producteur et lui permette de participer directement à la formation du prix.

Assemblée générale du Herd Book Charolais

Une année déterminante en ligne de mire

Six mois après la précédente assemblée, ce rendez-vous statutaire a été l'occasion de convier conseillers et adhérents. Un *«moment privilégié pour partager les réflexions menées au sein de notre association et retracer les débats qui y sont menés»* souligne Pascal Langevin dans son rapport moral.



Assemblée générale du Herd Book Charolais : Anticiper les grands changements du monde de l'élevage.

Ils étaient près de soixante-dix à avoir répondu présent à l'invitation du Herd Book Charolais. L'un des points évoqués étant le nouveau règlement zootechnique européen. Pour l'association, cela va *«bouleverser l'organisation de la génétique française, en passant d'un système très administré à un système fondé sur la contractualisation»*. Ce nouveau règlement concerne quatre points : la tenue des livres généalogiques, la mise en œuvre des programmes de sélection, le contrôle des performances (collecte des phénotypes) ainsi que l'évaluation génétique et l'indexation des caractères. Dans cette année 2017/2018 considérée comme déterminante, le HBC souligne que *«dans la continuité de la charte signée en 2016, l'OS Charolais France continue d'oeuvrer pour l'unité de la race charolaise»*. Et afin de poursuivre le travail engagé, trois commissions ont été créées ayant *«pour objectif d'optimiser les actions menées par l'OS dans le cadre du nouveau règlement zootechnique»*. La première sur la gouvernance, une deuxième sur les missions techniques enfin une dernière sur la filière. Une nouvelle organisation qui se traduit par la mise en place d'un pôle création et d'un pole utilisation/développement/valorisation.

L'innovation pour faciliter la gestion du troupeau

Concernant la génomique le HBC détaille qu'il est *«propriétaire d'une licence qui l'autorise à délivrer des notes d'indexation génomiques sur les animaux éligibles aux tests (…) l'offre génomique proposée par le HBC a été lancée sur le marché en juin 2016 et elle a été conçue (à la demande des adhérents) afin de pouvoir accéder à de nouveau prédicteurs sur la descendance et obtenir ainsi une évaluation précoce du niveau génétique de animaux»*. Dans son rapport d'activité, l'association précise que que le HBC *«a reçu une délégation de Charolais France pour l'attribution des qualifications selon la grille définie au sein de Charolais France. En 2016, pour poursuivre le travail de qualification, le nouvel outil racial ISU (Index de Synthèse Unique) a été ajouté permettant dorénavant d'intégrer dans le calcul des qualifications des données économiques. Cet index est aujourd'hui diffusé sur les BGTA, les pancartes de concours et de Stations d'Evaluation ainsi que sur les fiches catalogues et les certificats. Il est désormais utilisé comme critère de sélection pour les veaux en SE, la qualification des femelles adultes et les ventes aux enchères»*.

Optimisme contre contexte morose

Dans son rapport moral, Pascal Langevin explique que *«de grands changements apparaissent dans le monde de l'élevage. On ne cesse de l'entendre, le nouveau règlement zootechnique européen s'appliquera en novembre 2018. Cette nouvelle organisation du dispositif génétique doit se faire avec une implication forte des éleveurs»*. Pour lui *«des avancées importantes ont été proposées afin de moderniser le Livre Généalogique (…)»* Le HBC continue de défendre l'unité raciale. Et malgré un contexte national morose qui impacte notamment la certification des mâles, le président a voulu conclure sur une note positive : *«je veux croire en l'avenir de notre race. Je sais qu'elle a tant d'atouts pour séduire les éleveurs de la filière (…) Elle est la première race bouchère, la meilleure transformatrice des productions fourragères de nos exploitations, la championne de l'allaitement, imbattable pour la production de broutard et de jeunes bovins (…) Alors oui ! Elle énerve certains et se trouve forcément en ligne de mire pour être critiquée. Mais avec nos différents partenaires (…) nous sommes sur un projet d'avenir afin que les éleveurs, qu'ils soient sélectionneurs ou multiplicateurs ne regrettent pas leur choix racial»*.

FABIENNE DESSEUX

Conférence Mondialisation : la viande de qualité a-t-elle un avenir ?

A l'issue de l'assemblée générale du Herd Book Charolais, les organiseurs ont souhaité donner la parole à Christophe Dequidt, directeur de l'Institut de formation Campus Triangle. Une conférence dédiée *«aux atouts de la viande bovine dans la mondialisation : la viande de qualité a-t-elle un avenir ?»*

Durant treize mois, Christophe Dequidt a parcouru dix-huit pays. Avec pour objectif, rencontrer les agriculteurs du monde entier à l'époque des moissons afin de dessiner un portrait des enjeux agricoles du futur. Et il en a tiré un livre : *«Le tour du monde des moissons»*. Durant cette conférence au Marault, ce globe-trotteur a développé sa vision, basée sur des faits et des chiffres glanés sur le terrain et replacés dans leur contexte géographique, historique et politique. Pour lui, il est clair *«qu'on ne peut plus parler du monde comme il y a cent ou même dix ans en arrière. Avec internet, les téléphones, la moindre nouvelle arrive dans la minute. Une parole de Poutine fait varier le cours de la viande, un tweet de Trump celui du blé»*. Et pour ce diplômé de l'Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et d'Économie Agricole : *«Soit on s'enferme, soit on avance, même si ça n'est jamais facile»*… Et d'illustrer son propos : *«Nous sommes dans la situation de l'autruche devant le lion, anticiper ou mettre la tête dans le sable. Le monde a changé, nous devons savoir si l'on prend le risque ou pas»*. Voir les choses en face, un préalable essentiel pour le conférencier.

Le centre mondial économique a changé

Il explique alors à son auditoire que : *«Il y a un siècle, l'Europe - France en tête - dominait le monde. Aujourd'hui, le centre mondial économique et social se situe entre la Chine et les Etats-Unis»*. Il y a pourtant un marché à conquérir, une place à reprendre sachant que l'Europe est le quatrième producteur mondial, le huitième en matière d'exportation. En 1800, le monde comptait un milliard d'habitants. D'ici 2100, il devrait en compter plus de onze milliards. Sachant que, si en 2007, 50% de la population vivait à la campagne, elle ne sera plus que de 30% en 2030. Et lorsqu'il parle de la viande, Christophe Dequidt explique que dans les années 1970, la consommation était de 24 kilos par an. Puis elle est passée à 35 kilos en 2000 et devrait être de 45 kilos en 2030. Tout en soulignant que si la volaille est la grande gagnante de ces prévisions, la viande bovine ne grappillera que peu de marge supplémentaire. Et devant les exploitations gigantesques que l'on peut trouver à travers le monde et face à un basculement des forces importatrices ou exportatrices, la France garde sans doute un atout. La qualité étant peut-être la seule option possible pour se démarquer de ses concurrents. C'est pourquoi, de toute évidence, Christophe Dequidt a été invité par le Herd Book Charolais… qui *«veut croire en l'avenir de cette race»*.

FABIENNE DESSEUX



Tour du monde des moissons et des élevages avec Christophe Dequidt

États généraux de l'alimentation

Emmanuel Macron prévoit une loi au 1er semestre 2018

Livrant les premières conclusions des États généraux de l'alimentation, le 11 octobre, à Rungis, le président de la République a annoncé la mise en place d'une contractualisation rénovée, ainsi que sa volonté de relever le seuil de revente à perte et d'encadrer les promotions, à condition que les filières s'engagent dans des plans de restructuration.

«*Je souhaite que nous mettions un terme très clair à ce qui est aujourd'hui devenu une dérive*», a déclaré Emmanuel Macron au sujet de la guerre des prix. Lors de son intervention très attendue par la profession agricole, le 11 octobre, à Rungis, le Président de la République a fait part des premières mesures qui seront mises en œuvre pour «*permettre aux agriculteurs de vivre du juste prix payé*» tout en accompagnant «*une transformation profonde*» des modèles agricoles pour répondre davantage aux attentes des consommateurs. Première décision, «*une contractualisation rénovée avec un contrat qui serait proposé par les agriculteurs et non plus par les acheteurs*». Cette inversion de la construction du prix passera par la loi et permettra de tenir compte des coûts de production. Pour donner davantage de visibilité aux agriculteurs, la contractualisation pluriannuelle, sur des durées de trois à cinq ans, sera encouragée. Parallèlement, le président de la République entend inciter les agriculteurs à se regrouper en organisation de producteurs (OP) de type commercial, des OP qui pourraient fixer collectivement les prix et les volumes, et travailler sur les coûts de production en s'appuyant, en partie, sur les travaux de l'Observatoire des prix et des marges qu'Emmanuel Macron propose de renforcer. Le sujet de l'entente sur les prix et les volumes pouvant par ailleurs être problématique vis-à-vis du droit à la concurrence, la France proposera des assouplissements dans le cadre du règlement européen omnibus, mais les filières auront également la possibilité de saisir l'Autorité de la concurrence pour obtenir des clarifications sur ce que le droit permet de faire. Enfin, Emmanuel Macron a promis que «*l'État prendra quant à lui ses responsabilités pour une pleine application des dispositions* » de la loi Sapin II. Le rôle du médiateur des relations commerciales devrait aussi être renforcé.

Des plans de filière attendus fin décembre

Cependant, le président de la République a conditionné deux mesures, plébiscitées par les ateliers, à des engagements filière par filière dans des plans de restructuration qui devront être proposés d'ici fin décembre. Ainsi, Emmanuel Macron est «*favorable*» au relèvement du seuil de revente à perte et à l'encadrement des promotions, proposés dans l'atelier 5 - Rendre les prix d'achats des produits agricoles plus rémunérateurs pour les agriculteurs - et défendus par les distributeurs à l'exception de Leclerc, et propose que ces mesures soient inscrites dans une loi prenant en compte l'ensemble des conclusions des Etats généraux de l'alimentation et présentée au Parlement au premier semestre 2018. En échange, le président demande aux filières de travailler d'ici la fin de l'année à des plans qui assureraient une production en adéquation avec les attentes des citoyens : «*le seuil de revente à perte que l'on augmenterait seul sans demander aucun effort, aucun accompagnement, aucune transformation, c'est une forme de chèque en blanc*», estime-t-il. «*Ces plans de filières doivent permettre d'assurer aux Français la montée en gamme autour de labels, des signes de qualité, de la bio avec des objectifs chiffrés à cinq ans*», prévoit le président. Les cinq milliards d'euros sur cinq ans consacrés à l'agriculture dans le grand plan d'investissement viendront soutenir ces transformations, avec des aides qui devront être versées «*rapidement, dans le semestre*». «*Collectivement, dans toutes les régions et toutes les filières, nous avons protégé des choix absurdes (…) parce que nous n'arrivions pas à régler le problème du prix et des équilibres alimentaires*» qui nécessitent, pour Emmanuel Macron, une transformation des modèles vers la qualité, en arrêtant d'essayer de concurrencer des pays comme le Brésil ou la Chine sur du bas de gamme ou sur la productivité. Par ces engagements de filière, le président entend également parvenir à l'objectif de 50 % de produits locaux ou bio en restauration collective d'ici 2022, avec l'appui des projets alimentaires territoriaux. Pour porter l'ensemble de ces mesures, mais également celles qui seront issues de la suite des Etats généraux qui se poursuivent jusqu'en décembre, la loi prévue début 2018 «*pourra prendre la forme d'ordonnances pour aller plus vite*», a promis le président qui vise «*une promulgation complète au plus tard à la fin du premier semestre 2018*».



Le Président de la République a annoncé les premières mesures qui seront mises en œuvre.

Accompagner une agriculture plus vertueuse

Le Président de la République est également revenu, dans son discours de Rungis, sur la nécessité, pour l'agriculture française, «*de réduire sa dépendance aux intrants chimiques qui polluent nos sols, nos cours d'eau et nos nappes*». Il a ainsi rappelé sa position sur le glyphosate et son opposition à un renouvellement de l'autorisation pour 10 ans, tout en garantissant «*qu'il n'y aura pas d'impasse*». Emmanuel Macron entend développer le bio-contrôle, vulgariser les bonnes pratiques, et intégrer dans la loi prévue début 2018 la séparation du conseil et de la vente de produits phytosanitaires. Il entend par ailleurs «*construire les conditions d'une expertise scientifique indépendante en France*», en réaction aux polémiques qui ont animé le débat autour du glyphosate. Enfin, le Président entend encourager les efforts de la profession sur ces questions de durabilité avec 200 millions d'euros pour la rémunération des services environnementaux, avant que la future PAC ne puisse les prendre en compte.

FNSEA «Ne lâchons rien !»

Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, et de Jérôme Despey, secrétaire général de la FNSEA, réagissent aux annonces d'Emmanuel Macron.

Le Président de la République a conclu mercredi dernier la première phase des États Généraux de l'Alimentation. Soyons clairs, les orientations que nous avons mises sur la table sont là : remise en «marche avant» des négociations commerciales, prise en comptes des coûts de production dans les contrats producteurs-industriels, renforcement des organisations collective par une clarification du droit de la concurrence, sanctions pour les entreprises qui ne publient pas leur compte. Le Président a également donné des gages de pragmatisme tout particulièrement sur les questions environnementales, à l'aube de la seconde phase des États Généraux qui traitera des questions sociétales : reconnaissance des efforts accomplis depuis des années par les agriculteurs, sortie du dogme des interdictions sans solutions, refus des impasses techniques, plus de moyens pour la recherche…

Nous avons senti enfin le souffle d'une ambition pour l'agriculture française. Nous la réclamions depuis longtemps pour redonner de la fierté aux agriculteurs.

Mais soyons francs. Cette ambition résonne comme un défi pour le monde agricole, un défi d'avenir mais un défi exigeant. Elle s'appuie sur la transformation des modèles économiques et sur la montée en gamme des produits agricoles et alimentaires. Elle va générer des changements dans les politiques agricoles, dans nos exploitations mais aussi dans notre amont et notre aval. Nous sommes prêts à répondre à ces défis. Nous sommes en mouvement. Depuis longtemps.

Mais nous relèveront ce défi uniquement si nous sommes en mesure de tirer un revenu par les prix, uniquement si nous sommes compétitifs pour être présents sur les marchés intérieurs ou extérieurs, uniquement si nous avons une visibilité sur l'avenir. C'est la première marche. Et elle est impérative !

Emmanuel Macron a choisi de confier aux acteurs des filières la responsabilité de définir leur plan stratégique avant de faire adopter par la loi et des ordonnances les mesures de rééquilibrage du rapport de force dans la répartition des marges. Très bien, prenons en acte. Nous avons besoin d'une meilleure organisation économique dans toutes nos filières : plus de capacité d'agir pour les organisations de producteurs, plus de stratégie partagée pour répondre aux marchés, plus de concertation pour des stratégies gagnantes pour tous les maillons…

Mais soyons réalistes.

Nous, agriculteurs, devrons être proactifs dans toutes les filières, pour faire bouger les lignes et mettre en mouvement les interprofessions.

Nous devrons être mobilisés, sur le terrain, pour que nos acheteurs, transformateurs et distributeurs, respectent le cadre fixé par le Président de la République, dès la négociation commerciale de cet hiver.

Nous devrons poursuivre le travail de conviction auprès de l'État, des parlementaires, des élus locaux pour que les discours se traduisent en effets concrets sur les exploitations, et dans des délais courts.

Nous n'avons pas mené le combat dans tous les ateliers des États Généraux de l'alimentation pour nous contenter de mots.

Soyez sûrs que nous ne lâchons rien !

Bâtiments

Une bonne ventilation pour des vaches plus productives

Les normes de ventilation sont remises à plat du fait de l'évolution du climat, l'agrandissement des troupeaux laitiers, le recul du pâturage...



Ouvrir le plus possible, même en hiver, de façon adaptée à chaque situation, tel est aujourd'hui le message, d'autant que les vaches ne craignent pas le froid. Les ouvertures modulables apportent des solutions en phase avec la nouvelle donne.

Photo : E. Bignon

« *Gagner de l'argent c'est avant tout éviter d'en perdre: en réussissant à produire du lait de qualité tout au long de l'année sans subir de brutales baisses de production, en ayant un taux élevé de réussite des inséminations des vaches laitières, en produisant des génisses en bonne santé pour envisager une carrière longue et productive, en ne perdant pas de vaches ou de génisses ou encore en n'ayant pas à engager des frais vétérinaires élevés* », commente Jacques Capdeville de l'Institut de l'élevage lors d'une conférence donnée au Space à Rennes.»

Les périodes très chaudes, voire de canicule, un logement inadapté des génisses peut générer de très fortes pertes de revenu en élevage laitier. Les bâtiments d'élevage sont encore principalement conçus pour offrir un abri en période hivernale. Or, le contexte change et avec lui les préconisations. L'agrandissement des troupeaux s'accompagne de constructions de bâtiments de plus en plus larges et donc difficiles à ventiler correctement. Les animaux sortent de moins en moins, voire plus du tout. En été, la température dans les stabulations peut très vite dépasser le seuil d'inconfort pour les vaches à savoir, 24 à 25 °C quand le taux d'humidité est élevé. *«Le bâtiment de demain doit ainsi être capable, par le biais d'une ventilation adaptée, d'offrir un confort et un bien-être climatique aux vaches, toute l'année».*

Ouvrir davantage les bâtiments

Pour assurer le bien-être des vaches et réduire les pertes de production laitière lorsque la température de l'air est élevée, *«il est important de limiter tout ce qui peut aggraver la perception de chaleur, d'accentuer tout ce qui diminue la température perçue et d'essayer de faire baisser la température de l'air, au moins de façon localisée. Aussi, plusieurs actions sont à combiner»*, poursuit l'ingénieur. En neuf, la conception doit prévoir de protéger les vaches contre les gros courants d'air et de leur apporter assez de lumière l'hiver. Alors qu'en été, il faudrait un parasol avec un peu de courant d'air qui évite l'ensoleillement direct sur les aires de vie des vaches, réduit le rayonnement de la toiture et des parois et favorise une circulation naturelle de l'air à vitesse élevée quand il fait très chaud. *«Pour gérer cette contradiction, l'isolation des toitures et la pose de bardages amovibles offrent des solutions pertinentes».*

Pour l'existant, deux possibilités: abaisser la température perçue par les vaches en provoquant des courants d'air rapides par ventilation mécanique ou abaisser la température réelle de façon localisée.

Des solutions à combiner

L'ensoleillement direct peut être réduit en n'utilisant pas ou peu de translucides en toiture. *«Il faut penser à éloigner l'aire de couchage des zones éclairées par le soleil. Il est possible d'avoir recours à un dôme central éclairant de faible largeur et ventilé».* La diminution du rayonnement des parois s'obtient en isolant la toiture, en évitant le béton banché ou les agglomérés de ciment sur les murs exposés (Sud, Sud-Ouest et Ouest) et si cela est réalisable, en préférant des bardages de couleur claire.

Deux familles de solutions existent pour abaisser la température perçue par la vache : les ventilateurs à flux horizontal et les brasseurs. Chacun a ses avantages et inconvénients. De son côté, la brumisation peut réduire la température réelle mais attention à ne pas augmenter l'humidité du bâtiment. Les conditions les plus dangereuses pour la vache étant, température forte conjuguée à humidité élevée.

«On dispose de solutions techniques qu'il faut combiner. D'autres sont en devenir telles que le douchage des vaches associé à la ventilation dynamique ou encore le concept de matelas de logettes refroidis».

CYRIELLE DELISLE

Des pertes importantes

En été, le stress thermique des vaches laitières est très lourd de conséquences. Selon l'intensité de la vague de chaleur, la baisse de production laitière peut être très forte. « On l'estime entre 2 et 3 kilos de lait par vache et par jour dans le cas de canicule peu marquée et peu durable, à plus de 10 kilos de lait par vache et par jour pour des vaches laitières fortes productrices, dans le cas de canicule forte et de longue durée. Les conséquences sur la reproduction des vaches sont encore plus importantes avec une diminution de la fertilité ou des difficultés à repérer les chaleurs. Des problèmes à plus long terme sur la santé de la vache peuvent également être engendrés », note Jacques Capdeville de l'Institut de l'élevage.

Chronique ovine

Les sources d'azote possibles pour équilibrer la ration des agneaux en bergerie

Il est nécessaire d'associer une source d'azote à la céréale afin d'équilibrer la ration des agneaux alimentés au mélange fermier. Le choix est large avec des performances et contraintes de travail différentes. Les compléments azotés sont des intermédiaires entre un aliment complet et un mélange composé exclusivement de matières premières. Ils sont pourvus en azote et en complément minéral. Les protéagineux et légumineuses en graines, pois, lupin, féverole ou vesce, peuvent constituer seul la part azotée de la ration des agneaux. Toutefois, le remplacement du complémentaire azoté par ces graines se traduit par une baisse des croissances des agneaux de l'ordre de 19 %. Une augmentation de 11 jours en moyenne de la durée de finition des agneaux en découle. Par ailleurs, les quantités totales de concentré et de fourrage ne sont pas modifiées.

Du foin de légumineuse avec une céréale

Sous réserve de disposer d'un fourrage riche en feuilles, le foin et l'enrubannage de légumineuses pures peuvent apporter la part d'azote nécessaire aux agneaux en finition. La durée de finition est toutefois allongée de deux semaines en moyenne. Une autre alternative consiste à diminuer la part de la source d'azote avec du foin de légumineuse. Par exemple, un complémentaire azoté incorporé à 30% avec du foin de graminées ou de la paille ne le sera plus qu'à 15%. Ces régimes constitués en partie de légumineuses n'entraînent pas de dégradation des qualités de carcasse, y compris de la couleur des gras. Enfin, les tourteaux d'oléagineux (soja ou colza) peuvent constituer la seule source protéique de la ration avec des niveaux de performances et indices de consommation équivalents aux autres sources azotées. Le tourteau de tournesol ne peut pas être utilisé seul car il est pauvre en énergie.



Compter 3 à 5 € de moins par agneau au mélange fermier hors coût de stockage et de main d'œuvre

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)



Biodiversité

Se diversifier tout en développant la biodiversité

Installé en 2006 dans une ferme familiale, Sébastien Blache a réintroduit la biodiversité dans l'exploitation et diversifié ses productions : légumineuses, poules pondeuses…

Sébastien Blache, 42 ans, est un agriculteur écologue et un producteur bio à la fois. En 2006, il s'installe dans la ferme familiale du Grand Laval à Fauconnières dans la Drôme. Au départ, il travaille à mi-temps comme animateur ornithologue à la Ligue de protection des oiseaux du département. Mais cela ne suffit pas à cet agriculteur qui veut modifier l'exploitation familiale de A à Z. Il plante 4 km de haies naturelles sur 10 hectares, principalement des arbres de récupération, du sureau… « *L'exploitation était installée dans un paysage morcelé et venté, sans aucun arbre. C'était un désert. La sécheresse était mon problème numéro un. J'ai voulu réintroduire la biodiversité. Cela a nécessité quelques sacrifices. J'ai perdu 10 % de ma surface agricole en plantant des haies naturelles. Je portais un projet agroécologique construit autour de plusieurs productions dont l'élevage de moutons. C'est un système qui doit nous permettre d'être autosuffisant. J'ai doublé la richesse biologique de l'exploitation en une dizaine d'années avec la plantation de haies naturelles et l'installation d'une centaine de nichoirs pour les mésanges, les chauves-souris ou les chouettes. Je prévois d'aménager des mares pour que tous les auxiliaires, oiseaux, batraciens, puissent se promener dans les vergers. J'ai modifié le paysage agricole autour de l'exploitation en favorisant la polyculture élevage et la biodiversité.* » La ferme du grand Laval compte 30 hectares d'exploitation : 2,5 hectares sont affectés au verger multi-espèces géré en agroforesterie.



P.L. BERGER

Sébastien Blache a notamment installé des poules pondeuses dans le cadre de sa diversification et de la réintroduction d'une certaine biodiversité sur sa ferme drômoise.

Dans ce verger bio, Sébastien Blache cultive des pommes, des poires, des pêches, des abricots, du kaki, des kiwis, de la prune, de la mirabelle, de la rhubarbe. 17 hectares sont consacrés à la grande culture: pois chiche, lentille verte, cameline, tournesol, haricot rouge et blanc, colza, tournesol. Des productions destinées à l'alimentation animale pour partie et à la transformation. On trouve à la ferme du Grand Laval un élevage de 120 brebis de race rustique (production agneau. 3 agnelages/an) sur des prairies tournantes et de 120 poules pondeuses élevées en plein air. Les brebis pâturent dans les vergers et constituent le seul système de désherbage et de fertilisation. Elles se chargent également de manger les feuilles contaminées, ce qui est important pour rompre le cycle de la tavelure par exemple.

La diversification reste un atout

« *La diversification des productions permet d'accuser les coups durs comme le gel, la grêle, la sécheresse. Il y a une notion de résilience très forte. À la mi avril, le gel a provoqué une perte de production de 70 % à 90 % en kiwi, pêche et abricot qui étaient en fleurs. Nous avons eu, en compensation, une excellente production en pomme et rhubarbe* », explique Julie Bosson, associée et maraîchère. Elle est arrivée il y a deux ans dans l'exploitation. Elle s'occupe du pôle maraîchage, de l'accueil des enfants et des adultes, de l'animation et de la transmission écologique. « *C'est une ferme atypique qui se visite et qui est très rentable grâce à la transformation réalisée à l'extérieur (jus de pomme, conserves de pois chiche, de haricots et de flageolets, de tournesol décortiqué vendu en sachets) la vente directe représente 80 % de notre chiffre d'affaires. Actuellement, la commercialisation se fait uniquement en circuit court, en vente directe ou en Amap. Bientôt, un magasin sera mis en place à la ferme pour structurer la vente sur le site.* »

La ferme du Grand Laval n'a aucune difficulté à écouler ses productions. Elle n'a pas d'excédents. « *Tout se commercialise très bien en bio notamment les œufs à raison de 2,20 euros pour six œufs et les lentilles à 4,40 € le kilo. On pratique des prix légèrement inférieurs à la moyenne. Nous avons réalisé 18000 euros de résultat net en 2016* », conclut Sébastien Blache.

PIERRE-LOUIS BERGER

CHARGE DE TRAVAIL

Sébastien Blache n'emploie pas de salarié dans son exploitation. Il reconnaît que ce système de polyculture élevage constitue une charge de travail importante même s'il sous-traite la transformation. « *La charge de travail est importante puisque la diversité de la production limite les possibilités de mécanisation.* » Il préfère développer des associations avec Julie la maraîchère qui s'occupe de tout le pôle légumes depuis 2015 et de la partie pédagogique.

chronique juridique

Accueillir un stagiaire

L'accueil d'un stagiaire sur une exploitation agricole est chose fréquente. Le point sur les conditions à remplir et les règles à respecter.

Toutes les entreprises sont susceptibles d'accueillir un stagiaire : cette période de la formation des jeunes leur est indispensable pour acquérir de l'expérience et mettre en pratique les connaissances théoriques apprises à l'école. Cela est d'ailleurs rappelé dans le code de l'éducation qui précise que « le stage est une période temporaire de mise en situation professionnelle au cours de laquelle l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification ». Il en résulte que le stage doit nécessairement être intégré à un cursus scolaire ou universitaire et faire l'objet d'une convention de stage conclue entre le stagiaire, l'entreprise d'accueil et l'établissement d'enseignement. Autre conséquence, le stage ne doit avoir en aucun cas pour objet d'exécuter une tâche régulière correspondant à un emploi permanent sur l'entreprise, ni de faire face à un accroissement temporaire d'activité ou d'occuper un emploi saisonnier. Pour éviter certains abus, la loi encadre strictement le dispositif et impose des règles précises. Notamment, un stagiaire ne peut pas effectuer dans une entreprise d'accueil un stage d'une durée qui excède 6 mois par année d'enseignement. En outre, le nombre de stagiaires susceptible d'être accueillis par l'entreprise est plafonné en fonction de l'effectif.

Lorsque ces règles sont respectées et qu'une convention de stage a été signée, le chef d'entreprise doit inscrire le stagiaire sur le registre unique du personnel. Il n'a pas, en revanche, à effectuer de déclaration préalable (DPAE) auprès de la MSA ni à solliciter de visite d'information et de prévention. Enfin, l'entreprise devra verser une indemnité au stagiaire si le stage présente une durée supérieure à 2 mois (consécutifs ou non au cours de la même année scolaire). Le montant minimal de cette gratification est fixé pour 2017 à 3,60 euros de l'heure. Dans cette limite, l'indemnité est exonérée de charges (hors accident du travail). Un éventuel dépassement serait quant à lui soumis aux cotisations sociales sauf chômage et retraite complémentaire.

STÉPHANE LUCEREAU

vient de paraître

Pôles métropolitains et territoires

«Les pôles métropolitains, accélérateurs de coopérations territoriales» est un livre de la FNAU publié aux éditions Gallimard/Alternatives.



29 euros

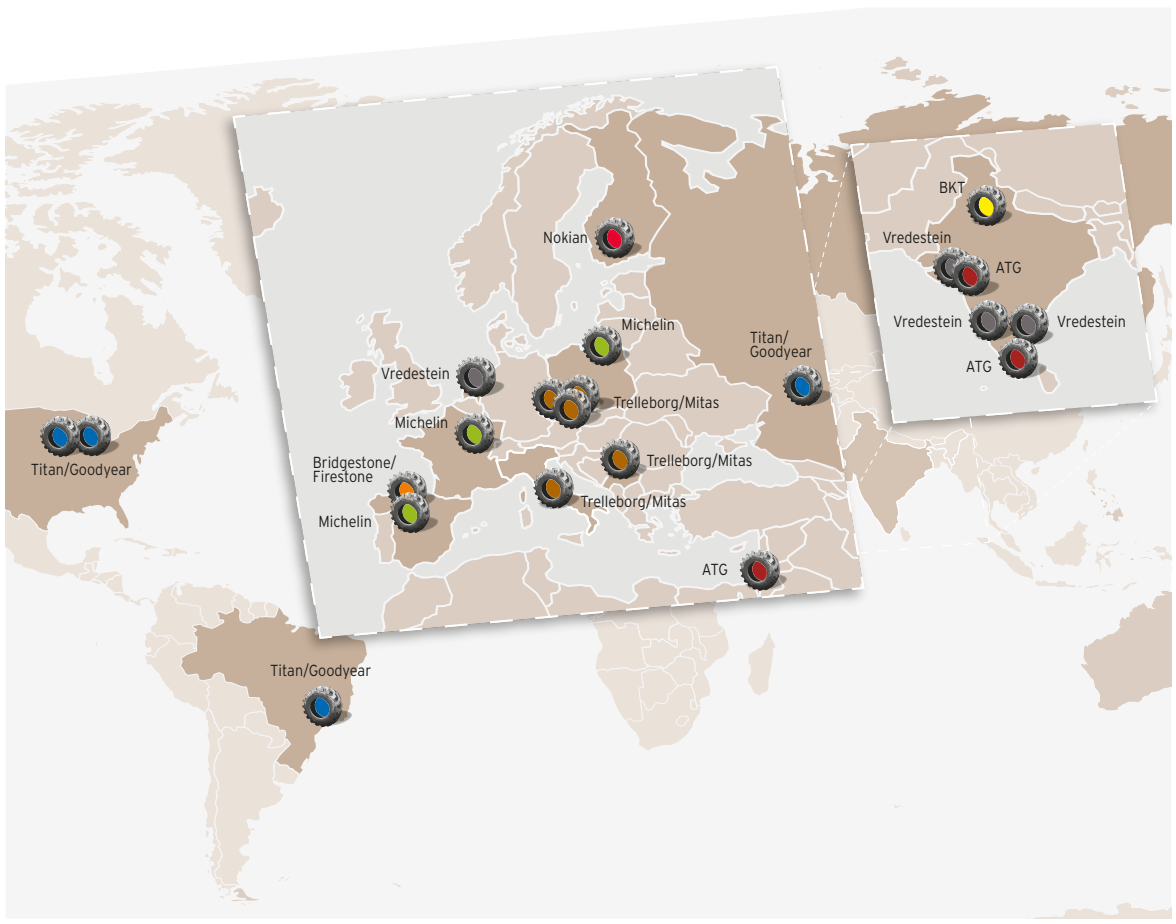
La Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) vient de publier cet ouvrage relatif à la mise en place de ces structures, une vingtaine depuis la loi de 2010 qui permet leur création. On y parle avant tout ville et paysage urbain mais ce livre état des lieux-bilan-perspectives montre bien les logiques de certaines de ces villes vis-à-vis de leur proximité géographique. Ainsi dans la région Grand Est, on a travaillé pour éviter «l'écueil des rivalités urbain/rural» ; la notion urbain/rural a également été traité par le pôle métropolitain de la Côte d'Opale ; Tout au long de l'ouvrage, on retrouve les sujets du maillage des territoires ruraux et agricoles, de la grande plaine agricole de telle région à insérer dans l'organisation urbaine du territoire, de l'organisation des mobilités entre la ville ou l'agglo et la campagne et enfin de la volonté d'organiser les débouchés logistiques et économiques des productions agricoles et agroalimentaires, y compris en matière d'agriculture urbaine. Au final, le livre parle bien évidemment majoritairement des unités urbaines mais il n'oublie pas les territoires ruraux.

THIERRY MICHEL

Équipement

Où sont construits vos pneus agraires ?

Le nombre d'acteurs du pneumatique agricole n'a cessé de se réduire ces dernières décennies. Petit tour des principaux manufacturiers présents sur le marché.



En traction, en récolte et en transport, les pneumatiques diagonaux ont en grande partie disparu au profit des radiaux. Et au sein de ces derniers, les technologies IF et VF creusent petit à petit leur trou, annonçant des charges admissibles respectivement 20 et 40 % plus importantes à pressions égales, ou des pressions 20 à 40 % plus faibles à charges égales. Les autres radiaux constituent encore la majeure partie du marché européen. Tous ces pneus sont essentiellement produits en Europe et en Inde.

Le numéro deux mondial Michelin construit ses pneumatiques pour les trois marques (Michelin, Kléber et Taurus) à Troyes dans l'Aube, à Valladolid, en Espagne, et à Olztyn, en Pologne. Ces sites ne sont pas spécialisés par marque, mais plutôt par dimension et par technologie.
Dans le groupe Bridgestone, seule la marque Firestone était connue en agricole jusqu'à peu, avec les pneus tracteurs Performer et tracteurs/récolte Maxi Traction. Le numéro un mondial a souhaité introduire la marque Bridgestone en agriculture au travers d'une offre haut de gamme VT-Tractor et VT-Combine (technologie VF). Les pneus des deux marques sortent de l'usine de Puente San Miguel, au nord de l'Espagne.

Créé en 1987 et centré sur les pneus agricoles et BTP depuis 1995, BKT produit les montes à destination du monde entier au sein de quatre usines indiennes.
Marque de la société indienne Apollo Tyres Limited acquise en 2009, Vredestein produit la grande majorité des pneus pour l'Europe à Enschede, aux Pays-Bas, le reste étant construit dans quatre usines indiennes.

Récemment racheté par le Japonais Yokohama, ATG (Alliance, Galaxy, Primex) concentre sa production agraire sur trois sites, deux en Inde, à Tirunelveli au sud et à Dahej au nord-ouest, et Hadera en Israël. C'est en Inde que sont produits les pneus de tracteurs standard. Les pneus de remorques proviennent d'Inde et d'Israël, tandis que les pneus haute technologie pour la traction (IF et VF) et la récolte sortent de l'usine d'Hadera.
Ayant notamment fabriqué des pneus agraires sous licence Continental (rebaptisés par la suite Mitas Premium) pendant une décennie (2004-2014), Mitas produit ses pneus européens en Tchéquie (Prague, Zlin et Otrokovice) et en Serbie (Ruma). Depuis deux ans, il figure dans le giron de Trelleborg. Ce dernier fabrique une gamme étoffée de pneus radiaux traction (IF et VF compris), récolte (dont IF et VF) et transport à Tivoli, près de Rome, en Italie. Ce site de production était jusqu'en 2001 celui de Pirelli (filiale agricole), dont la marque a perduré jusqu'en 2010.

Après l'arrêt de l'usine de pneus agraires à Amiens, Goodyear a accordé à Titan la licence de production de pneus agricoles sous sa marque. On devrait prochainement trouver les gammes traction et récolte Optitrac, Optitorque (dont VF), Optiterra et Super Terra Grip. Toute l'offre Goodyear et Titan à destination du marché européen sera produite aux États-Unis, à Freeport (Illinois) et à Des Moines (Iowa), mais également à Sao Paulo au Brésil, ainsi qu'à Volgograd en Russie.

LUDOVIC VIMOND

Des professionnels à votre service

ttb
Un textile, une technique, une solution...
FOIRE de POUSSAY 21&22 OCT.
1, Rue Amsterdam
(Av. de Paris)
89470 MONETEAU
03 86 46 36 14
03 86 46 26 36
- Bâches sur mesures
- Tunnels agricoles
- Bâches de benne
- Séparation de bâtiments
- Bâches de semoir
- Bâches de silo
- Réfection de sièges
- Housses de protection
- Location et vente de stands
ttb89.commercial@orange.fr - www.technotextiles89.com

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Construction de case à ensilage ou à grain, sur mesure
• Modulable à l'infini • Autostable
• Stock disponible • Livraison possible
Schmit TP
Rue de la Creuse - 21400 VANVEY
Tél : 03 80 81 84 20 - contact@schmit-tp.com

ÉLIE RADIATEURS
FABRICATION - RÉPARATION
ÉCHANGE
VL - PL - AGRICOLE - TP
INDUSTRIEL
ZAE cap Nord - 11, Rue en Rosey - 21850 St Apollinaire
Tel. 03 80 68 80 90 - Fax 03 80 68 80 99 - elie-et-fils@orange.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Nouveautés

Broyeur indépendant sur cueilleur à tournesol


L.Vimond

Oros étoffe son catalogue de cueilleurs à tournesol Sun avec la possibilité de les équiper d'un broyeur. Situé sous le cueilleur, ce dernier est animé hydrauliquement. Sa position est indépendante de celle du cueilleur, ce qui permet de ne récolter que les têtes tout en ayant une coupe des tiges au plus près du sol.

Un chargeur télescopique compact


G.Coisel

Le TH306D est le chargeur télescopique compact de la gamme Caterpillar. Il se distingue par sa motorisation 4 cylindres 3,4 l répondant à la norme Tier 4f à l'aide d'un DOC + SCR. Les performances hydrauliques atteignent 95 l/min. Il bénéficie d'une transmission hydrostatique à deux vitesses. Quatre niveaux de finition sont disponibles. Hauteur de levage 5,8 m - Capacité de levage 2,8 t

Une nouvelle offre de presses à chambre variable


John Deere

Succédant aux séries 800 et 900, les presses à balles rondes à chambre variable séries V400 G, M et R de John Deere s'adressent à des publics variés. Proposant un diamètre de balle de 60 à 165 cm, la V451M est conçue pour les cultures sèches, avec un diamètre de ramasseur plus grand et un ameneur rotatif à vis de convergence recentrées sur le rotor. À plus large spectre, les V451M et V461M (respectivement 165 et 185 cm de diamètre maxi) bénéficient d'un rotor avec système de débourrage à mécanisme de parallélogramme breveté permettant au chauffeur d'éliminer instantanément le bouchon depuis la cabine. Elles reçoivent en option 13 couteaux, un ramasseur à 5 barres et du liage film B-Wrap. Haut de gamme les V451R et V461R, ainsi que leurs équivalentes en presses-enrubanneuses C451R et C461R, disposent de l'ouverture rapide FRS inaugurée sur les 900. Elles peuvent recevoir en outre jusqu'à 25 couteaux.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 20/09/2017	Bourg-en-Bresse 10/10/2017	St Christophe-en B. 11/10/2017	National 11/10 au 17/10/17
Vaches viande (V)	U	-	-	3,78 €	3,84 €
	R	-	3,50 €	3,51 €	3,49€
	O	-	3,05 €	-	3,17 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,25 €
	O	-	2,85 €	-	3,14 €
Vaches lait (L)	O	-	-	-	2,87 €
	P	-	2,25 €	-	2,50 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,42 €	4,18€
	R	-	3,75 €	3,86 €	3,61€
	O	-	3,05 €	-	3,19 €
Taureaux VML	URO	-	2,45 €	2,82 €	2,65 €

VML : *type viande , mixte et lait NC: Non communiqués*

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **17/10/2017**

Effectif total: 532 - Nombre d'invendus: (98%)

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	350-400	2,71€	2,89 €	2,84 €	
		U	250-300	2,92 €	3,07 €	2,98 €	-
			300-350	2,76€	2,95 €	2,86 €	+0,06
			350-400	2,58 €	2,79 €	2,66 €	+0,06
			400-450	2,57 €	2,72 €	2,61 €	+0,05
			450-500	-	-	-	-
		R	250-300	-	-	-	-
			300-350	2,52€	2,79 €	2,70 €	+0,03
			350-400	2,44 €	2,63 €	2,58 €	+0,08
			400-450	2,50 €	2,51 €	2,51 €	+0,05
			450-500	2,42 €	2,46 €	2,46 €	-
	F	E	300-350	2,80 €	2,80 €	2,80 €	-
		U	250-300	2,63 €	2,88 €	2,77 €	-
			300-350	2,67 €	2,75 €	2,73 €	+0,04
			350-400	2,59 €	2,69 €	2,65 €	+0,05
		R	300-350	2,58 €	2,60 €	2,59 €	-0,06
			350-400	-	-	-	-

BROUTARDS: L'offre est globalement de bonne qualité, et les transactions sont plus animées. Aucun invendu. L'offre reste modeste avec des vendeurs accaparés par les travaux d'automne et des animaux qui profitent d'une météo relativement clémente accompagnée d'une bonne repousse d'herbe. Côté acheteurs, les engraisseurs français et allemends ainsi que les repousseurs profitent de la bonne qualité proposée pour faire le plein malgré des tarifs en légère augmentation. Les exportateurs iatliens et espagnols sont présents en plus grand nombre mais semblent plus limités par les prix que par les volumes. Globalement, l'offre ne couvre pas les besoins

LAITONNES : Vente totale à un rythme et des cours soutenus. Les besoins semblent illimités.

Effectif total: 126 - Nombre d'invendus: (83%)

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	R	350-400	2,32 €	2,51 €	2,41 €	-
			400-450	2,42 €	2,48 €	2,46 €	-
		U	400-450	-	-	-	-
	F	U	300-350	-	-	-	-
			350-400	2,43 €	2,58 €	2,47 €	=
			400 - 450	2,34 €	2,40€	2,37 €	-0,03
			450 et +	-	-	-	-
		R	300-350	-	-	-	-
			350-400	-	-	-	-

GÉNISSES 18 MOIS/TAURILLONS : Les lots sont de qualité hétérogène mais se négocient plutôt facilement.

Effectif total: 244 - Nombre d'invendus: (92%)

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES CHAROLAISES	F	E	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	
		U	- 5 ans	1,86 €	2,28 €	1,97 €	-0,01
			5 à 10 ans	1,78€	2,10 €	1,88 €	=
			+ 10 ans	1,73€	1,86 €	1,77 €	-0,01
		R	- 5 ans	1,59 €	1,88 €	1,78 €	+0,01
			5 à 10 ans	1,62 €	1,82€	1,73 €	+0,01
			+ 10 ans	1,51 €	1,71 €	1,62 €	-0,06
		O	- 5 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	1,12 €	1,50 €	1,34 €	-0,14
GÉNISSES	F	E	24 à 36 mois	2,34 €	2,86 €	2,57 €	+0,26
		U	24 à 36 mois	1,95 €	2,29 €	2,12 €	+0,03
TAUREAUX		R	24 à 36 mois	1,80 €	1,90 €	1,86 €	-0,05
	M	U	+ 500 kg	1,69 €	1,76 €	1,73 €	+0,11
		R	+ 500 kg	-	-	-	-

VACHES ET GÉNISSES 30 MOIS: Les cours se stabilisent dans une ambiance commerciale un peu plus dynamique.

TAUREAUX: Cours en hausse.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 16/10/2017

Bovins (236)		
Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
265 à 400 kg	720 - 1020	2,40 - 2,71
420 à 440 kg	1060 - 1140	2,48 - 2,59
Laitonnes		
280 à 360 kg	700 - 970	2,47 - 2,70
345 à 390 kg	-	-
Génisses		
370 à 470 kg (16-24mois)	700 - 1060	2,12 - 2,50
560 à 665 kg (24-36mois)	1120 - 1320	1,93 - 2,00
Taureaux		
610 à 1210 kg	1030 - 2050	1,50 - 1,76
Vaches		
Vaches légères	890 - 1120	
Vaches entre deux	1130 - 1310	
Vaches lourdes	1380 - 1590	

En broutards, le placement est plus rapide à des cours qui reprennent quelques centimes. Un lot invendu.
Peu d'apports en femelles entraînant une légère augmentation des cours. Vente globale. Meilleure demande en taureaux, cours plus fermes.
Cours facilement reconduits en vaches maigres.

Bovins gras : 9
Génisses de viande : 3,65 à 4,06 E de viande. Stabilité des tarifs en bêtes grasses. Un seul invendu.

Informations Pour la foire aux veaux 06 82 43 85 21.

Prochain marché le 23 octobre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 20/09/2017

Broutards	U	R	O
200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	2,82	2,62	
300 à 350 kg	2,69	2,54	
350 à 400 kg	2,66	-	
450 à 500 kg	-	-	
Laitonnes	U	R	
150 à 200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	-	2,75	
300 à 350 kg	-	-	
Taureaux			
+ 500 kg	-	-	
Génisse			
(24-36 mois)	2,15	1,85	-
Vaches			
- 5 ans	3,90	3,72	-
+ 10 ans	-	1,70	-

Broutards - Laitonnes : Légère baisse en toutes catégories

Vaches : L'offre se tient, bonne demande dans les vaches lourdes



Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 9/10 au 15/10/2017

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,79 €	-
350 kg	-	2,73 €	-
400 kg	-	2,66 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,54 €	-
500 kg	-	2,47 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,67 €	
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,49 €	-

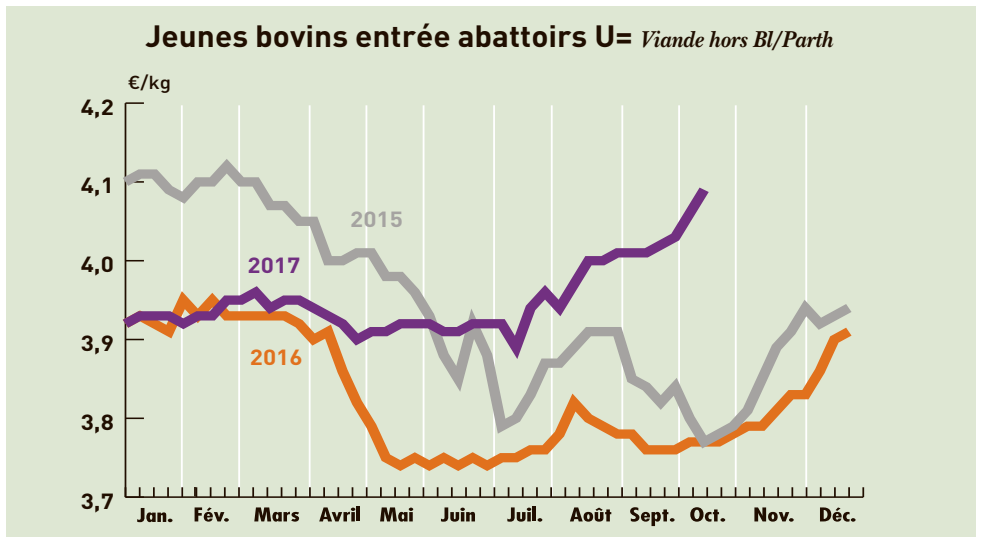
Tendance :
Marché difficile pour l'ensemble des catégories.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 9/10 au 15/10/2017

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	4,09 €	3,93 €	-			
Races mixte		-	3,60 €	3,60 €	3,55 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	
Races lait						-	3,03 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,01 €	3,88 €	3,79 €	3,49 €	-		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,00 €	3,87 €	3,76 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				-	-	-	
Races lait					-	2,94 €	2,86 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,53 €	4,26 €	4,00 €	3,90 €			

Tendance : Commerce calme dans l'ensemble.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 9/10 au 15/10/2017

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,10 €	4,10 €	4,03 €	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,59 €	4,12 €	3,92 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,87 €	3,79 €				
Races mixte					3,35 €	3,31 €		
Races lait						-	2,99 €	2,92 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,76 €	4,47 €	4,25 €	3,92 €				

Tendances

SEM. 42/2017

Bovins de boucherie

La consommation reste peu active. Le temps est trop doux pour relancer la vente de bourguignon et de pot-au-feu, mais les viandes hachées fraîches restent prisées par les consommateurs. Au niveau de l'offre, les éleveurs sont accaparés par les travaux de saison avec une priorité donnée aux implantations de blé dans les régions de polyculture/élevage avec des conditions climatiques idéales. Les disponibilités sont ponctuellement amoindries, notamment dans les femelles d'entrée de gamme, car c'est toujours le prix qui détermine la demande des industriels.

Sur les marchés en vif, le climat commercial reste très calme dans les femelles de qualité bouchère. Le commerce se détend dans l'entrée de gamme même si les tarifs n'enregistrent pas de plus-values. En réformes laitières, le recul de l'offre permet un commerce plus régulier dans les bonnes vaches. En jeunes bovins, le flux vers la Turquie reste constant et le nombre de JB disponible se restreint sérieusement. La détente se confirme dans le milieu de gamme, ce qui pose quelques soucis aux exportateurs qui travaillent sur l'Italie et ont du mal a répercuter la hausse de ces dernières semaines.

Broutards

Les sorties sont un peu moins abondantes avec des éleveurs accusent le coup après la dégradation des prix de ces dernières semaines. Ils profitent également d'une météo favorable à la pousse tardive de l'herbe. L'adéquation entre l'offre et la demande permet une certaine stabilisation des prix dans les bons mâles Charolais ou Limousins vaccinés de plus de 350kg. La demande intérieure dans les plus légers reste assez régulière que ce soit pour l'engraissement ou la repousse. La marchandise non-vaccinée reste pénalisée notamment dans la marchandise commune expédiée vers l'Espagne. Dans les femelles, la demande reste régulière pour les bonnes laitonnes vaccinées. Le commerce est calme avec des tarifs stables dans les ordinaires pour l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs maintiennent leur grille tarifaire dans les Montbéliards face à une offre en repli. Les gros veaux Montbéliards à destination de l'Espagne se maintiennent. Le commerce reste compliqué dans les taupes, gris, Blanc bleu ou jaune de moyenne conformation (R) avec toujours un très fort décalage entre l'offre et la demande. Les tarifs se maintiennent dans les croisés bien conformés. ■

Laurent Chupin

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **25/09/2017**

Effectif total: 1008 - Nombre d'invendus: 208 (20%)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Le déficit de consommation enregistré depuis quelques semaines pèse lourdement sur les tarifs. Le niveau des importations, le faible pouvoir d'achat des ménages sur cette fin de mois et les conditions météorologiques n'arrangent rien. baisse des tarifs dans toutes les ctégories avec des invendus dan sles agneaux lourds.		U	de 32 à 38 kg	2,72E	3,03 E	2,88 E	-
			de 38 à 44 kg	2,46 E	3,23 E	2,80 E	-
			de 44 à 50 kg	2,34 E	2,86 E	2,65 E	-
			→ 50 kg	2,12 E	2,38 E	2,30 E	-
		R	de 32 à 38 kg	2,45 E	2,99 E	2,68 E	-
			de 38 à 44 kg	2,28 E	2,72 E	2,47 E	-
			de 44 à 50 kg	2,19 E	2,51 E	2,30 E	-

Effectif total: 193 - Nombre d'invendu: 4 (2%)

OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

BREBIS : Recul saisonnier des tarifs **BÉLIERS**: Pas de changement	M		(M)	0,96 E	2,07 E	1,50 E	-
	F	U	→ 60 kg (F)	1,06 E	1,18 E	1,14 E	-
			← 60 kg (F)	-	-	-	-
		R	→ 60 kg (F)	0,74 E	1,04 E	0,98 E	-
		O	← 60 kg (F)	-	-	-	-

Effectif total: 6

CAPRINS - F - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

CAPRINS : Pas de changements.	F	O		21 E	34 E	-	-

Effectif total:

AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

AGNEAUX : Idem agneaux de boucherie.		R	25-35 kg	48 E	94 E		-

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 16/10/2017*

Ovins : 196	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	75 - 95	2,34 - 2,71
Agneaux gras - 44 kg	95 - 137	2,38 - 3,26
Agneaux gras + 44 kg	110 - 142	2,50 - 3,14
Brebis	51 - 85	0,86 - 1,11

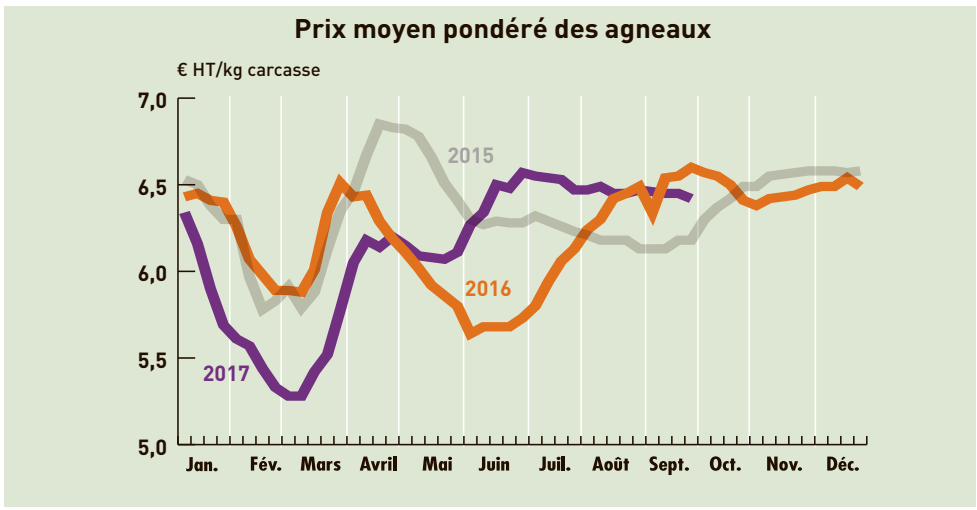
En agneaux, les bons lots se vendent rapidement à des tarifs fermes. Commerce plus discuté en sujets ordinaires ou maigres. Placement sui en brebis. Aucun invendu;
Prochain marché le lundi 130 octobre aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 9/10 au 15/10/2017*

Poids	U	R	O
Couvert 13 -16 kg	-	6,89 €	6,34 €
Couvert 16-19 kg	6,80 €	6,77 €	6,33 €
Gras 13 -16 kg	-	-	-
Gras 16-19 kg	-	5,86 €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 9/10 au 15/10/2017*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,42 €	**6,45 €**	**2,37 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 09/10/2017 au 15/10/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,82	6,74	6,09	-	-	-	-
	Var.		0,07	0,03	0,05				
	R	6,37	6,44	6,45	-	6,75	6,75	-	-
	Var.	-0,05	-0,05	-0,05		0,01	-0,05		
	O	-	-	-	-	6,48	-	-	-
	Var.					-0,08			
3 (couverts)	U	-	6,64	6,66	5,87	-	6,80	6,65	-
	Var.		0,01	0,01	0,02		=	-0,02	
	R	6,32	6,43	6,43	5,68	6,89	6,77	6,54	5,90
	Var.	-0,04	-0,04	-0,02	-0,07	0,06	0,04	=	-0,06
	O	-	5,93	-	-	6,34	6,33	6,23	-
	Var.		-0,12			-0,02	=	-0,04	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,88	5,53	-
	Var.						0,06	0,03	
	O	-	-	-	-		-	-	-
	Var.								

Zone nord : Agneaux : malgré une consommation morose et une importation bon marché. La commission s'étonne du maintien des cours. Brebis : malgré le maintien apparent des cours. la vente est réduite par rapport à l'offre.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 16 octobre) :
«Cours reconduits en femelles, plus difficiles en mâles charolais.»

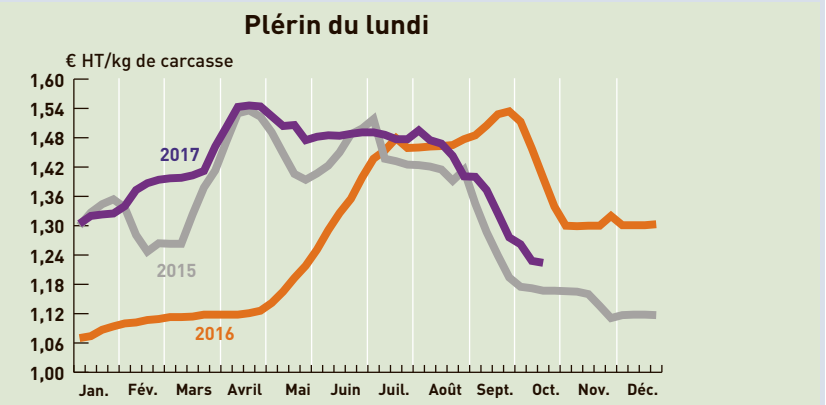
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 752 porcs présentés) *Cotations du lundi 16 octobre 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,224 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 06/10 au 12/10/2017*

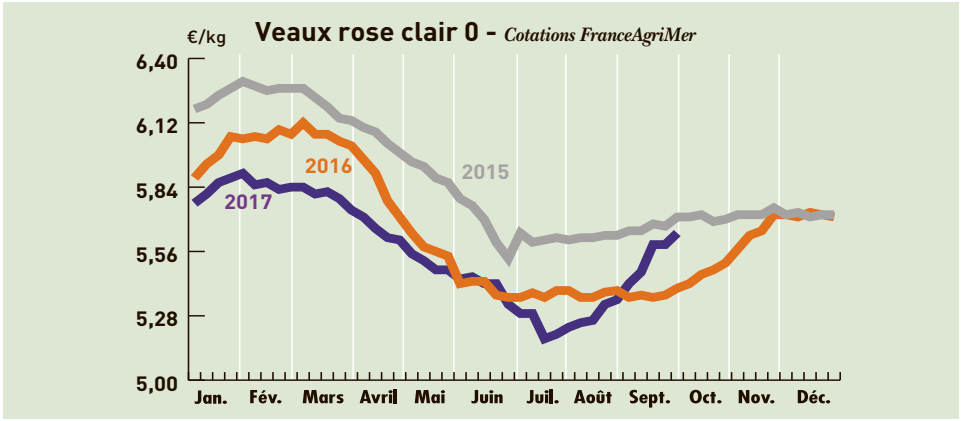
1,47 € /carcasse euros



Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 9/10 au 15/10/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,44 €	-	-
U	-	7,38 €	5,68 €	-
R	-	6,10 €	4,49 €	3,84 €
O	-	5,64 €	4,46 €	3,77 €



Veaux de 8 jours à 4 semaines *en euros/tête* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 9/10 au 15/10/2017*

Marchés	Effectifs	Tendance
Bourg-en-Bresse	**961**	La vente est tres difficile dans toutes les catégories, cours en baisse.
La Talaudière	**580**	La vente reste tres difficile dans la marchandise moyenne et inferieure

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	**193**	**-22**
Femelles	**117**	**-21**
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	**109**	**-9,00**

Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 9/10 au 15/10/2017*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**3,40 €**	**2,90 €**	-	-
Bons	**3,20 €**	**2,60 €**	**2,60 €**	

Céréales

Marché du 17 octobre 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	152	N	C
Nord Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	151	N	C
Aube	meunier	oct.-avr.	151	N	C
	fourrager	oct.-avr.	146	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	62/63 kg/hl	oct.-mars	141	N	C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	oct.-déc	133	N	C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl	oct.-déc	132	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'or/Haute Saône	50 kg/hl		n.p.		C
Aube/Yonne	50 kg/hl		inc.		C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2017**				
Côte d'Or/Haute Saône			n.p.	T	C
Yonne			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		oct.	148	V	C
Côte d'Or			n.p.		C
POIS	**RÉCOLTE 2017**				
Côte d'Or	Fourrager		inc.		C
Yonne	Fourrager		inc.		C
Aube	Fourrager		inc.		C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	18% 1ère main	7 d'oct.	172	T	
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	154	T	

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur IH 856XL 4 roues motrices 8430 H 1984 bé 11000 Ð TTC à débat.
✆ **07 85 13 62 40**

01 - Vds tracteur NH 6010, 3400 h - foin 2016 environ 400 BR 120x120 - nourrisseurs à veaux - charrue 4 socs - faucheuse 2m80
✆ **04 74 42 00 70**
ou 06 78 33 81 17

01 - Vds cse retraite tracteur Landini Power Mondial 115, 110 cv, année 2012, clima, 2400 h - pulvé Berthoud 900L, 12m, toutes options C ok - herse plate Quivogne 6m30 T force A201, 4 G dents, repl. hydro, balles rondes Krone R125 liage ficelle 800 B au compteur, girofaneur Lely 5m30, 1989
✆ **04 74 30 75 34**

26 - Vds tracteur MF 6180Dyna Shift 4055 H TBE 15 000 euros sans tva.
✆ **06 15 75 23 55**

69 - Vds cause retraite tracteur Claas 557 ATZ 2007 6000 H. TBE 4 pneus neufs vibro 2 m. 50.
✆ **04 74 26 17 02**

71 - Vends tracteur John Deere 6510, 4.300 H, TBE, 25.000 euros.
✆ **06 88 59 16 46**

88 - Vends Valtra 700 arceaux chargeur Quick 2000 pneu Michelin neuf 7.200 H TBE 18.500 HT.
✆ **06 83 45 81 21**

Travail sol

01 - Vds cse ret. tract. Landini power mondial 115 110 ch an 2012 clim 2400 h - pulvé Berthoud 900L 12m ttes options - herse pl. Quivogne 6,30m T force A201 4 G dents rhy tbé - balle ronde Krone KR 125 liage F8500 b auc.
✆ **04 74 30 75 34**

01 - Vds pulvé Berthoud Tracker 32/34 DP Tronic 24m - charrue Kuhn varimaster 150, 4 corps, NSH
✆ **06 71 10 29 70**

01 - Vds charrue Huard RLM4, séc. boulons sans TVA 2500 euros + roues jum. sodijantes 38 et 28
✆ **06 17 80 29 56 hr**

26 - Vds remorque benne bascul. Cema 4.9T, H 1m en TBE 3200 euros et un Cultipacker de 2 m double.
✆ **04 75 68 64 05 HR**

26 - Vds semoir Sulky à socs Largeur 2.30m, 2 herses 4.20m et 3.20m BE
✆ **04 75 41 67 73**

26 - Recherce Chisel en 2.50m
✆ **04 75 04 50 22**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, - tracteurs Claas John Deere, NH, Fahr, Fiat, MF, Renault Fendt, Welger et autres (réf. 400B)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Moissonneuse batteuse Massey Fergusson 500.Bon état général. Bec 4 rangs maïs.Prix:1900 euros justifié
✆ **06 83 38 32 31**

71 - Vends M.B. New Holland CS.540, 2006, 4-57, chariot, cause achat 6-10, très bon état, 60.000 euros - faucheuse Kuhn 702, en bon état, cause achat 3510.
✆ **06 85 54 80 24**

Traitement

21 - VENDS pulvé. Berthoud Racer, 2 500 litres, 27 m., 2013, TBE, pas fait d'engrais, prix à débattre (réf. 410F)
✆ **03 80 93 24 14**

Epandage

07 - Vds épandeur à fumier Deguillaume, capacité 6 t, frein hydraulique. TBE. Prix 4500 euros.
✆ **06 31 83 00 09**

Forestier

01 - Vds bois de chauffage coupe 2m acacia frêne verne chêne 15 km de Mâcon
✆ **06 82 07 33 68**

Cave

69 - 2 cuves Inox Giroud 55 Hl - 1 cuve Inox plafond mobile - 2 cuves émail 50 hl - 1 cuve Gimar 20 hl * Palox 600 blles - Equerres.
✆ **06 81 28 53 61**

Agri. divers

01 - Vds tracteur John Deere 6110, 7300 h, desileuse Jeantil D1350 charrue IH 4 socs pulvérisateur Berthoud 800L 15m épandeur Jeantil et tapis neuf cover crop Souchu Pinet
✆ **06 35 28 33 16**

01 - Donne salle de traite à démonter
✆ **03 85 30 39 71**

01 - Vds JD 6300, 4RM, moteur refait 1000 H tbé + distributeur Mailleux MX téléflexible avec console monolevier - 2 ceintures vêlage Agromonitor
✆ **06 85 17 96 95**

07 - Vds épandeur fumier Gilibert 3T5 1000 euros + semoir Nodet 13 rangs 400 euros + rouleau Canele trainé ou porté 2m20 300 euros
✆ **04 75 58 08 62 HR**

07 - Cse retraite vends tracteur Ford 5600 8000H charrue BR65 vibroculteur 3m atomiseur GB 100L sulfateuse 600L et désherbeuse 600L Hardy rampe 12m semoir engrais Amaz
✆ **06 45 86 18 59**

21 - Cause retraite : VEND tracteur Valtra T 202 V, 2011, 1920 h, toutes options, - Renault 113-14 4 RM, poste inversé avec fourche arrière, 1983, - JD 4040, 4 RM hydro, 1978, 5 700 h avec jumelage ou non, - herse rotative Alpego RG 400, 4 m., 2008 avec Packer et barre niveleuse, - charrue Volgel-Noots, année 2012, 6 fers, XMS 950, - semoir engrais Sulky DPX, 2 800 l. avec pesée, 2007 + divers matériels. (réf. 420C)
✆ **06 62 32 99 18**

38 - Vends Cornadis porte seau pour veau 2x4 places, 1 sous soleuse 1 dent.
✆ **06 08 93 67 28**

38 - Cause changement d'activité : John Deere 6130m, 900 H Monosem 6 rangs fixe, pulvé Vicon 15 m rampe alu 2016, matériels irrigation, pompe x2, enrouleurs Irrifrance + divers.
✆ **06 82 32 76 96**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

38 - Vds broyeur Nicolas largeur 1m50 pour 2 rgs maïs et herbe avec roues arrières bon état, tombereau caisse et roues en bois.
✆ **06 78 98 38 55**

38 - Vends charrue HBO plus semoir Nodet 13 rangs le tout bon état.
✆ **06 26 17 23 69**

38 - Cherche à acheter 1 tracteur de 40 ch environ avec direction assistée et avec fourche de préférence + Vend 1 tonne à eau 800 l sur pneus + semoir engrais + 1 saloir 70 l + 1 râtelier + 1 affuteuse pour sections.
✆ **06 87 84 57 39**

38 - Cherche plateau fourrager 8 à 10 m., charge mini. 10 T. + benne 12 à 14 T.
✆ **06 08 32 95 59**

43 - Vds 100 caisse de transport volaille, TBE.
✆ **06 83 37 33 85**

58 - Cause cessation VENDS bol mélangeuse Kuhn Audureau 1360, - pailleuse Abeille 12 Lucas, - semoir 4 m. Kuhn Nodet, - tracteur Fendt 714, 4 RM, Vario, - vis à grain Bouchard 12 m., diam. 200 + chariot, - pulvé . 800 l. Berthoud porté, - brabant 6 fers Overum, - décompacteur Razol 6 dents Mitchel, - dérouleuse bottes rondes Lerin, - déchaumeur Quivogne à pattes d'oie 5 m, repliable, - divers matériels. SCEA de Dornant 58300 Devay (réf. 40VB1)
✆ **06 36 76 43 44**
03 86 50 37 07
(Gilles Guillaumin)
06 15 01 71 67
(Lionnel Buisson)

58 - VENDS 2 caméras vidéo élevage, - cultivateur déchaumeur 3 m., 9 dents, - charrue 3 socs, 12 p., - épandeur hérissons verticaux triatlon axe d'entraînement + noix + étrier tendeur neuf (réf - 41VB1)
✆ **03 86 30 15 63**

58 - VENDS bétonneuse, 200 euros, - benne 4 R, 6 T., 500 euros, - 1 monte grain, - 1 benne 2 R., 6 T., 800 euros, - 1 kroskild 6 m., - 1 moulin à farine 360, - 1 presse Class MD Markant, TBE, - 1 pompe Honda de 50, TBE (réf. 4103)
✆ **06 99 25 73 38**

69 - Herse Rot. Kuhn HR304D 2014 + sem. Sulky MP3 Disq. exc. état. Le tout 12000 Ð.
✆ **06 86 58 27 18**

71 - Vds cse ret. presse 8080 haute densité Greenland, état excep., révisée + aplatisseur céréales, moteur triph.
✆ **06 37 77 46 19**
ou 06 25 73 39 74

84 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 36- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

89 - Cause retraite télesco. 337, Cater, 3 530 h., 4 équip. Riman, - pulvé. Atasa, 1 200 l., 18 m. peu servi (réf. 41VB3)
✆ **06 81 94 92 45**

Elevage

01 - Vds râtelier BR pivotant + râteliers veaux 2mx0,60 SDT GM 2x4, 8 postes nombreuses options Tbé
✆ **06 98 36 65 15**

01 - Vds 4 cornadis veaux 4 places 2m, 8 cornadis veaux individuel, 1 éolienne oasis
✆ **04 74 52 62 97**

07 - Vds ratelier à foin pour bovins ou chevaux. BE. Prix 300 euros.
✆ **06 31 83 00 09**

39 - Cessation - vds faucheuse conditionneuse Kuh FC313, presse balle cubique Supertino 60x80x240 état neuf
✆ **03 84 51 45 12**
ou 06 81 94 29 10

69 - Transfert lait 4 griffes Westfalia vis à grain rampe à fumier 8 m. + moteur réducteur.
✆ **04 74 26 32 89**

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds C 15 First 2005 1re main 120 000km CT OK - galerie crochet + options
✆ **04 77 76 32 35**

43 - Vds REMORQUE grande capacité tout alu 2 essieux 2 portes av qui s'ouvrent côté gauche et côté droit, 1 porte arrière, permis E, TBE.
✆ **06 83 37 33 85**

Tourisme

42 - Passionné de mécanique recherche moto ancienne (sortie de grange)
✆ **06 75 96 41 55**

42 - Vds Nissan Patrol Baroud -an 94 - 2.8 L - D - 274000 km - mot.ref. à140000km - CT OK - chass. carros. trait. anticorr. - 3800 Ð
✆ **06 06 60 03 61**

Achat-Vente

Récolte

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

42 - Vds très belle paille diam 130 grain blé orge maïs ens. épis - livré - St Galmier
✆ **04 77 36 74 81**

42 - Producteur vds maïs ensilage ou épis, foin enrubannage, paille, foin de luzerne
✆ **06 82 29 74 85**

52 - VENDS foin luzerné en bottes carrées 500 kg, à partir de 100 Ð tonne (réf. 410E)
✆ **03 25 87 14 55**
à partir de 20 h

58 - VENDS avoine hiver, semence ou consommation, environ 600 kg (réf. 4101)
✆ **06 86 45 25 82**

58 - VENDS paille sous abri BC, 120 x 90 et paille 2ème choix, livraison assurée (réf. 4201)
✆ **03 86 26 21 17 HR**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

01 - Vds foin bottes rondes 2016 prix à débattre diam 150 + cornadis 16 places pour veaux avec auge
✆ **06 60 81 36 65**

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

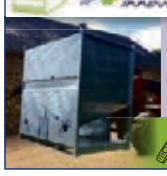
LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR


et de nombreux autres...
boutique.reussir.fr

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France


Remorques Lambert
ALLIANCE

Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150
+ Rehausses H 550
16 990 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

GDG innovations
CONTAINER
CÉRÉALES / ALIMENTS

1,8 m³ • Galvanisé à chaud
Vidange trappe de 200 mm
Couvercle étanche
Support de 70 cm • Transport possible
GARANTIE* 5 ANS
* Voir conditions.
gdg-innovations@orange.fr
07 68 57 65 83 • Site : gdg.free.fr

Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.

Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC
A PARTIR DE 57 € TTC FRANCO DE PORT
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable


111 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
✆ 01 49 84 94 28
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG4 - Photos non contractuelles

SAS MENET VDS PAILLE, FOIN,
Contact : 06.75.75.15.08

18 - Agriculteur vend enrubannage, récolte 2017, balles rondes 120x130, possibilité de transport.
✆ **06 38 88 12 13 ou 02 48 74 55 94.**

21 - VENDS paille et fourrage. Livraison assurée. (réf. 32VB1)
✆ **06 26 74 60 24 ou 06 36 55 35 37**

52 - Vends foin luzerne bottes carrées de 500 kg à partir de 100 euros/T départ exploitation.
✆ **06 77 11 67 69**

Pépinière

01 - La Commune de Journans 01 vend 40m3 de bois acacias pour piquet et chauffage à prélever Bord de chemin. Contact : mairiejournans@wanadoo.fr
✆ **04 74 51 64 45**

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère 15 km Mâcon
✆ **06 82 07 33 68**

26 - Vds plants de lavadin Grosso 06 10 23 85 14
✆ **06 10 23 85 14**

Propriété

58 - A vendre à Sougy sur Loire (Nièvre) propriété de 10 ha entièrement clôturée en bordure de forêt, comprenant une maison de caractère 8 -9 pièces (dont 5 chambres et 1 grand living avec cheminée), prés et bois - nombreuses dépendances dont 2 grands hangars et 6 box à chevaux avec enclos et manège . Parfait pour particulier cherchant le calme, chambres d'hôtes, amoureux des chevaux , éleveur ou exploitant agricole . Prix : 326.000 euros (réf. 410A)
✆ **06 60 48 54 00**
jbeillon@yahoo.fr

69 - VENDS 3 ha 50 de vigne en Moulin à Vent d'un bloc + 80 ares de Chenas + 50 ares de Chenas à personne sérieuse (réf. 420A)
✆ **06 10 43 35 81**

Terrain

18 - A louer à un serriste 4ha37 au Détour du Pavé à St-Doulchard.
✆ **06 07 08 96 02.**

Divers

Maître BAYO Voyant Médium Guérisseur
Réussite en 72h, paiement après résultats
Spécialisé problèmes sentimentaux, retour personne aimée, protection, désenvoutement, chance, examen, santé, commerce, justice, travail... Faites appel à celui qui sera capable de vous aider, discrétion assurée.
Reçoit sur RDV à Dijon
06 46 61 71 14 - 09 81 64 51 99

01 - Vds scie circulaire sur remorque 380 lame 60 px 300 Ð - bascule animaux 50 Ð - palant mécan 1T25 px 40 Ð
✆ **04 74 39 03 29 ou 06 64 57 15 03**

38 - Part. cherche à acheter une mobylette motobécane ou Peugeot 103 ou scooter Ovtto roulante ou pour pièces.
✆ **06 99 45 91 30**

68 - Vend godet dessileur Emily 2.3 m3 vis mélangeuse, bon état.
✆ **06 77 88 10 47 H.R. ou après 20h**

69 - Vends attaches canadiennes tubulures à démonter. 30 colliers. 500 Ð HT à déb.
✆ **06 33 02 28 30**

70 - Urgent, vds tract Renault Temis, Mat. fenaison, Rampe fumier, Bétaillère, Ratelier, etc.
✆ **06 37 20 42 16**

70 - Achète Bennes 4 à 9T. Téléscopiques Manitou, Merlot, JCB. Presses BR 120x120 Claas, Krone KR, Deutz, Carraro, Welger, JD. Presses MD. Tract Massey 168-188-690, Landini, Ford. Semoirs à céréale à disques. Andaineurs Kuhn 1 toupie.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vends 2.000 tonnes de compost issu de fumier de bovins. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

88 - Pièces de Deutz 9006 2 roues motrices : moteur avec embrayage (bon) pompe injection en ligne, bloc pont, train avant complet, cloche embrayage roues arrières 16 9 38 arceau et toit , arbre creux entre pont et moteur (2052 302 1550) avec roulement intérieur et extérieur.
✆ **03 29 30 81 40 ou 06 12 85 67 49**

88 - Vends tracteur Deutz K100, 112 Ch., 5000 H. BE avec chargeur Stoll. 5 outils. Vends truies pleines Gascon croisées Pretrin.
✆ **06 07 61 82 64**

Offre

Emploi

01 - Pont d'Ain expl. lait recherche salarié H/F CDI traite, soins animaux, travaux divers
✆ **06 70 54 91 74**

01 - Service de remplacement rech. salarié CDI Tps plein secteur Bresse poste 1-01-18
✆ **06 84 45 96 41**

18 - Exploitation agricole laitière caprine, région Nord du département du Cher, recherche 2 salariés mobiles et motivés pour élevage laitier, pour assurer traite en alternance d'un troupeau de 700 chèvres et tous travaux inhérents au bon fonctionnement de l'exploitation. Travail le week-end obligatoire, à tour de rôle. Formation agricole et expérience souhaitées. Esprit d'équipe. CDI après essai.
Lettre de motivation manuscrite + 1 CV à envoyer à Mr Philippe Auchapt, Les Bazins, 18260 Sury es Bois.

39 - Entreprise maintenance et fabrication matériel de scierie recrute. Usinage, montage. Esprit d'initiative, salaire selon compétences
✆ **03 84 60 87 38**

69 - Exploitation viticole Beaujolais cherche caviste CDI
✆ **04 78 47 93 45**
ou contact@terresdorees.fr

69 - Exploitation viticole cherche chauffeur de tracteur agricole CDI.
✆ **04 78 47 93 45**
ou contact@terresdorees.fr

89 - Exploitation polyculture élevage, 300 vaches allaitantes LIMOUSINES - St Fargeau CHERCHE salarié, expérience souhaitée, logement, contrat 39 h. (réf. 410D)
✆ **06 60 72 36 20**
manager@guilliens.com

Service

01 - CTRM Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... rectification culasses... Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06 63 43 51 15**

69 - ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ **06 61 52 27 99**

Mariage

Rencontre

26 - Agriculteur sérieux la cinquantaine vivant dans un site isolé souhaite rencontrer compagne douce affectueuse aimant la vie et le travail de la campagne. Plus si affinité.
Ecrire à l'Agriculture Drômoise 95 Av G. Brassens 26504 Bourg/ Valence Réf 1210/17

Animaux

Bovin

01 - Vds 2 génisses Mo terme fin octobre CL étable indem
✆ **06 70 54 91 74**

01 - SCEA des Blaisoux vd vaches Charolaises avec veaux et vaches à terme novembre, broutardes génotypées HBC indem. IBR vaccinées FCO
✆ **06 75 74 73 91**

01 - Vds taureau 10 mois race Tarine issu d'insémination
✆ **06 87 41 63 22**

01 - Vds cause cessation cheptel Blonde d'Aquitaine vaches et génisses pleines et vêlées
✆ **06 26 94 75 70**

01 - Vds 2 vaches Montbéliardes terme le 17-11- 2 génisse terme courant novembre - 4 génisses 2 ans pleins de 2 mois - 2 génisses de 18 mois H inséminées cause retraite
✆ **04 74 30 75 34**

Pour la parution du 03 novembre bouclage des PETITES ANNONCES LE VENDREDI 27 OCTOBRE

VISIONAUTE
www.agri-video-system.com


03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 12 - 13 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - vaches pleines, vêlage février - mars. (réf. 370A)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Vends génisses limousines 1 an pour reproduction élevage docile indemne IBR.
✆ **06 79 71 67 74**

03 - Cause cessation vds vaches pleines charolaises gros gabarit indem IBR vaccinées FCO.
✆ **06 88 58 31 34**

18 - EARL Breton vds TB veaux reproducteurs HBC, dont un fils de Lascar super Ph moulins 2015, mère ISU 110, IVMAT 105.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - EARL Breton vds choix de taureaux de 18 mois HBC avec qualités maternelles (mères RR4S), viandes et mixtes, bonne race, tb pères.
✆ **06 82 25 17 13.**

19 - AV taureaux LIM, 16 & 18 m., hab. à l'attache, vêlages faciles, GS (IBR-A), livraison éventuelle.
✆ **06 73 47 06 31**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend veaux 18 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 3403)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Bon élevage MONTBELIARD Vend génisses pleines, terme octobre - novembre et vaches en lactation (réf. 400A)
✆ **06 77 96 42 98**

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose cet automne 40 veaux mâles (cru d'exception) le tout issu de bonnes lignées alliant facilité de vêlages et conformation, présentation de la production du taureau Fort Lamy ayant remporté le deuxième prix de synthèse au dernier concours national charolais. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Toutes garanties apportée et livraison toutes distances. (réf. 390D)
✆ **06 07 75 59 74 (Jean-Luc)**
06 67 58 18 03 (Michel)
06 74 69 62 41 (Bertrand)

21 - VENDS 14 génisses Blonde d'Aquitaine d'un an, TBO, cheptel inscrit, IND IBR paratube (réf. 400E)
✆ **06 16 97 71 35**

21 - VENDS taureau 18 mois + veaux reproducteurs HBC. Elevage Patrick Moreau - 21140 Flée (réf. 410B)
✆ **06 81 80 68 23 03 80 97 27 89**

21 - Cheptel HB LIMOUSIN VEND 1 taureau adulte, - 2 taureaux 18 mois, - veaux 12 mois, génisses 12 mois. TGS. Livraison assurée (réf. 410G)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage HBC Vends 15 taureaux 12 – 14 mois , père First, Cluedo, Artois, Chabal et Calogéro, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (420B)
✆ **06 15 28 77 63**

25 - Vds troupeau Limousin 18 restantes et 15 jeunes.
✆ **06 07 24 09 88**

42 - vds taureaux 18 mois HBC - génisses pleines vêlage Nov. Déc. HBC - Gonnet
✆ **06 88 41 19 99**

42 - Vds génisses bio x Abondance 3-4 semaines - laisser message - réponse
✆ **04 77 63 21 19**

42 - Vds 4 génisses Ph terme 24/01/2018 cse surnombre
✆ **06 83 20 84 12**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__|
expire fin |__|__|/ |__|__| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :..... TTC
(dont TVA 20 % soit..... €)

PORTES OUVERTES d'élevage

VEN SAM DIM
20 21 22
OCTOBRE

12e PORTES OUVERTES

Cuisse de bœuf à la broche (le dimanche)

Foire au vin

ELEVAGE

BONNOT Bernard (03 85 24 00 76 - 06 68 76 84 48)
DEVILLARD Jacques (06 18 54 64 88)
MONNET Charles & Olivier (06 27 50 34 47 - 06 23 74 88 23)
GAUTHIER Bernard (06 07 13 28 98)

Champlecy Attitude
Tentez votre chance ! 3 x 6, c'est gagné !
www.champlecy-attitude.fr

ELEVAGE CHAROLAIS VIRGINIE ET JEAN GIROUX


N'Obelix et sa mère Falbala

VENDREDI 27 et SAMEDI 28 OCTOBRE

26e EXPO-VENTE de Reproducteurs à l'étable

VISIONNEZ NOTRE VIDÉO SUR : www.elevage-giroux.com

40 veaux / 20 taureaux 18 mois - 1 taureau adulte

Goubeau du Haut / 71300 St-Bérain-sous-Sanvignes / Tél. : 06 81 59 12 08

36è PORTES OUVERTES

VENDREDI 27 SAMEDI 28 DIMANCHE 29 OCTOBRE 2017

Gaec FROIDUROT Vincent et Geoffrey - 7 Rue Vorriots - 21450 Jours-les-Baigneux
03 80 96 53 45 - 06 80 01 02 55 - 06 83 95 58 61
earl.froidurot@orange.fr - elevagecharolaisfroidurot.com


INDIANA

Toutes garanties sanitaires et livraison assurées

1er prix spécial Magny Cours 2017
1er prix - Semur-en-Auxois 2013, 2014 et 2015
1er prix - Moulins 2013 et 2014
1er prix - Mondial Charolais - Nevers 2014
1er prix - Sommet de l'Élevage Coumon 2014
1er prix Paris 2015
Championne femelle junior Moulins 2014
Championne femelle junior Semur-en-Auxois 2014 et 2015
Grand prix d'honneur Semur 2015

CONSTRUCTIONS METALLIQUES C.R.A.I. 21140 Semur-en-Auxois
«Présentation de la stabulation équipé de photovoltaïque»
crai21.com
03 80 97 17 70

AXA AGENT GÉNÉRAL Jérôme Pascal Semur-en-Auxois Venarey-Les-laumes 03 80 96 19 00


HOLIDAY CHAMPION PARIS 2017
GRAND CHAMPION NATIONAL COURNON 2016
FILS D'HOLIDAY À VENDRE

Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71

PORTES OUVERTES à l'étable
les 27, 28 et 29 octobre

40 taureaux de 18 mois - 30 génisses de 18 mois - 100 mâles reprod. 2017 - vaches
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

Elevage Charolais
DESSERT Maurice
«Les Sillets» - 03210 MARIGNY
"Le bien-naître à votre portée"

vous invite le **SAMEDI 21 OCTOBRE 2017**

à partir de 10 heures, à la **VENTE de TAUREAUX Charolais**

Issus IA, fils de CASTOR, DISCO, DANDY, BRAVO, AZELIER, UNITAIRE, COLONNEL, JAMBONNIER... répertoriés « qualités maternelles » et « vêlages faciles »

Pour plus d'informations : 06 88 96 23 63

PORTES OUVERTES DANS 4 ÉLEVAGES HBC

BONNOT Richard et Michel
(GAEC des Grands Genêts)
"La Montagne" 71190 DETTEY
Tél. 03 85 54 59 14

GAEC de BUCHELEURE
"Bas de Velle" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 56 30

DESCHAMPS Patrick
"Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 59 31

GAEC Maréchal
"Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 06 03 43 33 10

Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 octobre 2017

Jeu. 26 et ven. 27 oct. 2017

PORTES OUVERTES EARL TOUILLON J.C.

Digoine 71430 Palinges
Veaux de l'année et 18 mois
Visite à l'étable à partir de 10h
Tél. 06 83 20 63 65

ATTENTION
Pour la parution du 03 novembre bouclage des PETITES ANNONCES le vendredi 27 octobre

Élevage CORNELOUP Denis
Lieu-dit «Les Poussards» - 03130 AVRILLY

PORTES OUVERTES

Mercredi 25 et jeudi 26 octobre 2017
Taureaux de 18 mois et veaux de l'année



06 79 78 91 95 - 04 70 55 34 09

PORTES OUVERTES
Vendredi 27 et samedi 28 octobre

PRÉSENTATION DE L'ÉLEVAGE
Taureaux 18 mois - Veaux de l'année
(IA - Monte naturel - Génotype - SC)
HBC - IBR A
Gaec DES GRANGES DE VESVRES
Les Granges de Vesvres - 21350 Vesvres
06 86 91 45 49

42 - Vds 1 génisse Montbéliard e term 19/11/2017 + 1 génisse PH term 20/11/2017
04 77 54 30 34 ou 06 83 20 84 12

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux de l'année HBC, IBR A, TB qualités et origines Martinet Damien - Ternant (réf. 3802)
06 50 30 32 26

58 - Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VEND taureaux 18 mois, - adultes, - veaux de l'année sans corne (réf. 380B)
06 83 68 07 96

58 - VENDS gros veaux reproducteurs CHAROLAIS, - taureaux 18 mois HBC, - TB reproducteurs LIMOUSINS, IND IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 41VB2)
06 72 25 48 56 06 78 97 54 52

58 - VENDS cause cessation Highland Cattle, vaches, taureau, génisses, très calmes (réf. 4104)
06 81 25 30 94

58 - VENDS taureaux 20 mois, - veaux reproducteurs, bonnes origines, TGS - HBC. GAEC Guillien - 58800 Epiry (réf. 4105)
03 86 22 43 36 06 82 51 97 32

69 - Vds bons Trx 15 à 18 mois + veaux repro le tout HBC Elevage Grange Stéphane - 69210 Savigny.
06 31 41 82 83

69 - Cause cessation lait, vends vaches Mont. et Prim'Holstein fraiches au lait + vaches à terme Mont.
06 66 74 42 86

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 400D)
03 85 79 40 98 06 74 09 49 89

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
06 07 69 80 55 06 07 31 03 42

71 - Cause surnombre vends 11 génisses gestantes charolaises HBC, terme mi-janvier, TGS. Ducert Cl.
06 07 75 81 61

71 - Vends cse cessation 16 génisses charolaises 18 mois, IBR A, non inscrites, à saillir. Dumas, Ciry-le-Noble.
06 10 55 02 78

71 - Vends 3 génisses montbéliardes pleines, terme octobre.
03 85 50 41 87

71 - Vends génisses montbéliardes au lait, pour élever veaux, état sanitaire OK.
07 88 38 66 28

71 - Vends, cause retraite, 4 taureaux charolais, 1 HBC, 1 de 2 ans, 1 de 3 ans, 1 de 18 mois, sans cornes.
06 40 19 17 02

71 - Vends, cause surnombre, 10 génisses pleines, HBC, terme début décembre.
06 15 25 18 38

71 - Vds 35 trx 20 mois, HBC, repro., + 20 génisses 20 mois, à saillir, HBC ou non, T. B. qualités et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
06 81 89 18 52

71 - Vends veaux mâles limousins 10 à 15 mois, ind. IBR, vacc. FCO, vêlage facile, nourris sans maïs.
06 45 27 64 40

71 - Vds cse retraite 13 vaches salers pleines + 1 taureau HBS, dép. 71.
03 85 96 92 38 midi ou soir ; 07 69 97 77 08

71 - Elev. limousin Jouanin vend taureaux 20 mois, HBL ou non, TBO, TGS, livraison.
03 85 25 36 41 H.R.

71 - Vds Taureau 18 mois HBC IBRA TGS Élevage Perrotin CREOT 71490 Couches .
06 06 67 14 90 ou 06 19 72 89 95

73 - Vends jeunes vaches laitières Abondance, termes nov-déc cause retraite.
06 87 02 57 64

Caprin

71 - Vends bouc alpin 3 ans.
06 49 73 55 07

Porcin

69 - Vends truies pleines.
04 74 70 94 03

Equin

89 - RECHERCHE cheval de trait Comtois ou Auxois, femelle ou mâle Hongre, petite taille attelé de 10 à 15 ans, super docile (réf. 42VB1)
03 86 74 78 02

Chien

03 - Vds chiots Bouvier Bernois Xborder né le 06/08 N° mère 250269604007156 Siret 498683754.
06 50 97 02 98

PETITES ANNONCES 03 80 78 90 40

18 - Vends portée de 5 chiots beauceron nés le 27/08/17, LOF, parents travaillant sur troupeaux sur plusieurs générations, indem. de dysplasie. N° tatouage mère : 2GDW967.
02 48 56 70 20, heures repas.

69 - Vds 3 chiots Berger Allemand non Lof nés le 18/08/2017 bon berger bon gardien. N° mère 250268731568372 - SIREN 390 880 888.
04 74 26 30 71

71 - Vends chiots Berger allemand, non Lof, nés le 10.07, portée de 5, n° mère : 250269606301502, n° Siret 442362653.
06 83 13 82 29

74 - Vends chiots Border Collie nés le 10/08, LOF, 5f et 1m, N° mère 250269801287176, père et mère extra sur troupeau ovins bovins. Siren : 33945083500014.
06 74 92 36 90

74 - Vend chienne d'un an, pour troupeau ovins bovins, démarée. N°de la mère 2502687117011. Siren : 49205716100019
06 86 28 37 79

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. ROBERT CHRISTIAN décédé le 16/12/2014 à QUETIGNY (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218004886/SG.

AL214219999

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. ESTIVALET Andre décédé le 25/12/2016 à CHATILLON SUR SEINE (21). Réf. 0218020566/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214220013

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MARKO GREGOIRE décédé le 21/04/2016 à MONTBARD (21). Réf. 0218020553/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214220014

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme SERRIGNY Angéle décédée le 09/02/2014 à BEAUNE (21). Réf. 0218020571/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214220015

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme VOILLOT ELODIE décédée le 09/06/2017 à FENAY (21). Réf. 0218020876/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214220016

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. VIGOUREUX Daniel décédé le 07/10/2015 à DIJON (21). Réf. 0218020880/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214220017

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. CORNIER GUY décédé le 18/02/2017 à LOSNE (21). Réf. 0218020557/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214220018

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme SCHOLTES Lucette décédée le 05/02/2017 à QUETIGNY (21). Réf. 0218020554/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214220019

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. RAO FILIPPO décédé le 17/12/2015 à FLEUREY SUR OUCHE (21). Réf. 0218020552/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214220020

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MARACHE Robert décédé le 17/07/2015 à BEAUNE (21). Réf. 0218020558/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214220021

NOMINATION

SHOPDEBIERES

SAS au capital de 42 000 €
7 rue Lavoisier
21700 Nuits saint Georges
810 802 728 RCS Dijon

PV d'AGE du 09/10/2017 : M. Sébastien DECUIGNIERES, Beaune (Côte d'Or) 1 B rue du Tribunal Résidence Saint Étienne, a été nommé directeur général de la société. Dépôt légal au GTC de Dijon. Pour avis, le Président.

AL214219977

APRR

Société Anonyme
Au capital de 33.911.446,80 euros
Siège social :
36, Rue du Docteur Schmitt
21850 Saint Apollinaire
016 250 026 RCS Dijon

Avis de modification

Aux termes de l'Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale mixte en date du 27 juin 2017, il a été pris acte de la nomination à compter de ce jour en qualité d'administrateur et pour une durée trois années de :

- Madame Agnès PANNIER-RUNACHER née RUNACHER demeurant Paris (75016), 17, Rue de l'Yvette, en remplacement de Monsieur Louis Roch BURGARD ;

- Madame Sonia CHEVALIER née CHEMINAIS demeurant Thorigny Sur Marne (77400), 75, Rue des Bordes, en remplacement de Monsieur Christian CASSAYRE ;

- Madame Valérie DAVID demeurant Issy Les Moulineaux (92130), 17, Rue Telles de la Poterie, en remplacement de Monsieur Jean-François ROVERATO.

La société SALUSTRO REYDEL dont le siège est sis Paris La Défense Cedex (92066), 2 Avenue Gambetta – Tour Eqho, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant à compter du même jour en remplacement de la société KPMG AUDIT ID dont le mandat vient à expiration.

Mention sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL214220007

SCI JADE

SCI au capital de 304,09 €
Siège social : T. VANDENBROUCQUE
29 Rue Louis de Broglie
21000 Dijon
RCS Dijon D 321 152 308

Aux termes d'un jugement de Mme la Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Dijon du 04 Septembre 2017, la dissolution de la SCI JADE a été prononcée et M T. VANDENBROUCQUE, sis 29 rue Louis de Broglie à Dijon (21000) a été désigné en qualité de Liquidateur de la société.

Le siège social de la SCI JADE est transféré à l'adresse du Liquidateur, T. VANDENBROUCQUE, 29 Rue Louis de Broglie à 21000 Dijon.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être adressés.

AL214220025

TRANSFERT DE SIÈGE

CDC FERMETURES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 6, rue Chanzy
21000 Dijon
809 209 851 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'associé unique du 3 avril 2017, le siège social a été transféré à Bretenière (21110) – 9C Rue des Canalous, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Dijon.

AL214219926

LEGATIS

SARL POURRIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 22 rue d'Auxonne
21000 Dijon
483 840 757 RCS Dijon

Aux termes du PV d'AGE du 02/10/2017, il résulte que le siège social a été transféré au 26 rue Musette, 21000 Dijon, à compter du 02/10/2017.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL214220009

INV-PRO

SARL au capital de 510 €
Siège social :
29 rue du Carré, 21160 Marsannay-la-Côte
489 719 369 RCS de Dijon

En date du 26/09/2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société Le Myaris 355 rue Albert Einstein, Pôle d'ACtivité Les Milles, 13852 Aix en Provence Cedex 03, à compter du 26/09/2017.

Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS d' Aix-en-Provence

AL214220026

SAS FONCIA MARCHAND

Le 05/10/17, l'associée unique de la TBI au capital de 150.000 €, sise à Dijon(21) – 3 rue Vaillant, 405 239 641 R.C.S Dijon a décidé de transférer le siège social à Dijon(21) – 1 rue de Bruges Immeuble Calypso, à compter du 01/11/17 et de modifier corrélativement l'article 4 des Statuts.

AL214220027

APEX

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 6 Rue d'Epernay
21220 Morey Saint Denis
415 017 748 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 6 rue d'Epernay à Morey Saint Denis (21220) au 14 Route Nationale à Morey Saint Denis (21220) à compter

du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL214220029

ANGLOTIME

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 55 rue de Lorraine
21200 Beaune
793 292 871 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 14 août 2017, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 55 rue de Lorraine - 21200 Beaune au 70 rue du Faubourg Saint Nicolas - 21200 Beaune à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis.

AL214220044

MODIFICATION DE CAPITAL

AX CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
porté à 250 000 euros
Siège social : 1 rue Jean Monnet
21300 Chenove
RCS Dijon 519 726 582

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 juin 2017, a décidé d'augmenter le capital social s'élevant à 100 000 euros et divisé en 10 000 actions de 10 euros de nominal chacune, d'une somme de 150 000 euros pour le porter à 250 000 euros, au moyen de l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le compte « Autres réserves ».

Pour avis.

AL214220032

EARL DE SAINTE BARBE

Société civile au capital de 80.595 €
Siège : Viel Moulin 21540 Vieilmoulin
379 260 250 RCS de Dijon

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 12 octobre 2017, l'associé unique a réduit le capital pour le ramener à 66.180 euros et ce à compter des présentes.

Pour avis, La gérance

AL214220037

MODIFICATION DE STATUTS

RST INFOCOM

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 101 Avenue Roland Carraz
21300 Chenôve
528 138 423 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 2 octobre 2017, l'associée unique a décidé, à compter du 1er octobre de :

- remplacer la dénomination sociale «RST INFOCOM» par «LVS SUPPORT» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- modifier l'objet social à « -toutes les activités des sièges sociaux de commerces spécialisés et plus précisément à usage de vente de produits alimentaires, naturels, spécialisés et biologiques de détail, de tous produits de boulangerie biologiques et de boucherie-charcuterie biologiques, de tous produits de beauté, soins d'esthétique, coiffure, de tous produits liés à la santé et aux soins de mise en forme, de tous vêtements, sous-vêtements, chaussures d'hygiène, librairie, produits naturels de défense des sols, appareils d'entretien et de rééducation hygiénique, éco-matériaux, restauration rapide, restauration et vente à emporter ou à consommer sur place de tous produits d'alimentation saine, diététique, de régime ou autre, fabrication de pain sur place, et notamment les activités de bureau d'achat, marketing, comptabilité, approvisionnement, logistique, sans que cette liste soit exhaustive,- toute activité de stockage se rapportant aux activités ci-dessus développées », et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- transférer le siège social du 101 Avenue Roland Carraz - 21300 Chenôveau 6 Rue des Frères Montgolfier – 21300 CHENOVE, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL214220004

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 16/10/2017

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BLAISY-BAS : Pré - Objectif maintien de l'exploitant.

5 ha 01 a 28 ca - Au grand breuil : ZB-46[36] (AJ)-46[36](AK)-46[36](BJ)-46[36](BK) - Au pomeret: ZM-92[10](A)-92[10](B)

CHOREY-LES-BEAUNE : Vigne et Terre à Vigne AOC Bourgogne. Objectif : maintien du fermier. 84 a 58 ca - Clos margot : AP-8-9-10 AR-52

COUCHEY : Vigne et Terre à Vigne AOP Marsannay et Marsannay Rosé et Hors AOP

75 a 65 ca - Champs perdrix : ZD-42-43 - En combereau: AO-55 - En leautier: AL-51 - La plantelle: AM-198-199 - La queniciere: AO-176 - Le desert: AM-7 - Le moisereau: AM 24

-1 ha 07 a 54 ca - Champ taignerot: AO-6-15 - En vigne ribaude: AA-199 - La combe vaulon: AN-23 - Le dessus de la manche: A-291[90] - Le moulin a vent: A-24

GRISELLES : Terre à Vigne AOC Bourgogne et hors AOC.

76 a 10 ca - Belle joue: ZP-37-50

MARCENAY : Terre à Vigne AOC Bourgogne et hors AOC.

63 a 56 ca - Le tertre: ZM-3-39(A)-39(B) - Sous la roche: ZV-48

SELONGEY : Landes et Bois taillis

68 a 10 ca - Au grapeau: B-1161 - Cote de pregenois: A-1035 - La vanne: ZT-46-

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 07/11/2017** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214220038

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 16/10/2017

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

RIEL-LES-EAUX : Jardin avec Maison d'habitation à rénover.

57 a 28 ca - De la fontaine: AB-103 - Le village: AB-102 - Pre saule: ZH-17 (avec bâtiments)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 20/11/2017** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214220039

TAXIS FRANCK ET HUGO

SAS au capital de 2.000 euros
porté à 3.000 euros
Siège social : 32 route de Gilly
21640 Flagey Echezeaux
824 751 663 RCS Dijon

Augmentation du capital, changement de dénomination sociale, adjonction d'activité

Par AGE du 10/10/2017, les actionnaires ont décidé à l'unanimité:

-d'augmenter le capital social de la SAS d'un montant de 1.000 euros, entièrement libéré, ce capital étant ainsi porté à 3.000 euros. 50 actions nouvelles de 20 euros ont été créées, intégralement souscrites et libérées en numéraire.

- de changer la dénomination sociale qui devient AMBULANCE TAXI B.R.S.

- d'étendre l'objet social en ajoutant le transport sanitaire.

En conséquence, les articles 2, 3, 6 et 7 des statuts sont modifiés comme suit :

- article 2 - Objet : la société a pour objet : - transport de personnes (taxi), transport d'enfants, transport médical et sanitaire, transport de petits colis et plus généralement transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places y compris celle du conducteur ou du véhicule taxi, - l'exploitation et la location de licence(s) taxi.

- article 3 - Dénomination : La société prend la dénomination de : «AMBULANCE TAXI B.R.S.»

- article 6 - Apports : (il est rajouté le paragraphe suivant) Il a été apporté le 04/10/2017 une somme de 1.000 euros en numéraire.

- article 7 - Capital social : Le capital social de la société est fixé à la somme de 3.000 euros, divisé en 150 actions de 20 euros chacune, entièrement libérées, numérotées 1 à 150 inclus, qui compte tenu des apports effectués tant lors de la constitution que de l'augmentation de capital du 10/10/2017, se trouve actuellement réparties comme suit : a) à M. Hugo SIRI : 50 actions portant les n°1 à 50 inclus, b) à M. Franck BOULEY : 50 actions portant les n°51 à 100 inclus, c) à M. Guillaume REGNAULT : 50 actions portant les n°101 à 150 inclus.

Soit un total de 150 actions s/les 150 actions composant le capital social.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

Pour avis, le Pdt

AL214220034

CESSION

SELARL Laurence VERNET
et Samuel BAUD
Notaires à Pierre de Bresse

CESSION

Par acte de Me VERNET du 05/10/2017, enregistré à Chalon S/S Est le 13/10/2017 bordereau 2017/1002 Case 1 Extrait 2005 La Société « EFG », SAS au capital de 7.500,00 € , dont le siège est à Dijon (21000), 77 rue Jean Jacques Rousseau, n° SIREN 753 196 500 - RCS de Dijon.

A cédé à :

La Société « FROMAGES & Co », SARL au capital de 36.000,00 €, dont le siège est à Dijon (21000), 77 rue Jean Jacques Rousseau, n° SIREN 831 590 807 - RCS de Dijon.

Un fonds de commerce d'EPICERIE FINE, vente de tous produits alimentaires, vins, champagne, spiritueux et autres, produits cuits et prêts à cuire exploité à DIJON (21000), 77 rue Jean jacques Rousseau, connu sous le nom commercial EPICERIE FINE GAUTIER, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de DIJON, n° 753 196 500.

Moyennant le prix de QUATRE-VINGT-TROIS MILLE EUROS (83.000,00 EUR), dont QUARANTE MILLE CENT QUARANTE-NEUF EUROS ET CINQUANTE CENTIMES (40.149,50 EUR) pour les éléments corporels, sans marchandises.

Avec entrée en jouissance au 05/10/2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître Clémentine de VREGILLE, Notaire à Dijon (21000), 6 rue de l'Ecole de droit, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis et mention

Me VERNET

AL214220033

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AUBERGE DES QUINCONCES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 58, rue de Paris
21140 Semur en Auxois
397 762 485 RCS Dijon

Par décision du 31/08/2017, l'associé unique a nommé Mme Laurence LOISIER,

demeurant 58, rue de Paris 21140 Semur en Auxois, en qualité de gérante non associée

pour une durée illimitée, Mr Dominique LOISIER, associé unique, cessant d'exercer les fonctions de gérant.

AL214219979

Cabinet Jacques Bret
62, rue de Bonnel 69003 Lyon

IMAGERIE MEDICALE DIJON TOUR ELITHIS

SELARL de Médecins
au capital de 6.030 euros
Siège social : 1 C Boulevard de Champagne
Tour Elithis
21000 Dijon
RCS Dijon 438 340 507

Avis de modification

Par délibérations du 25 Avril 2017, l'Assemblée Générale a désigné en qualité de cogérante à compter du même jour Madame Valérie LIECHTI demeurant Route de Beaune 21200 Levernois.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis.

AL214220008

SAS FONCIA MARCHAND

Le 29/09/17, l'associée unique de la SAS FONCIA MARCHAND TBI au capital de 150.000 €, sise à Dijon (21) – 3 rue Vaillant, 405 239 641 R.C.S Dijon a décidé de nommer, à compter du 01/10/17, en qualité de DG M. Arnaud JAFFRENOU, dt à Dijon (21) – 3 rue Vaillant.

AL214220028

CEPALOI

SARL au capital de 7500 €
Siège social :
6 rue Claus Sluter, 21000 Dijon
488 724 196 RCS de Dijon

L'AGO du 30/09/2017 a nommé en qualité de gérant Mme LORIN ELODIE, demeurant 6 rue Claus Sluter, 21000 Dijon en remplacement de M. LORIN EMMANUEL, à compter du 30/09/2017.

Modification au RCS de Dijon

AL214220041

CELOCLE

SARL au capital de 7500 €
Siège social :
7 Rue Du Boulavesin,
21560 Arc-sur-Tille
488 724 212 RCS de Dijon

L'AGO du 30/09/2017 a nommé en qualité de gérant M. LORIN EMMANUEL, demeurant 6 Rue Claus Sluter, 21000 Dijon en remplacement de M. LORIN DANIEL, à compter du 30/09/2017.

Modification au RCS de Dijon

AL214220042

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SARL DS'TIA

Les Associés réunis en date du 15 /09/2017 de la SARL DS'TIA au capital de 130.000 €, dont le siège social est à FAIN LES MONTBARD Rue des Pinsons , immatriculée au RCS de DIJON sous le N°.811.244.391 ont décidé la poursuite de l'activité sociale en application de l'article L.223-42 du code de commerce.

AL214220043

NON DISSOLUTION

EDOUARD LOISEAU

S.A.R.L. au capital de 40 890 €
ayant son siège
23 Rue de Tivoli
21000 Dijon
RCS Dijon 378 898 878

l'AGE du 30/04/2017 statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Dépôt légal RCS Dijon.

Pour avis. La gérance

AL214219838

SARL MCPB FAUCHER

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège social : 31 Route de Beaune
21190 Corpeau
402 575 088 RCS Dijon

Par délibération en date du 18/09/2017, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL214219893

EURL POLAT

au capital de 1 euro,
Siège social : 18 Rue Général Mangin
21000 Dijon
751 445 305 RCS Dijon

Le 17/07/2017, l'associée unique statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société.

AL214219950

AMINOV

SAS au capital de 3 000 Euros
Siège Social :
41 Rue du Centre
21490 St Julien
752 065 094 RCS Dijon

Par AGE du 28/09/2017, les associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

AL214220002

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

DISSOLUTION LIQUIDATION

VALMY COTE ZEN

S.A.R.L. en liquidation
au capital de 1 000 €
ayant son siège :
Rue Jeanne Barret et Rue Elsa Triolet
21000 Dijon.
RCS Dijon 801 449 224

L'associée unique, par décisions du 11/07/2017, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL214219751

CROCK'ODIL CAFE

Société par actions simplifiée
Société en Liquidation
au capital de 8 000 €uros
Siège social
86 rue Berbisey - 21000 Dijon
RCS Dijon 424 196 855

Par décision du 30 septembre 2017 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2017 et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur Monsieur PINDADO Miguel, demeurant : 99 A rue Général Fauconnet – Résidence Le Dugay Trouin – 21000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Cette nomination met fin à ses fonctions de Président.

Le siège de la liquidation est fixé 99A rue Général Fauconnet – Résidence Le Dugay Trouin – 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

AL214219972

ETABLISSEMENTS PICARD

SARL en liquidation
au capital de 43 219.3 €
Rue de la République
21250 Seurre
515 620 151 RCS Dijon

PV d'AGO du 04/08/2017 : après avoir entendu le rapport de Sylvain BONNIN, liquidateur, l'assemblée a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

Pour avis, le liquidateur

AL214219983

PHARMACIE JAVAUX

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital
de 7 622,45 euros
Siège de la liquidation : 1, rue des Ecoles
21190 Meursault
352 630 644 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2017, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

AL214220003

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

BOURGOGNE LODGE

SARL en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social
29 rue Amiral Roussin 21000 Dijon
Siège de liquidation
29 rue Amiral Roussin 21000 Dijon
RCS Dijon 752 973 529

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2017, l'associée unique, a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 31 mai 2017, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés

Pour avis, le liquidateur

AL214220023

DU PRE D'AZUR

SCI au capital de 243918,43 €
Siège social :
Zone Artisanale,
21800 Sennecey-lès-Dijon
414 837 104 RCS de Dijon

L'AGE du 30/09/2017 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. LORIN Emmanuel, demeurant 6 Rue Claus SLUTER, 21000 Dijon et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser au 6 Rue Claus SLUTER, 21000 Dijon.

L'AGO du 30/09/2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Radiation du RCS de Dijon

AL214220040

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1er octobre 2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LR SECURITE

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital : 1 500 euros

Siège : 24D Boulevard Maréchal Joffre 21000 Dijon

Objet : La commercialisation de détail d'alarmes et de tous biens électroniques, hors magasin, éventaires ou marchés.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales.

Agrément :

Les parts se transmettent librement, à titre gratuit ou onéreux, entre associés, entre ascendants et descendants, et entre conjoints.

Elles ne peuvent être transmises, à quelque titre que ce soit, à des tiers étrangers à la Société, qu'avec le consentement de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales, cette majorité étant, en outre, déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant, conformément à l'article 12 des statuts.

Gérant :

Monsieur Yassine RGUIG

Demeurant 24 D Boulevard Maréchal Joffre 21 000 Dijon,

Immatriculation : au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL214219963

VAILLARD

Par acte SSP du 03/10/2017, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VAILLARD

Siège : 29 rue de Savoisy, Petit Jailly, 21500 Touillon

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 euros

Objet : Travaux de menuiserie bois et PVC

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Hubert VAILLARD, demeurant 29 rue de Savoisy, Petit Jailly, 21500 Touillon

Immatriculation au RCS de Dijon

AL214220022

SCI DE L'ANGE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er septembre 2017 à Bouze les Beaune, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI DE L'ANGE

Siège social : rue de l'Eglise, 21200 Bouze les Beaune

Objet social : location de biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur DURAND Loïc, demeurant Rue de l'Eglise – 21200 Bouze les Beaune

Clauses relatives aux cessions de parts:
- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, La Gérance

AL214220024

NIÈVRE

NOMINATION

AP NEVERS

S.A.S. au capital de 2.500 €
Siège social : 37/39, rue Jean Gautherin
58000 Nevers
530 108 307 RCS Paris

Par décisions de l'associée unique en date du 30 décembre 2011, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, la société LAURENCE BERNARD, SARL, située au 6 rue Pascal – 69003 Lyon, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 429 439 748, en remplacement de Monsieur BROICHOT Philippe, dont le mandat n'est pas renouvelé.

AL584220027

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI PETRAS

Au capital de 40000 €
Siège social : 32 bis r rotonde
58000 Nevers
R.C.S. Nevers : 505 279 133

Aux termes d'une délibération en date du 16/09/2017, les associés ont décidé de transférer le siège social au 22 FBG du Grande Mouesse à Nevers.

Le gérant, Rémi MALHIS

AL584219981

SARL ENERGIE EXPERTISES

Au capital de 3500 €
Siège social : 32 bis r rotonde
58000 Nevers
RCS Nevers 515 316 461

Aux termes d'une délibération en date du 16/09/2017, l'associé unique décide de transferer le siège social au 22 FBG du Grande Mouesse à Nevers.

Le gérant, Rémi MALHIS

AL584219982

PLASTICVAL

S.A.S. au capital de 407.000 EUROS
82, avenue du 85eme de Ligne-
58200 Cosne Cours sur Loire
534 813 571 RCS Nevers

Modifications

Suivant acte en date du 30/6/2017, il a été décidé de transférer le siège social au 33, quai Arloing CS 10306 69337 Lyon à compter du 25 aout 2017.

La société sera radiée du RCS du Nevers.

Pour avis

AL584220009

MODIFICATION DE CAPITAL

avocats

Legalys Conseils
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

BOURGOGNE MOTO

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
porté à 330 000euros
Siège social : 17 rue Gay Lussac,
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 504 663 329

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 30 septembre 2017 a décidé d'augmenter le capital social de 300 000 euros par l'incorporation directe d'une partie des sommes inscrites en comptes courant d'un associé, portant ainsi le capital social à 330 000 euros.

Pour avis, la Gérance

AL584220012

avocats

Legalys Conseils
Route d'Orléans
BP 89
18230 St Doulchard

NADSTYL

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
porté à 250 000 euros
Siège social
4 Place Maurice Ravel
58000 Nevers
509335121 RCS Nevers

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 30 septembre 2017 a décidé d'augmenter le capital social de 220 000 euros par l'incorporation directe d'une partie des sommes inscrites en comptes courant d'un associé, portant ainsi le capital social à 250 000 euros.

Pour avis, la Gérance

AL584220015

ADDITIF

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution de la SASU: Jps Consulting.

Siège: 9001 rue de la petroque 58000 Nevers.

Capital: 2000euros.

Objet: courtage d'assurances.

Président: Jean-Pierre Samyn, 8 rte de cuffy, Patinges

18320 Torteron.

Durée: 99 ans au rcs de Nevers.

AL584219852

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DOMAINE DES GRANDS LACS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DOMAINE DES GRANDS LACS ;

Forme sociale : SARL ;

Siège Social : Le Bourg – 58230 Gouloux ;

Objet social : Exploitation de résidences de tourisme ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 20 000 € ;

Gérance : Mr Alain MARCHAND dt à GOULOUX (58) – Metz Garnier ;

Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

AL584220019

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Maître Emilie CLEME
10 avenue St Just 58000 Nevers
TEL : 03.86.21.96.41

Maître Martine MESPELAERE
37 avenue Jean-Baptiste Lebas
59100 Roubais
TEL : 03.28.36.94.42

A vendre aux enchères publiques au palais de justice de Nevers, place du Palais

LE MARDI 21 NOVEMBRE 2017 A 10H30

une maison à usage d'habitation
sis à Dornes, 38 route de Moulins
reprise au cadastre de ladite ville
section E n° 474 pour 9 a 39 ca

MISE A PRIX : 20 000,00 €
(VINGT MILLE EURO)

Visites prévues les 6 et 13 novembre 2017 à 14h00

Consultation du cahier des conditions de vente au Palais de Justice de NEVERS

AL584219994

Maître Isabelle MAUGUERE,
avocat associé
au barreau de Nevers,
SELARL ISABELLE MAUGUERE,
23 rue Gambetta
(58000) Nevers, TEL.
03.86.71.88.55

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au palais de justice de NEVERS (58), place du Palais, en l'audience

du juge de l'exécution du tribunal de grande instance,

au plus offrant et dernier enchérisseur,

des biens ci-après désignés :

EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION

Sise à **VARENNES VAUZELLES** (58640)

2 rue Louis Bodin

L'adjudication aura lieu le mardi 5 décembre 2017 à 10h.30

Cette vente a lieu à la requête de la société CHE BANCA ! SPA, anciennement dénommée MICOS BANCA, société par actions, établissement de crédit agréé en qualité de banque au capital social de 226.250.000 € dont le siège social est en Italie, à MILAN (20158), viale Luigi Bodio 37 A, immatriculée sous le n°10359360152 au RCS de MILAN et dont l'établissement principal en France est sis 19 boulevard Eugène Deruelle (69003) LYON, immatriculé sous le n°491 569 828 au RCS de LYON, prise en la personne de son représentant légal en exercice, ayant pour avocat Maître Isabelle MAUGUERE, avocat au barreau de NEVERS.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Les biens et droits immobiliers sis à VARENNES VAUZELLES (Nièvre), 2 rue Louis Bodin, consistant en :

- UNE MAISON D'HABITATION de plain-pied, édifiée sur un terrain cadastré section AT numéro 564 lieudit « Le Maupas » pour une contenance de 5 ares 45 centiares, comprenant suivant procès-verbal de constat dressé par Maître Brice DEVOLF, huissier de justice associé de la SELARL QUALIJURIS 58 et relevé de surface établis par la société AGENDA DIAGNOSTICS tous deux en date du 17 mai 2017 : cuisine équipée, salle à manger, salon, salle de bains, WC, cellier, trois chambres.

Le tout d'une superficie de 97,50 M². (DPE : D ; GES : B)

A l'arrière de la maison, TERRAIN engazonné, TERRASSE pavée.

Au vu du PV descriptif du 17.05.2017 et d'une attestation de la SELARL QUALIJURIS 58, huissiers de justice, établie le 7 juin 2017, le bien est occupé.

- Et la moitié indivise d'UNE PARCELLE à usage de chemin d'accès et de desserte au départ de la rue Louis Bodin, comprenant au sous-sol, canalisations d'eaux, d'égouts et de gaz, cadastrée section AT numéro 566 lieudit « Le Maupas » pour une contenance de 1 are 62 centiares.

MISE A PRIX : 40.000 €
(QUARANTE MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente,

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le tribunal de grande instance de NEVERS.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR

Avant de porter les enchères, l'avocat se fait remettre par son mandant et contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du séquestre ou du consignataire désigné dans le cahier des conditions de vente, d'un montant de 4.000 €.

Fait et rédigé à NEVERS, le 11 octobre 2017, par l'avocat poursuivant,

Signé Maître Isabelle MAUGUERE.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

1/ A Maître **Isabelle MAUGUERE**, avocat associé au barreau de NEVERS, SELARL **ISABELLE MAUGUERE**, 23 rue Gambetta (58000) NEVERS, TEL. **03.86.71.88.55,** dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

2/ A Maître **Nicolas TAVIEAUX MORO**, avocat au barreau de PARIS, membre de la SELARL TAVIEAUX MORO - de LA SELLE, 6 rue de Madrid (75008) PARIS, TEL. **01.47.20.17.48**.

3/ Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de NEVERS, où le cahier des conditions de vente a été déposé.

4/ Sur les lieux pour visiter, les : **mercredi 22 novembre 2017 à 14h. et jeudi 30 novembre 2017 à 14h.**

5/ Sur INTERNET www.vlimmo.fr

AL584220037

MODIFICATION DE STATUTS

ENTREPRISE DESBOIS

SARL au capital social de 129 000 Euros
Siège social : 30-32 rue Eugène Perreau
ZA du Parc - Local A7
58200 Cosne Cours Sur Loire
R.C.S. Nevers 501 406 706

Décision du 09 octobre 2017

Anciennes mentions :

Dénomination : ENTREPRISE DESBOIS

Siège social : 30-32 rue Eugène Perreau ZA du Parc Local A7 58200 Cosne Cours Sur Loire

Objet social : plomberie, chauffage, électricité, installation de gaz.

Nouvelles mentions :

Dénomination : OV Construction

Siège social : 56 rue de Plantenoix 58200 Cosne Cours Sur Loire

Objet social : marchand de biens, lotisseur, promotion immobilière (achat de terrains, constructions et vente), gestion de tous biens immeubles ou meubles.

Pour avis.

AL584220006

SASU TAXI DANY

SAS au capital de 40.000 €
Siège social : Hameau de Jeaux
58140 MHERE
791 107 493 RCS Nevers

Suivant Décisions du 04/08/2017, l'Associée Unique a :

- Nommé en qualité de Président Mme Caroline CHARLES, demeurant Mezaugueux 58230 Dun les Places, en remplacement de Mme Danielle MERASLI, démissionnaire.

- transféré le siège social à Mezaugueux 58230 Dun les Places, à compter de ce jour.

L'article 5 des statuts a été modifié.

Mentions seront portées au RCS de Nevers.

AL584220025

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LEGATIS

GFA DE BEAUVOIR

GFA au capital de 6 097,96 euros
Siège social : Saint Germain Chassenay
58300 Decize
334 237 765 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal d'AGE du 06/10/17, la collectivité des associés a nommé en tant que cogérantes, en remplacement de Mr Pierre Soulat, décédé :

- Mme Juliette SOULAT, dt 2 place de la Mairie, 21410 Barbirey Sur Ouche,

- Mme Marie SOULAT, dt 32 rue Piron, 21000 Dijon.

à compter du même jour et pour une durée illimitée.

La collectivité des associés a décidé de supprimer des statuts le nom du gérant. Ainsi, l'article 26 est supprimé.

Pour avis

La gérance

AL584220007

LOCATION GERANCE

Location gérance de taxi, commune de rattachement Challuy 58000, 47 A route de Lyon, consentie à partir du 2 octobre 2017 à la société de Taxi G5, 26 rue du Commandant Barat 58000 Nevers (immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le n° 811993211), pour une durée de 12 mois renouvelable, d'un commun accord entre les parties.

Le loueur : Laurent Gravier (Taxi Laurent) 47 A route de Lyon, 58000 Challuy. N° Siret : 35175257100031

AL584220021

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de ARLEUF

Biens loués sur partie:

2 ha 72 a 29 ca - Champ de la pierre: A-385 - Foret du chaz les gardeboi: A-431 - Les patureaux: A-459-469 - Les vernets des patureaux: A-491 - Pres poulet: A-332

Cmne de GIEN-SUR-CURE:

2 ha 63 a 98 ca - Bois des ramees: B-22 - Echeintre du beau: A-54 - Le champ pele: A-193[18] - Les fosses: B-279[271]

Cmne de ONLAY

Parcelles de bois:

21 a 76 ca - Bois des hychards: B-239 - La couche aux femmes: B-529(E) - Les bouchellottes: B-343-350(BH)-356

Cmne de VARENNES-VAUZELLES

Avec bâtiments d'Exploitation :

1 ha 82 a 54 ca - De la plaine: AK-167[88](*)[P1]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 06/11/2017** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL584220039

LE MEDITERRANEE

SARL unipersonnelle au capital de 7530 €
Siège social
44 avenue du Général de Gaulle
58000 Nevers
379 668 460 R.C.S. Nevers

Par AGE du 01/10/2017 il a été décidé de nommer nouveau gérant M. ATASSI KARIM demeurant 14 rue du 14 juillet 58000 Nevers à compter du même jour en remplacement de M. KAMAL BOUDALI démissionnaire.

Mention au RCS de Nevers

AL584220022

CABINET CARCREFF
Société d'avocats
19 A, rue de Chatillon CS 26535
35065 Rennes

HOTEL LOIRE

SAS au capital de 214.000 euros
Siège social : Quai de Médine
58000 Nevers
428 920 243 RCS Nevers

Changement de président

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 29 août 2017, les mentions ci-après à publier :

Ancienne mention :

Président : M. François AGENET, dt Brüsseler

Ring 59 D – 52074 Aachen (Allemagne)

Nouvelle mention :

Présidente : HPVA PARTICIPATIONS, 20 avenue

du Maréchal Foch – 92700 Colombes,

immatriculée 808 462 154 RCS Nanterre

Pour avis, le président.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

AL584220026

NON DISSOLUTION

HOTEL BRISTOL ET THERMAL

L'AGE du 31/05/2017 de la SARL HOTEL BRISTOL ET THERMAL, au capital de 15 245 euros, siège social: 16 rue Joseph DIRIAUX - 58360 St Honoré les Bains, 631 880 051 RCS Nevers, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL584219984

avocats

Legalys Conseils
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

LE METAL A L'INFINI

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 Grande Rue,
58490 St Parize Le Châtel
RCS Nevers 751875097

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2017, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, le Président

AL584220011

MAISON DE LA CULTURE DE NEVERS AGGLOMERATION

SARL à capital variable
au capital de 120 €
2 Boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
821 203 999 RCS Nevers.

L'AGE a décidé, le 4.10.2017, qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social.

Mention au RCS de Nevers

AL584220020

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI LES COQUES

L'AGE du 15/04/2017 des associés de la SCI LES COQUES, capital 9146.94€, siège social à Chaulgnes (58) Chalons les coques, 403245939 RCS Nevers, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS de Nevers.

AL584219934

SCI L'ASTRAGALE

Société Civile Immobilière
En liquidation
Capital : 1.200,00 euros
Siège social : 11 rue du Père Castor
58420 Brinon Sur Beuvron
SIREN n°789 132 636

Par décision collective du 15 octobre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du 15 octobre 2017 et sa liquidation amiable.

A été nommé liquidateur Monsieur Pierre GENEAU de LAMARLIERE demeurant à Brinon Sur Beuvron (58420), 11 rue du Père Castor avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis

Le liquidateur

AL584220029

ABYSS TEAM MICRO SERVICE

L'AGO de la société ABYSS TEAM MICRO SERVICE, EURL au capital de 3 000€, 2 rue du désert, 58300 Cossaye, 493 181 374 RCS Nevers a approuvé, le 15.10.2017, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr ARHAB Braham, 2 rue du désert, 58300 Cossaye pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 15.10.2017. Mention au RCS de Nevers

AL584220038

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 1er septembre 2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

SCI L P C

Objet social : Acquisition, administration et exploitation par bail d'immeubles

Siège social : 29 rue de Paris 58440 La Celle sur Loire

Capital : 500 euros

CO-Gérance : M Joachim GUILLOTON demeurant 47 rue d'Arquian 58440 La Celle sur Loire et M Gaylord TOUTEE demeurant 8 route de l'étang des Granges 58200 Cosne Cours sur Loire

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL584219921

SCI DES TERRES BLANCHES

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
121 Chemin des Terres Blanches,
Satinges
58320 Parigny-Les-Vaux

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 06/10/2017, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société civile immobilière.

Dénomination : SCI Des Terres Blanches.

Siège social : 121 Chemin des Terres Blanches, Satinges 58320 Parigny-Les-Vaux.

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment l'achat d'un bien immobilier situé 1 rue Louis Fouchère et 83 rue du 4 septembre à Fourchambault (58600).

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérant : Monsieur Adrien MILLERIOUX, demeurant 121 Chemin des Terres Blanches, Satinges 58320 Parigny-Les-Vaux.

Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation : au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL584220008

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 11 octobre 2017 constitution de la SAS : STEPH CHARPENTE

Capital social : 2 000 euros.

Siège social : 47 Bis rue de l'Usine 58130 Urzy

Objet : Toute activité de charpentes, levage, couverture, bardage, génie civil, maçonnerie.

Président : Monsieur Stéphane DESNAULT demeurant 27 impasse des Cités à Gimouille (Nièvre)

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL584220010

VLB

Par Assp du 10.10.2017, il a été constitué une SASU dénommée : VLB.

Capital : 2 000€.

Siège : Les Guttes Bonin, 58230 Alligny En Morvan.

Objet : Commerce, Négoce, Achats/Ventes de Bois sur Pieds et Transformés. Vente de matériel en tous genres.

Durée : 99 ans. Président : Mme HONGROIS Valérie, Les Guttes Bonin, 58230 Alligny En Morvan, pour une durée de 20 ans.

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Cessions libres entre associés et soumises à l'agrément préalable du Président de la société envers les tiers.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL584220016

Maître Lucie LECLERC
Avocat au Barreau de Nevers
4 bis place Dauphine
58200 Cosne-Cours-sur-Loire

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 30/09/2017, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ARNAUD TURPIN

Objet social : vente sans fabrication de pains, pâtisseries, viennoiseries ; préparation et vente de sandwichs ; commerce ambulant généralement de produits alimentaires

Siège social : 6 boulevard de la République - 58200 Cosne Cours sur Loire

Capital : 40.000 euros

Gérance : Monsieur TURPIN Arnaud demeurant 69 chemin des Vignes Sainte Brigitte, Villechaud 58200 Cosne Cours sur Loire

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce

et des sociétés de Nevers.

Pour avis.

AL584220017

LCFA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
Le Jourland 58140 Saint Martin du Puy<\n>

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Jourland du 1er Octobre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LCFA

Siège social : Le Jourland 58140 Saint Martin du Puy

Objet social : - l'acquisition d'un immeuble sis à Route de Corbigny 58190 Bazoches, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Laurent JEANNIN, demeurant à Jourland 58140 St Martin du Puy

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

- agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

La Gérance

AL584220023

Etude
de Maître Christophe ROBERT
Notaire à Nevers(Nièvre),
10 rue Vauban.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à NEVERS (Nièvre), le 22 septembre 2017, déposé au service de la publicité foncière de NEVERS 1er, le 3 octobre 2017, numéro D06159, archivage numéro P04376, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : SCI DE SEUILLY

Siège social : Challuy (58000), lieudit « Sully »

Durée : 99 années

Capital social : SEPT CENT TROIS MILLE EUROS (703.000,00 EUR)

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premier gérant de la société : Madame Aurélie Marie Pilar DUBOIS épouse de Monsieur Grégoire Jean Benoit SIMON-BARBOUX, demeurant à NEUILLY SUR SEINE (92200), 110, avenue Achille Peretti.

Durée de fonction du gérant indéterminée

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS

Pour avis

Le Notaire

AL584220028

YONNE

➜ DIVERS

DISMI

SAS au capital de 40.000 € -
Les Latteux 89400 Migennes
RCS Sens451 096 101 -

Aux termes de l'AG du 20/07/2017, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de co-commissaire aux comptes titulaire de M. Frédéric MAILLARD et de co-commissaire aux comptes suppléant de M. Philippe FAUCHILLE et ce, à compter du même jour.

AL894220254

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCM AIDERGO

Le 17/05/2017, l'age de la scm aidergo, 37 r gerot 89000 auxerre, capital 200euros, rcs auxerre 808874127, transfert le siège à 26 r du clos 89000 auxerre rcs auxerre à compter du 18 septembre 2017.

AL894220070

ATELIER GZ ARCHITECTES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 20 000,00 €
Siège Social : 26, rue du Général Duchesne
89100 Sens
799 171 566 RCS Sens

L'AGE du 1/10/2017 a décidé de transférer le siège social du 26 rue du Général Duchesnes à Sens (89100) au 1 rue des Bruyères à Collemiers (89100) à compter du 1/10/2017.

Formalités au RCS de Sens.

Pour avis, la gérance.

AL894220129

L'ERABLE ROUGE

Société civile immobilière
au capital de 3 000 euros
Siège social : 6 rue des Vanesses
89290 Augy
791687270 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 27 septembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6 rue des Vanesses, 89290 Augy au 16 rue du Général de Gaulle - 89270 Vermenton à compter du 27 septembre 2017, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis

La Gérance

AL894220164

KPMG

Bureau de Troyes
42 Ter, rue de la Paix
BP 3050
10012 Troyes

FINANCIERE PRINTPACKLABEL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 630 000 €
Siège social : 53, rue de la Paix
10000 Troyes
RCS Troyes 790 831 986

Transfert de siège social

Aux termes des décisions de l'associé unique du 29 septembre 2017, le siège social a été transféré à compter de ce jour de Troyes (10000), 53 rue de la Paix, à Auxerre (89000), 7 rue de la Laïcité, et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La Société, immatriculée, au RCS de Troyes sous le numéro 790 831 986, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'Auxerre. **Personne habilité à engager la société** : Monsieur Stéphane FRANCOIS, Président, demeurant à Auxerre (89000), 7rue de la Laïcité.

Pour avis. Le Président.

AL894220206

LES P'TITS LOUPS

SCI au capital de 2000 euros
Siège social :
1 rue des vieilles étuves, 89100 Sens
488440686 RCS Sens

L'AGE du 31/07/2017 a décidé de transférer le siège social de la société au 14 lieu-dit les moulins du Breuil, 17260 Gémozac, à compter du 31/07/2017

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Saintes

AL894220228

CLET

SCI au capital de 72 000 €
Siège social
73 rue Pasteur 89140 Vinneuf
477 523 450 RCS Sens

Le 02/10/2017, l'AGE a décidé de transférer le siège social 20 rue de la Reynie 75004 Paris.

Nouvelle immatriculation au RCS de Paris.

AL894220229

CNOL

SCI au capital de 80 000 €
Siège social
73 rue Pasteur 89140 Vinneuf
428 605 968 RCS Sens

Le 02/10/2017, l'AGE a décidé de transférer le siège social 20 rue de la Reynie 75004 Paris.

Nouvelle immatriculation au RCS de Paris.

AL894220230

LTCE

SAS au capital de 37.000 euros
Siège social : Zone Artisanale Les Vallée
89220 Bléneau
382 023 091 RCS Auxerre

Modifications

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2017, le siège social est transféré à Tour de Lyon, 185 rue de Bercy-75012 Paris. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera immatriculée au GTC de Paris.

AL894220251

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA DOMAINE DE VAUROUX

Société Civile D'exploitation Agricole
au capital de 38112,25 Euros
La Ferme de Vauroux,
89800 Chablis
388682726 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/09/2017 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 38112,25 Euros à 38500 Euros Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL894220215

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

SAS CT 21 L

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
porté à 2 000 euros
Siège social : 5 rue du Pas Trop
89440 Athié
RCS Auxerre 807 961 255

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 août 2017 il résulte que :

- le capital social a été augmenté d'un montant de MILLE EUROS par émission de cent actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 000 euros à 2 000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à DEUX MILLE EUROS (2 000 euros).

- que l'objet social a été étendu aux activités de transport de voyageurs par taxis, transport médicalisé en taxi conventionné avec l'assurance maladie, transport de personnes, transport scolaire, transport de colis et la messagerie.

En conséquence l'article 2 a été modifié.

Ancienne mention :

Le contrôle technique de tous types de véhicules légers et lourds (dont notamment électriques, hybrides...) et des deux roues,

Mentions complémentaires :

* Le transport de voyageurs par taxis,

* Transport médicalisé en taxi conventionné avec l'assurance maladie,

* Le transport public routier de personnes avec un seul véhicule n'excédant pas 9 places conducteur compris ou véhicule taxi,

* Le transport de colis et la messagerie, le transport public routier de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 t.

Pour Avis

Le Président

AL894220217

EVAZION

SARL
au capital de 3 000 Euros
Siège social : 6 Place du Général de Gaulle
89200 Avallon
832 079 180 RCS Auxerre

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25/09/2017, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 103 000 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Auxerre.

AL894220253

➜ RECTIFICATIF

SCI JYS

Dans l'annonce N° AL892519441, parue le 23 juin 2017 concernant la SCI JYS, il convenait de lire : **par décision en date du 24/04/2017** au lieu de : par décision en date du 24/04/2016.

AL894220185

➜ MODIFICATION DE STATUTS

AREA MEDIA

SAS au capital de 1.000 €
Siège : 30 rue du Docteur Gautherin
89310 Annay sur Serein
812648889 RCS de Auxerre

Le 08/09/2017, les associés ont décidé d'étendre l'objet social. Nouvelles activités: Publicité sous toutes ses formes. Publicité on line et off line, agence de communication, créations, achat d'espace, relations presse, relations publiques.

Mention au RCS de Auxerre.

AL894220063

JL OUEST

SASU au capital de 10 000 euros
21 Rue de l'Europe 89100 Maillot
RCS 823 700 851 Sens

Augmentation du capital

Aux termes d'une délibération en date du 25/09/2017, l'AGE a décidé d'augmenter le capital

social d'une somme de 750 000 € pour le porter

de 10 000 € à 760 000 € par incorporation de

sommes en compte courant.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont

été modifié.

Pour avis,

AL894220246

➜ VENTE

CESSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SENS du 27 septembre 2017, enregistré au SPFE D'Auxerre 1 le 29 septembre 2017 (dossier n° 2017 19989, référence 2017 A 00152),

la Société MOULINS DUMÉE À Sens, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 800 000 €, siégeant 4 rue du Port au Vin – 89100 Gron,

a vendu à :

la Société LE VIEUX PONT, SARL au capital de 10 000 €, siégeant 10 rue du Pont – 89140 Pont sur Yonne et immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 831 097 373,

Le fonds de commerce de boulangerie - pâtisserie situé au 10 rue du Pont – 89140 Pont-sur-Yonne, pour lequel elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Senssous le numéro 706 080 058, comprenant :

-la clientèle, l'enseigne, le nom commercial, l'achalandage y attachés ; -le droit au bail des locaux dans lesquels il est exploité, pour le temps restant à courir, ainsi que le droit au renouvellement dudit bail ; -et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds et nécessaires à son exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er août 2017.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de trois cent cinquante mille euros (350 000 €), s'appliquant :

-aux éléments incorporels pour 300 000 € ; -aux éléments corporels pour 50 000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance au Cabinet de Maître Christophe NOËL - Avocat – 18 rue du Général Leclerc – 89100 Sens.

AL894220219

➜ CESSION

SCP «Stéphane DROUET, Notaire», dont le siège est à Migennes (89400), 75 bis avenue Jean Jaurès

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Stéphane DROUET, Notaire à Migennes, le 4 octobre 2017, enregistré à Auxerre 1, le 9 octobre 2017, dossier 2017 20552, référence 2017 N 00121, a été cédé par :

Monsieur Willy Franck Georges GREGOIRE, divorcé de Madame Annie DESSAINT, demeurant à Migennes (89400), 51 avenue Edouard Branly.

A la Société dénommée AUX SAVEURS MIGENNOISES, Société par actions simplifiée, au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à Noé (89320) , 12 Lotissement Le Village , immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 831848296.

Un fonds de commerce de BOULANGERIE ET PATISSERIE exploité à Migennes (89400), 51 avenue Edouard Branly, pour lequel il est immatriculé au RCS de Sens, sous le numéro 399.457.407.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE-TROIS MILLE CENT EUROS (43.100,00 EUR),

- au matériel pour QUARANTE-SIX MILLE NEUF CENTS EUROS (46.900,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'étude où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL894220222

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BERNER

SARL au capital de 5.100.000 €
Siège social : ZI les Manteaux
89330 Saint Julien du Sault
506 950 211 RCS Sens

Le 02/10/2017, l'associé unique a décidé de nommer Gérant M. Didier GOGUELIN, 19 Chemin du Haut de Vaux - 78600 Le Mesnil le Roi, à compter du 01/10/2017. Mention au RCS de Sens.

AL894220209

EARL DU MOULIN A VENT

Earl au capital de 196 354,33 euros
Siège social
36 rue de Paris
89250 Mont Saint Sulpice
408 544 047 Rcs Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Nicole Allain épouse Dewinter à compter de cette date.

Pour avis, la gérance.

AL894220234

MONTMARTIN

SARL au capital de 40 000 €
Siège social : Sens (Yonne)
3, rue des Noues Bouchardes
494 094 584 R.C.S. Sens

Le 02/10/2017, l'associé unique a nommé Monsieur Adbellatif ESSAFIANI demeurant à Craches (78660), 12 rue de la Libération, en qualité de gérant en remplacement de M. Gérard LOUCHENQUE, démissionnaire.

AL894220235

EARL LES ARDILLIERS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 236.000 €
Siège
4 les Ardilliers 89500 Bussy le Repos
810261693 RCS de Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2017 a pris acte de la démission de M. Etienne Valtat de ses fonctions de gérant et a nommé Mme Françoise Loison, épouse Valtat, demeurant à Bussy le Repos (Yonne), 4 les Ardilliers, auxdites fonctions.

Pour avis, la gérance.

AL894220237

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

WASH AUTO MOUSSE

SARL au capital social de 10 000 Euros
Siège social : 1 rue d'Oslo
89470 Monèteau
R.C.S. Auxerre 820 307 429

Suivant décision en date 23 septembre 2017, l'associé unique, conformément à l'article 223-42 du Code de commerce, a décidé la poursuite d'exploitation de la société.

Pour avis.

AL894220214

➜ NON DISSOLUTION

SOCIETE TAVARES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 rue Louis Richard
89000 Auxerre
818 287 609 RCS Auxerre

Perte de moitié de capital

Aux termes d'une décision en date du 10 octobre 2017,l'associé unique, statuant en

application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance.

AL894220239

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL V-TECK

Le 27.9.2017, l'associé unique de la SARL V-TECK au capital de 10.000 €, siège social à Auxerre (89) 12, av. C. de Gaulle, 515 115 913 RCS Auxerre, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. S. LHOMOND demeurant à Giurgy (89) 19, rue des Varennes, a été nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à Auxerre (89) 12, av. C. de Gaulle. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de Commerce de Auxerre. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL894220216

SCOP ELIANE ET COMPAGNIE

SARL au capital minimum de 20 €
Siège social: 15 Rue du Commerce
89500 Villeneuve Sur Yonne
RCS Sens 442953998

Par décision de l'AGE du 30/09/2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2017, il a été nommé liquidateur(s) Mme GUIGNARD ELIANE demeurant 41 Les Epenards 89100 Gron et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Par décision de la gérance du 31/08/2017, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Mme GUIGNARD ELIANE demeurant 41 Les Epenards 89100 Gron pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2017.

Radiation au RCS de Sens.

AL894220223

GAEC ST LOUP

Gaec agréé par le comité départemental d'agrément de l'Yonne le 9 février 1987
Société civile en liquidation
au capital de 152 449,02 euros
Siège social
rue aux Ânes 89110 Chassy
340 510 494 RCS SENS

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 octobre 2017, il a été décidé la dissolution anticipée du groupement et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date. Il a été mis fin aux fonctions des gérants et les fonctions de liquidateur seront exercées par M. Jean-Luc Brochot demeurant à Chassy (Yonne), 20 route de Mortefontaine.

Celui-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du siège social, à Chassy (89110), rue aux Ânes. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL894220231

SCI GRANGE DE BEAUVAIS

SCI au capital de 21190.41 euros
Siège social
Mairie de Venouse 89230 Venouse
409260726 RCS Auxerre

Le 07/10/2017, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Radiation au RCS d'Auxerre.

AL894220232

CABINET DENTAIRE DES DOCTEURS DEFAUD ET BRENNA

Société civile en liquidation
au capital de 1.000 €
Siège
1 rue de l'Epée 89100 Sens
500163431 RCS de Sens

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2017, la collectivité des associées, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidatrices et les a déchargées de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Les liquidatrices.

AL894220236

EARL DE MORMONT

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 134 775,00 Euros
Siège social : 18 rue de Vieux Poux
La Levée - 89110 Saint Maurice Thizouaille
RCS SensN° 348 877 077

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2017, l'associé unique de l'EARL DE MORMONT a décidé la dissolution anticipée de la société au 25 septembre 2017.

M. Alain NADIN, demeurant 18 rue de Vieux Poux - La Levée - 89110 Saint Maurice Thizouaille est nommé liquidateur.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL894220250

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assemblée du 01.10.2017, il a été constitué une SASU dénommée : FRANCE CONCEPT DISTRIBUTION.

Capital : 100€.

Siège : 27 Grande rue 89340 Saint-Agnan

Objet : commerce de gros et de détail

Durée : 99 ans.

Président : Mr COIGNARD François, 27 Grande rue 89340 Saint-Agnan, pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque action donne droit à la participation aux assemblées et aux votes.

Transmission des actions : cessions libres.

Immatriculation au RCS de Sens

AL894220102

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Auxerre du 16/09/2017 a été constituée une SASU nommée : DESKONTY NETTOYAGE

Objet : Nettoyage industriel de chantiers et locaux

Capital : 200 €

Siège social : 1 Rue Alain Gerbault, Apt 51, 89000 Auxerre

Durée : 99 ans

Président : M. Guidy TOULO, 1 Rue Alain Gerbault, 89000 Auxerre

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre

AL894220218

ACC BOIS

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/10/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : ACC BOIS

Siège social : 48 Rue des Vignes Blanches, 89113 Charbuy

Forme : SAS

Sigle : ACC BOIS

Nom commercial : ACC BOIS

Capital : 100 euros

Objet social : conseil apporteur d'affaires

Président : Madame Martine Simone BELARGENT épouse DEMAY demeurant : 48 Rue des Vignes Blanches, 89113 Charbuy élu pour une durée de 99 années

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL894220233

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29/09/2017, il a été constitué une SASU dénommée : CARROSSERIE 89

Siège social : 59 avenue Charles de Gaulle, 89000 Auxerre

Capital : 1.000€

Objet : Entretien, réparation de véhicules automobiles légers, carrosserie, tôlerie, peinture

Président : M. Martun SHAHINYAN, 59 avenue Charles de Gaulle, 89000 Auxerre.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

AL894220240

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 20/09/2017 : forme : SCEA, dénomination : BEAUFILS, siège social : 17 Grande Rue 89230 Montigny La Resle, durée : 99 ans, objet : exercice d'activités correspondant à la maîtrise et l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal, constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; capital : 10 000 euros, gérance : M. Aurélien BEAUFILS (17 Grande Rue 89230 Montigny La Resle), M. Franck POUILLOT (10 Rue de la Salle 89290 Quenne).

Dépôt légal Auxerre, pour avis.

AL894220242

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Auxerre (Yonne) du 13 octobre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : KASYANAVA

Siège : 44 Avenue Yver - 89000 Auxerre

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 3 000 euros

Objet : Traduction, interprétation, cours de langues, intermédiaire de commerce, négoce de boissons alcoolisées et non alcoolisées, mobiliers et équipements en France et à l'étranger, organisation de campagnes de promotion et de marketing d'événements, salons, réceptions, de dégustation de vins, alcools et produits locaux, conseil et formation, accompagnement touristique, oenotourisme, organisation de séjours en France et à l'étranger.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Présidente : Madame Veranika KASYANAVA, demeurant 44 Avenue Yver - 89000 Auxerre.

La Société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

Pour Avis, la Présidente

AL894220245

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Sens du 28/04/2017 a été constituée une SARL nommée : DESIPRO

Objet : Nettoyage Entretien de tous locaux

Capital : 1.000 € Siège social : 3 Chemin des Champbertrand, 89100 Sens

Durée : 99 ans

Gérance : M. Désiré DJOUAN, 37 rue Raymond Farruggia, 45120 Chalette sur Loing.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens

AL894220247

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 05/07/2017, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CYSTENTO

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et tous travaux de rénovation

Siège social : 9 Route de Thizouaille à Merry, 89110 Saint-Maurice-le-Vieil.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. CAUET Jean-Marc, demeurant 51 Rue de la Haute Montagne, 91130 Ris-Orangis

Clause d'agrément : 11-2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.11-3 Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation au RCS de Sens

AL894220249

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er octobre 2017 à Champignelles (89), il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCEA FERME D'ASNIERES

Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

Capital : 10 100 euros

Siège social : Ferme d'Asnières - 89350 Champignelles

Objet : activités agricoles

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Gérance : M. Charles-Eric SANDERET de VALONNE, demeurant Ferme d'Asnières - 89350 Champignelles

Immatriculation : RCS Auxerre

Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire

AL894220252

ATTENTION ! POUR LA PARUTION DU 03 NOVEMBRE 2017
BOUCLAGE DES ANNONCES LÉGALES LE VENDREDI 27 OCTOBRE 2017.

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°___/___/___/___
date d'expiration: ___/___

SIGNATURE

SANTÉ La campagne de vaccination contre la grippe a débuté le 6 octobre dernier et s'achèvera en début d'année prochaine.

Vaccination contre la grippe : c'est parti !

Cette campagne concerne plus de 12 millions de personnes pour qui la grippe représente un risque de complications parfois graves : il s'agit notamment des personnes de 65 ans et plus, des malades chroniques (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire…), les femmes enceintes et les personnes souffrant d'obésité morbide. Les personnes invitées à se faire vacciner par l'Assurance maladie sont de plus en plus nombreuses chaque année en raison du vieillissement de la population. Le nombre total de personnes vaccinées continue ainsi de progresser – plus de 96 000 entre 2015 et 2016 – mais reste, selon les professionnels de santé, encore nettement insuffisant pour atteindre une bonne couverture vaccinale : moins d'une personne sur deux (47,4 %) pour qui la grippe représente un risque s'est faite vacciner l'hiver dernier, bien en deçà des recommandations de l'Organisation mondiale de santé (OMS). Certaines catégories de la population sont encore en retrait, c'est le cas des jeunes seniors âgés de 65 à 69 ans qui ne sont que 37 % à se faire vacciner et les personnes atteintes de certaines maladies chroniques dont le taux de vaccination se situe à 36 %, contre 56 % chez les personnes de 70 ans et plus.


DR

Il est recommandé que les personnes fragiles et à risque se fassent vacciner contre la grippe.

L'épidémie de l'an dernier a rappelé la gravité de cette pathologie dont la survenue et la dangerosité restent imprévisibles. Santé publique France a ainsi estimé la surmortalité hivernale spécifiquement liée à la grippe à 14 400 décès, principalement chez les personnes de 65 ans et plus.
Les courriers personnalisés d'invitation, accompagnés de l'imprimé de prise en charge à 100 %, ont été adressés aux assurés durant le mois de septembre. La prise en charge est valable jusqu'au 31 janvier 2018. Le vaccin contre la grippe est remboursé uniquement pour cette population.

Campagne d'information

Les professionnels de santé sont eux aussi encouragés à se faire vacciner. Les libéraux invités par l'Assurance maladie à le faire sont les médecins généralistes, les pédiatres, les gynécologues, les pharmaciens, les sages-femmes, les infirmières, les masseurs kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes. L'importance de la protection par le vaccin est rappelée grâce à une nouvelle campagne d'information : spots sur les grandes chaînes télévisées pendant trois semaines, annonces dans la presse magazine et création d'une page Facebook pour un #HiverSansGrippe.
La composition du vaccin est adaptée annuellement, suite à la recommandation de l'OMS, en fonction des souches virales qui ont circulé l'hiver précédent et donc les plus susceptibles d'être présentes cette année. Les vaccins grippaux pris en charge dans le cadre de la campagne sont les suivants : Immugrip, Influvac, Vaxigrip. Il est à noter cette année une initiative importante : dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes, des pharmaciens volontaires vont pouvoir vacciner les personnes ayant déjà eu recours au vaccin grippal l'an dernier, à l'exception des femmes enceintes. L'acte d'injection sera gratuit pour le patient.
La grippe touche chaque hiver entre deux et six millions de personnes et peut s'avérer grave pour les personnes à risque. Quelques gestes simples peuvent limiter sa transmission, comme l'hygiène des mains (il est recommandé de les laver avec du savon liquide en les frottant pendant 30 secondes, puis les sécher avec une serviette propre ou à l'air libre), et pour les personnes malades, le port du masque et la limitation des contacts avec les personnes fragiles ou malades. Il faut aussi penser à utiliser des mouchoirs jetables et ouvrir régulièrement les fenêtres pour aérer et diminuer la concentration en microbes ainsi que d'éviter de serrer les mains ou d'embrasser pour dire bonjour.

VALÉRIE GODEMENT

SURVEILLANCE

Santé publique France coordonne la surveillance de la grippe en France. L'agence analyse chaque semaine, tant au niveau régional que national, les données issues de son réseau de partenaires qui comprend en métropole des médecins généralistes libéraux, des urgentistes, des réanimateurs, des équipes de recherche, des laboratoires et des Agences régionales de santé. L'agence publie ses données, du mois d'octobre au mois d'avril, dans un bulletin hebdomadaire téléchargeable sur son site internet. Une analyse régionale de l'activité grippale est par ailleurs détaillée dans les bulletins régionaux également disponibles sur le site de Santé publique France.

www.santepubliquefrance.fr

coin cuisine

Nems de céleri-rave au fromage frais, noix et ciboulette (pour 4 personnes)

Préparation : 10 à 20 minutes
Cuisson : moins de 5 minutes.

Ingrédients

- 1 petit céleri-rave,
- 200 g de fromage frais,
- 20 g de cerneaux de noix,
- Quelques brins de ciboulette,
- Le jus d'1 citron jaune,
- 1 c à c d'huile d'olive,
- Sel et poivre du moulin.


INTERFEL/A. ROCHE

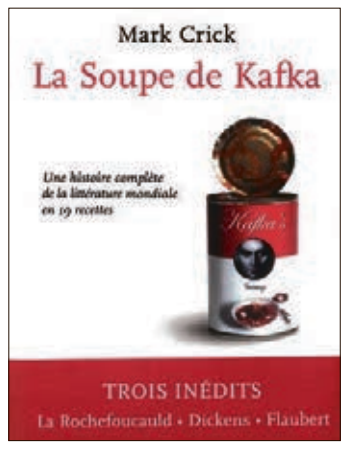
Réalisation

Peler et tailler le céleri-rave en très fines tranches à l'aide d'une mandoline.
Plonger les rondelles de céleri-rave dans une casserole d'eau bouillante salée pendant 2 à 3 minutes. Les passer sous l'eau froide et les égoutter sur du papier absorbant.
Concasser grossièrement les cerneaux de noix.
Émincer finement la ciboulette, garder des brins pour la présentation.
Dans un bol, mélanger le fromage frais, les cerneaux de noix, le jus de citron, la ciboulette ciselée et l'huile d'olive.
Assaisonner selon votre goût (sel et poivre).
Déposer une cuillerée à café de fromage frais au centre de chaque rondelle de céleri-rave et la rouler comme un nem. Utiliser un brin de ciboulette pour l'attacher.
Renouveler l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients.
Servir les nems bien frais.

vient de paraître

La soupe de Kafka

« La soupe de Kafka » est un livre de Mark Crick paru aux éditions Baker Street.



17 euros

Ce livre petit format de 172 pages est un tour de plume littéraire : l'auteur, spécialiste de ce genre car déjà responsable de *Cultiver son jardin avec les grands écrivains* et de *Bricoler avec les grands écrivains*, écrit à « la manière de » en prenant le sujet des recettes de cuisine pour rédiger des nouvelles. Le résultat ? 19 recettes-nouvelles comme si Raymond Chandler, Franz Kafka, Gabriel Garcia Marquez ou encore John Steinbeck, Homère les avaient écrites. De l'agneau à la sauce à l'aneth au tiramisu en passant par la tarte à l'oignon ou le plum-pudding, c'est un vrai festin culinaire et un véritable régal de lecture qui sont proposés. Le risotto aux bolets décrit façon John Steinbeck est une merveille de style, à titre d'exemple. Une première édition du livre avait fort bien marché il y a dix ans. Cette nouvelle parution s'enrichit des recettes à la façon de La Rochefoucauld, de Dickens et de Flaubert, excusez du peu !

THIERRY MICHEL

Élever des jeunes caprins avec du lait maternel thermisé ou acidifié, c'est possible. La ferme expérimentale caprine du Pradel, en Ardèche, conduit un programme expérimental sur quatre ans. Les premiers résultats sont probants.

Du lait thermisé ou acidifié pour les chevrettes

Après une année de tests zootechniques, la ferme caprine expérimentale du Pradel en Ardèche a lancé un programme pour inciter les éleveurs caprins à utiliser le lait maternel bio ou non bio en utilisant les méthodes du lait maternel thermisé ou acidifié. Ce programme qui a démarré début 2016 et s'achèvera en 2020 est coordonné par le PEP Caprin Rhône Alpes, le pôle d'expérimentation et de progrès caprin, une organisation régionale permettant d'organiser le travail d'expérimentation et de recherche de références pour la filière caprine. Plusieurs partenaires se sont associés à ce programme: l'Inra de Lyon, Vet Agro Sup de Lyon, la chambre d'agriculture de la Drôme, le GDS Rhône Alpes (groupement de défense sanitaire). *« Nous avons mis en place ce programme car la quasi-totalité des éleveurs utilisaient peu ou prou le lait de chèvre maternelle parce qu'il est vecteur de maladies virales, de germes pathogènes tels que le CAEV et les mycoplasmes. Le lait de chèvre, lors de l'allaitement, peut être un vecteur de germes indésirables. On peut aussi avoir des contaminations extérieures liées aux conditions de collecte du lait. Il existe pourtant des alternatives comme le lait en poudre, le lait reconstitué, le lait thermisé, le lait acidifié »*, explique Yves Lefrileux, responsable des expérimentations à la station régionale caprine du Pradel en Ardèche. Dans sa démonstration au salon Tech & Bio de Bourg-lès-Valence, qui se déroulait au mois de septembre, Yves Lefrileux préconise la technique d'acidification du lait pour élever des chevrettes qu'il a intitulé « du yop pour les chevrettes ». Pour Philippe Thorey, animateur au Caprin Rhône Alpes, *« on peut utiliser cette méthode d'acidification en élevage conventionnel. L'origine de la demande est toutefois partie des éleveurs en agriculture biologique »*.


P.-L. BERGER

Le lait de chèvre, lors de l'allaitement, peut être un vecteur de germes indésirables. Le lait thermisé et le lait acidifié représentent des alternatives intéressantes.


P.-L. BERGER

PEP Caprin

Le pôle d'expérimentation et de progrès caprin a pour objectif prioritaire d'apporter un soutien direct aux producteurs caprins à travers la diffusion de références.

www.pep.chambagri.fr/caprins-accueil

L'IMPORTANCE DE L'ALLAITEMENT DES CHEVREAUX

Yves Lefrileux pose le constat réglementaire en AB: *« l'allaitement des chevreaux est une phase déterminante pour leur carrière sur un plan sanitaire et zootechnique. Dans les élevages, il est souvent qualifié de pénible et se réalise principalement au lait reconstitué. Néanmoins, du fait de l'évolution réglementaire en AB et de la volonté des éleveurs d'utiliser l'ensemble des produits de leur exploitation (dont le lait post-colostral), l'utilisation du lait maternel intéresse les éleveurs. Le lait thermisé et le lait acidifié sont des alternatives intéressantes en ce sens »*. Yves Lefrileux part du constat que le lait acidifié (ou yaourté) a permis d'obtenir des résultats satisfaisants en élevage de veaux: moins de diarrhées, meilleure digestibilité et peut donner des résultats tous aussi probants en espèce caprine. La thermisation du colostrum ainsi que du lait est une opération technologique permettant de limiter la transmission de ces pathogènes via le lait. L'action du lait acidifié sur ces pathogènes est en cours d'étude.

DE BONNES CROISSANCES

La méthode d'acidification nécessite un matériel de préparation et de distribution assez simple. Elle se décompose en plusieurs étapes: préparation d'un pied de cuve (un yaourt pour 2 litres de lait. Stockage à 20 °C pendant 24 à 48h. Première phase de fermentation), rajout de la quantité nécessaire de lait, on laisse fermenter (deuxième phase de fermentation), le mélange est prêt à être distribué (1 distribution/jour), on garde un pied de cuve. *« On applique le principe: on acidifie, on repique. Il faut contrôler le pH avec du papier pH ou du pH-mètre. Cette méthode a donné des résultats probants. Nous avons réalisé beaucoup d'essais avec du lait en poudre, du lait de vache. La croissance dans tous les cas est liée à la nature du lait. Avec du lait acidifié, nous avons des croissances égales voire supérieures à d'autres laits. On peut faire une distribution par jour en lait acidifié, c'est la base de notre enquête. Les tétines sont classiques. La consommation de lait est de 110 litres/chevrette. L'âge du sevrage est de 54 jours. Le poids du sevrage de 16 kg et il n'y a aucun problème sanitaire. On a mesuré les trois techniques en temps de travail. Avec le lait acidifié, il y a une baisse du temps de travail »*, constate Yves Lefrileux.

PIERRE-LOUIS BERGER

L'ALLAITEMENT DES JEUNES CAPRINS EN RHÔNE ALPES

Le programme expérimental comprend une enquête sur l'allaitement des jeunes caprins en région Rhône Alpes. Il ressort que cette thématique du projet intéresse les éleveurs. Globalement, un éleveur sur deux utilise du lait maternel durant tout ou partie de la phase lactée dans la région. Sur le plan sanitaire, un éleveur sur deux dit être concerné par des problèmes de diarrhée. Le lait acidifié peut être une solution à apporter aux éleveurs. 59 % des éleveurs utilisent une louve pour allaiter les chevrettes avec du lait sans PLE et 50 % pour les chevreaux. Entre 40 % et 50 % des éleveurs ne suivent pas les recommandations, d'où des risques de diarrhées durant la phase de l'allaitement. L'enquête conclut: *« Les éleveurs ont tendance à suivre les pratiques de prévention lorsque leur élevage est atteint par le CAEV et par les mycoplasmes mais pas lorsqu'il n'y a qu'une des deux maladies présente »*.

TÉMOIGNAGE

Gain en travail et en croissance des chevrettes

Nathan Pouliquen est éleveur caprin double actif. Il mène avec sa femme, chef d'exploitation, une ferme de 60 chèvres de race Alpine et Saanen en bio à Désaignes en Ardèche. Ils ont fait le choix de mettre en place la méthode du lait maternelle acidifiée en février-mars 2017. *« On voulait tester cette méthode avant d'y être contraint et améliorer la qualité au niveau des germes du lait. Pour le lait thermisé, on le chauffe une demi-heure à 1 h à 56-60 °C. Dans la méthode d'acidification, on met un yaourt dans un volume de lait. On crée une cuve mère et chaque jour on rajoute du lait. On prélève du lait de chèvre maternelle. On est très satisfait de cette méthode d'acidification en termes de charge de travail et de faisabilité technique. On n'a pas eu de retour de laboratoire et on a gagné une demi-heure de travail par jour. On a mis en place une méthode comparative avec deux petits lots de 10 chevrettes : un élevé au lait acidifié et l'autre au lait en poudre classique. Les chevrettes élevées au lait acidifié, plus petites au départ, ont rattrapé leur croissance. Nous avons effectué une pesée à la naissance, une en milieu d'engraissement et une au sevrage. Les gains moyens quotidiens ont été supérieurs ou égaux au lait en poudre »*.

P.-L. BERGER


P.-L. BERGER